

CHIFFRES CLÉS

ÉDITION

2021

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUE DE L'EMPLOI
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIETS

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités**

Éditorial

L'Île-de-France peut compter sur ses atouts pour sortir de la crise Covid.

Les effets de la crise sanitaire sur l'économie ont été plus marqués en Île-de-France que dans les autres régions. La progression de la demande d'emploi a été très importante en 2020, en particulier pour les jeunes. Les emplois menacés par les plans de sauvegarde de l'emploi et les ruptures conventionnelles collectives ont également fortement augmenté.

L'ensemble des dispositifs de soutien mis en place au bénéfice des entreprises et de l'emploi ont été largement utilisés pour faire face au ralentissement de l'activité économique. C'est notamment le cas de l'activité partielle qui a été très fortement mobilisée. Ce soutien a permis de limiter l'impact sur l'économie pour permettre à la région de tirer le meilleur profit du plan de relance.

Au-delà, l'Île-de-France peut compter sur ses atouts. Sa population est mobile, jeune et très active. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont toujours plus nombreux, la part des femmes dans ces métiers d'encadrement est plus importante que dans les autres régions. Les salaires sont globalement plus élevés qu'au niveau national et les créations d'entreprise demeurent fortes, même en cette période de crise.

La cohésion sociale, un nouveau champ de compétences.

Depuis avril 2021, la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) reprend les missions précédemment assurées par la DIRECCTE, la Direction régionale de cohésion sociale (DRCS) et les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) de Paris et de petite couronne.

La DRIEETS est désormais l'interlocuteur unique, au niveau régional, pour toute question concernant la politique du travail et l'inspection du travail, le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs, le développement des filières et l'accompagnement des entreprises, la politique de l'emploi et désormais les politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions).

Toutes les équipes de la DRIEETS sont tournées vers l'objectif de rendre un service public encore plus intégré au service de la protection des publics vulnérables, de leur insertion sociale et de leur insertion dans l'emploi.

Cette édition intègre, d'ores et déjà, des statistiques relatives à la pauvreté monétaire mais devrait s'enrichir sur le sujet l'année prochaine. Le Service Etudes, Statistiques et Evaluation de la DRIEETS est ici remercié de sa mobilisation.

Gaëtan Rudant,

Directeur de la DRIEETS d'Île de France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Sommaire

Population et emploi	5
La population	6
La pauvreté monétaire	14
L'emploi total	16
L'emploi salarié	19
Les bassins d'emploi	22
Les mouvements de main-d'œuvre	25
Les déclarations d'embauche	30
Les ruptures conventionnelles	34
Les travailleurs handicapés	37
L'intérim	41
Politique du travail	45
Les élections professionnelles	46
L'audience patronale	47
La négociation collective en Île-de-France	48
Les licenciements de salariés protégés	53
Les salaires du secteur privé	54
Les expositions professionnelles	56
Les contraintes organisationnelles	58
Les maladies professionnelles en Île-de-France	60
Les accidents du travail	61
La médecine du travail	64
L'inspection du travail	65
Marché du travail	69
Le taux de chômage	70
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	73
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville	81
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi	83
Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi	89
Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi	91

Politique de l'emploi	95
Les dispositifs de politique d'emploi	96
Les emplois francs	97
Les emplois aidés	100
L'alternance	101
La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi	105
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	107
Les missions locales	108
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	109
Les Entreprises Adaptées (EA)	112
L'activité partielle	113
Activité économique	115
Le Produit Intérieur Brut (PIB)	116
Les entreprises du secteur privé	118
Les établissements du secteur privé	120
L'emploi salarié privé	123
Caractéristiques des établissements et des salariés	128
L'analyse fonctionnelle des emplois	129
L'économie sociale et solidaire	131
La démographie d'entreprises	133
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	136
Les ruptures conventionnelles collectives	138
Les conventions de revitalisation	139
Les pôles de compétitivité	140
Les territoires d'industrie	141
Le commerce extérieur	142
La construction	144
L'économie numérique	146
Les indépendants en 2016 au lieu de travail	148
Quelques sigles	149
Abonnez-vous aux publications de la DRIEETS Île-de-France	152



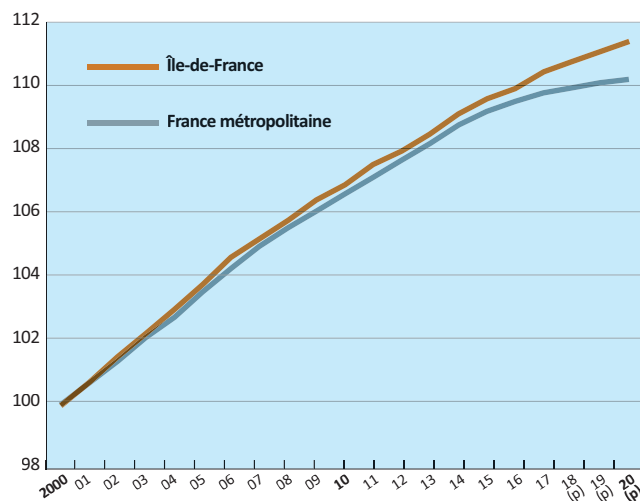
CHIFFRES
CLÉS
2021

POPULATION ET EMPLOI

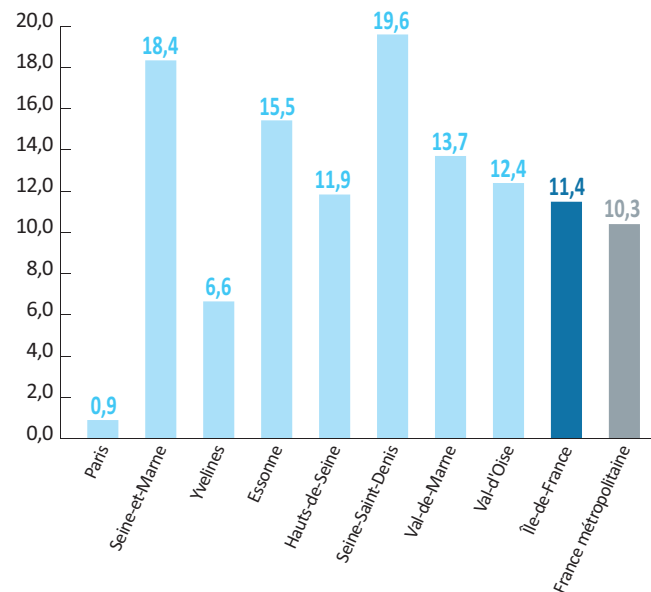
La population

Évolution de la population totale en Île-de-France
et en France métropolitaine **entre 2000 et 2020**

Base 100 en 2000



Croissance de la population **entre 2000 et 2020 (en %)**



Les estimations de population par sexe et âge pour les années 2018, 2019 et 2020 sont provisoires. Elles seront révisées début 2021 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement daté du 1er janvier 2018.

Source : Insee - Estimations de population.

Données actualisées au 14 janvier 2021.

Population selon
le sexe et l'âge
au 1^{er} janvier 2020
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 148	1 424	1 449	1 319	1 614	1 670	1 406	1 248	12 278	64 898
Hommes	1 009	691	703	645	766	823	676	603	5 916	31 379
Femmes	1 140	733	746	674	847	847	730	645	6 362	33 519
moins de 20 ans	407	392	386	360	394	485	360	358	3 141	15 390
de 20 à 24 ans	171	82	78	83	101	106	93	75	789	3 636
de 25 à 29 ans	215	83	79	81	115	116	96	77	863	3 594
de 30 à 39 ans	333	192	184	175	241	256	201	175	1 758	8 035
de 40 à 49 ans	277	197	202	180	227	231	190	168	1 672	8 316
de 50 à 59 ans	259	185	192	170	202	197	179	155	1 539	8 495
de 60 à 74 ans	312	200	209	177	211	195	188	166	1 658	11 185
de 75 ans ou plus	174	92	117	94	122	84	100	75	859	6 248

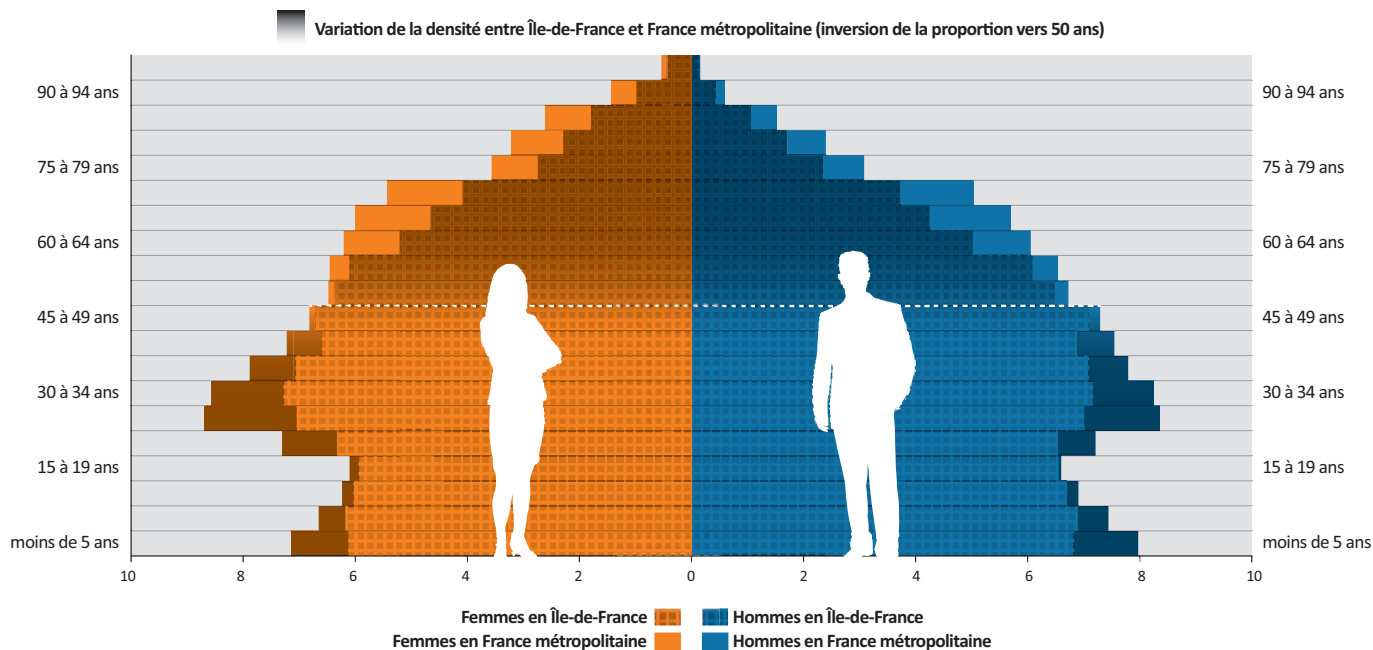
Source : Insee - Estimations de population, en milliers.

Répartition par sexe
et âge (en %)
au 1^{er} janvier 2020
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total hommes	47,0	48,5	48,5	48,9	47,5	49,3	48,1	48,3	48,2	48,4
Total femmes	53,0	51,5	51,5	51,1	52,5	50,7	51,9	51,7	51,8	51,6
moins de 20 ans	18,9	27,5	26,6	27,3	24,4	29,0	25,6	28,6	25,6	23,7
de 20 à 24 ans	8,0	5,8	5,4	6,3	6,3	6,3	6,6	6,0	6,4	5,6
de 25 à 29 ans	10,0	5,8	5,5	6,2	7,1	7,0	6,8	6,1	7,0	5,5
de 30 à 39 ans	15,5	13,5	12,7	13,3	15,0	15,3	14,3	14,0	14,3	12,4
de 40 à 49 ans	12,9	13,8	14,0	13,6	14,1	13,8	13,5	13,5	13,6	12,8
de 50 à 59 ans	12,1	13,0	13,3	12,9	12,5	11,8	12,7	12,4	12,5	13,1
de 60 à 74 ans	14,5	14,0	14,5	13,4	13,1	11,7	13,4	13,3	13,5	17,2
de 75 ans ou plus	8,1	6,5	8,1	7,1	7,6	5,0	7,1	6,0	7,0	9,6

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 14 janvier 2021.

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier, par région, sexe et âge quinquennal. Données actualisées au 14 janvier 2021.

Population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 221 627	702 729	706 471	638 492	847 202	789 196	702 626	603 263	6 211 606	30 730 435
Actifs ayant un emploi	1 079 491	622 508	633 711	567 460	755 390	644 811	613 757	523 810	5 440 937	26 575 959
Chômeurs*	142 136	80 221	72 761	71 032	91 811	144 385	88 870	79 453	770 669	4 154 476
Inactifs	663 102	403 569	437 601	387 497	455 328	467 114	413 184	357 141	3 584 537	23 074 419
Retraités ou préretraités	351 922	234 316	257 003	220 644	251 855	208 353	221 639	189 504	1 935 238	14 757 239
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	194 696	96 328	106 504	96 430	126 542	118 263	109 102	90 864	938 729	4 355 223
Femmes ou hommes au foyer	44 450	29 191	38 140	27 505	34 023	57 848	30 129	33 099	294 384	1 598 479
Autres inactifs	72 034	43 734	35 954	42 917	42 909	82 649	52 313	43 674	416 185	2 363 477
Total	1 884 730	1 106 298	1 144 072	1 025 989	1 302 530	1 256 309	1 115 811	960 404	9 796 143	53 804 853

Source : Insee - RP 2017. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Répartition de la population de 15 ans ou plus (en %) selon le type d'activité en 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,8	63,5	61,8	62,2	65,0	62,8	63,0	62,8	63,4	57,1
Actifs ayant un emploi	57,3	56,3	55,4	55,3	58,0	51,3	55,0	54,5	55,5	49,4
Chômeurs*	7,5	7,3	6,4	6,9	7,0	11,5	8,0	8,3	7,9	7,7
Inactifs	35,2	36,5	38,2	37,8	35,0	37,2	37,0	37,2	36,6	42,9
Retraités ou préretraités	18,7	21,2	22,5	21,5	19,3	16,6	19,9	19,7	19,8	27,4
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3	8,7	9,3	9,4	9,7	9,4	9,8	9,5	9,6	8,1
Femmes ou hommes au foyer	2,4	2,6	3,3	2,7	2,6	4,6	2,7	3,4	3,0	3,0
Autres inactifs	3,8	4,0	3,1	4,2	3,3	6,6	4,7	4,5	4,2	4,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2017. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Taux de féminisation*
de la population de
15 ans ou plus (en %)
selon le type d'activité,
en 2017

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,7	49,1	48,7	48,9	50,4	47,4	49,8	48,9	49,4	48,7
Actifs ayant un emploi	50,5	48,7	48,4	48,5	50,2	47,0	49,6	48,5	49,1	48,4
Chômeur**	51,6	52,1	51,1	51,9	51,9	49,1	50,7	51,0	51,0	51,1
Inactifs	58,9	56,7	57,3	55,9	58,4	57,7	57,4	57,6	57,6	56,9
Retraités ou préretraités	58,9	54,9	55,1	55,4	58,0	54,8	57,4	55,3	56,4	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,4	51,6	50,7	49,5	50,9	51,4	50,4	51,4	51,6	51,7
Femmes ou hommes au foyer	94,4	96,5	97,1	95,9	96,6	95,7	96,2	96,7	96,1	96,4
Autres inactifs	49,2	51,2	50,7	46,8	52,7	47,6	49,5	50,8	49,5	50,3
Total	53,6	51,9	52,0	51,5	53,2	51,2	52,6	52,1	52,4	52,2

Source : Insee - RP 2017. *Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Évolution de la
population de 15 ans
ou plus (en %)
selon le type d'activité,
entre 2012 et 2017

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-2,0	1,8	0,2	3,1	1,2	4,6	2,3	1,7	1,3	2,7
Actifs ayant un emploi	-2,1	1,0	-0,6	2,2	0,8	4,3	1,8	1,3	0,8	1,7
Chômeurs*	-1,1	8,3	8,4	10,9	4,7	5,6	6,0	4,5	5,1	9,8
Inactifs	-1,2	8,5	5,0	7,9	3,5	6,2	5,6	6,1	4,6	5,8
Retraités ou préretraités	0,9	8,7	7,2	6,8	2,9	0,0	2,2	5,4	4,0	6,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-1,9	9,1	4,7	9,7	7,0	9,1	9,1	4,9	5,5	5,8
Femmes ou hommes au foyer	-18,5	-9,6	-10,8	-4,0	-10,6	6,2	-3,5	-2,0	-6,8	-12,9
Autres inactifs	3,2	22,0	11,1	18,4	10,4	20,4	21,2	19,5	15,1	16,8
Total	-1,7	4,2	2,0	4,9	2,0	5,2	3,5	3,3	2,5	4,0

Source : Insee - RP 2017 / RP 2012. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	312	2 370	797	787	214	119	163	514	5 276	411 655
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	94 422	27 637	26 852	22 375	35 576	29 524	25 158	21 638	283 181	1 729 066
Cadres, professions intellectuelles supérieures	631 698	72 635	146 784	107 380	410 247	141 306	123 364	74 724	1 708 137	4 707 907
Professions intermédiaires	445 989	123 052	142 900	122 234	233 139	152 672	141 838	117 170	1 478 993	6 711 560
Employés	435 067	132 149	132 231	114 945	189 066	154 224	141 632	126 256	1 425 570	7 125 864
Ouvriers	164 469	94 647	74 176	73 823	72 732	96 415	76 973	76 376	729 613	5 145 433
Total	1 771 957	452 491	523 739	441 542	940 975	574 261	509 128	416 677	5 630 770	25 831 485

Source : Insee - RP 2017 - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Répartition de la population active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socio-professionnelle en 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,3	6,1	5,1	5,1	3,8	5,1	4,9	5,2	5,0	6,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	35,6	16,1	28,0	24,3	43,6	24,6	24,2	17,9	30,3	18,2
Professions intermédiaires	25,2	27,2	27,3	27,7	24,8	26,6	27,9	28,1	26,3	26,0
Employés	24,6	29,2	25,2	26,0	20,1	26,9	27,8	30,3	25,3	27,6
Ouvriers	9,3	20,9	14,2	16,7	7,7	16,8	15,1	18,3	13,0	19,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2017 - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socio- professionnelle en 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	34,2	28,4	35,4	23,9	33,9	49,7	22,6	22,5	29,1	24,6
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	30,1	28,1	27,3	25,9	29,3	20,9	25,2	22,7	27,2	27,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	48,1	43,8	37,9	39,7	42,5	42,9	44,4	41,6	44,2	40,5
Professions intermédiaires	57,6	53,2	53,3	54,2	56,8	53,5	55,3	52,6	55,4	53,2
Employés	65,9	74,1	72,1	73,6	70,3	67,8	69,7	69,8	69,4	74,3
Ouvriers	21,3	18,5	17,1	17,4	19,6	16,6	16,2	16,2	18,2	19,2
Total	51,4	48,9	47,3	48,1	49,4	46,9	49,3	47,6	49,3	47,7

Source : Insee - RP 2017 - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

*Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution de la popu- lation active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socioprofession- nelle entre 2012 et 2017										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	-	-10,8	-	-	-	-	-	-	-27,1	-9,3
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	13,9	5,4	7,9	7,4	8,0	10,9	4,9	9,1	9,7	5,6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	5,9	6,0	3,3	6,8	5,6	10,8	7,1	-0,9	5,8	6,9
Professions intermédiaires	-1,8	3,4	-4,5	1,9	-3,8	4,3	-2,0	-3,2	-1,2	1,9
Employés	-5,1	-0,4	-4,6	-0,8	-3,4	3,9	-1,6	-2,6	-2,6	-1,6
Ouvriers	-3,4	-0,5	-5,8	-2,8	-8,8	-1,3	-8,0	-6,2	-4,3	-5,5
Total	0,5	1,9	-2,1	1,7	0,1	5,1	-0,5	-2,6	0,5	0,2

Source : Insee - RP 2017/RP 2012 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans. Les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

Taux d'activité* des 15-64 ans (en %) en 2017												Évolution entre 2012 et 2017 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2012 et 2017 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	35,5	43,5	37,8	39,9	34,4	40,0	37,2	40,8	38,4	43,5	-4,1	-3,4
	25 à 54 ans	93,6	94,9	95,6	93,7	95,3	91,2	93,2	94,1	93,9	93,9	-0,6	-0,5
	55 à 64 ans	76,7	63,6	69,8	66,9	75,4	67,9	70,6	66,5	70,1	57,6	8,4	8,4
	Total	80,3	79,1	79,6	77,9	80,8	77,4	78,2	78,3	79,1	77,0	0,1	0,5
Femmes	15 à 24 ans	35,8	39,0	33,9	37,1	33,1	36,4	35,3	36,8	35,9	37,3	-3,8	-2,9
	25 à 54 ans	90,1	89,0	89,0	88,4	90,3	80,9	87,9	86,0	87,8	87,6	-0,2	0,7
	55 à 64 ans	69,5	57,0	60,1	60,4	67,1	59,0	63,2	58,7	62,4	53,3	8,7	9,3
	Total	76,0	73,8	73,5	73,7	76,4	68,8	73,9	71,7	73,7	71,3	0,7	1,7
Ensemble	15 à 24 ans	35,7	41,3	35,9	38,5	33,8	38,2	36,2	38,8	37,1	40,5	-3,9	-3,1
	25 à 54 ans	91,8	91,9	92,2	91,0	92,7	86,0	90,5	89,9	90,8	90,7	-0,4	0,1
	55 à 64 ans	72,8	60,1	64,8	63,5	70,9	63,3	66,7	62,4	66,1	55,4	8,5	8,9
	Total	78,1	76,4	76,5	75,8	78,5	73,0	76,0	74,9	76,3	74,1	0,4	1,1

Source : Insee - RP 2017 / RP 2012 - Exploitation principale - *Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeur) et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes femmes actives sur l'ensemble de la population des jeunes femmes est de 35,8 %.

Taux d'emploi* des 15-64 ans (en %) en 2017												Évolution entre 2012 et 2017 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2012 et 2017 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	27,8	32,1	28,8	29,7	26,2	26,0	27,0	29,1	28,2	31,5	-3,0	-2,7
	25 à 54 ans	83,7	86,3	87,5	85,4	86,5	76,7	82,9	83,9	83,9	83,5	-1,1	-1,2
	55 à 64 ans	67,6	57,8	64,0	61,3	67,6	57,3	62,8	59,2	62,5	51,4	7,1	6,9
	Total	70,9	70,5	71,7	69,6	72,2	63,5	68,4	68,3	69,4	67,1	-0,1	-0,1
Femmes	15 à 24 ans	29,0	29,4	26,6	28,4	26,3	25,1	27,1	27,6	27,5	26,8	-2,8	-2,0
	25 à 54 ans	79,8	79,2	79,8	78,6	80,7	66,0	77,0	74,8	77,1	76,3	-0,9	-0,2
	55 à 64 ans	61,9	51,6	55,0	55,3	60,5	50,8	57,0	52,4	56,0	47,5	7,1	7,7
	Total	66,9	64,9	65,5	65,0	67,8	55,7	64,3	61,8	64,1	61,4	0,2	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	28,5	30,8	27,7	29,1	26,2	25,6	27,1	28,4	27,9	29,2	-2,9	-2,3
	25 à 54 ans	81,7	82,7	83,6	81,9	83,5	71,3	79,9	79,2	80,4	79,8	-1,0	-0,7
	55 à 64 ans	64,5	54,6	59,3	58,2	63,8	54,0	59,8	55,6	59,1	49,4	7,1	7,3
	Total	68,8	67,6	68,5	67,3	69,9	59,6	66,3	64,9	66,7	64,2	0,0	0,5

Source : Insee - RP 2017 / RP 2012 - Exploitation principale - *Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre des jeunes femmes actives ayant un emploi sur l'ensemble de la population des jeunes femmes est de 29,0 %.

La pauvreté monétaire

Taux de pauvreté*
selon le département
en 2018
(en %, seuil à 60 %)

									
Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
15,2	11,8	9,7	13,1	11,9	28,4	16,6	17,2	15,6	14,6

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

*Le taux de pauvreté, pour une année donnée, est le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie de la population.

Lecture : en 2018, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane est de 15,6 % en Île-de-France.

Taux de pauvreté
selon l'âge en 2018
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 30 ans	16,2	16,9	15	18,4	14,7	30,3	21,2	21,2	18,8	22,2
De 30 à 39 ans	11,8	14	11,7	16,2	11,1	29,4	17,9	19,3	16,4	16,8
De 40 à 49 ans	16,1	13,3	11	15,5	13	32,8	19,2	20,1	17,7	16,7
De 50 à 59 ans	18,4	11	9,2	12	12,4	29,5	16,9	16,7	16,1	14,6
De 60 à 74 ans	15,7	8,1	6,9	8,4	11,2	23,2	12,9	12,5	12,8	10,5
De 75 ans et plus	10,7	6,9	5,3	5,5	8,1	16,1	8,8	8,9	8,9	9,7

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

Taux de pauvreté
selon le type de
ménage en 2018
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ménage d'une personne	15,6	13	11	11,6	12,3	20,6	14,8	13,8	14,4	18,4
Couple sans enfant	6,9	5	5	5	5,7	15	6,9	6,6	6,4	6
Couple avec enfant(s)	12,5	10,2	8,5	11,9	10,2	28,9	15,8	15,9	14,1	12,9
Famille monoparentale	23,4	24	19,8	23,9	20,9	36,1	25,5	26,1	25,3	29,8
Ménage complexe	28,9	15,7	15,4	21,5	19,3	35	24,3	25,9	25,1	18,5

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

Niveau de vie médian*
des ménages
en 2018
(en euros par an)

									
Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
28 270	23 470	26 810	23 920	28 040	17 740	22 880	21 970	23 860	21 730

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

*Le niveau de vie médian est le revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par unité de consommation (UC), en deçà duquel se situe la moitié de la population.

Niveau de vie médian
selon le type de
ménage en 2018
(en euros par an)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Famille monoparentale	20 200	17 860	19 720	18 020	20 190	15 390	17 840	17 470	18 120	16 620
Couple sans enfant	37 500	28 110	32 240	29 850	34 560	23 930	29 360	28 190	30 680	25 040
Couple avec enfant(s)	33 010	24 130	28 160	24 630	31 400	17 810	24 050	22 910	25 090	22 440
Ménage complexe	18 210	21 830	22 570	20 190	21 110	15 630	18 890	18 070	18 730	20 690
Femme seule	25 240	21 150	23 370	22 300	24 550	20 180	22 220	21 630	22 920	19 300
Homme seul	26 010	21 790	24 160	22 720	25 690	19 350	22 300	21 780	23 180	19 860

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

Revenu disponible mensuel
correspondant au seuil
de pauvreté (seuil à 60 %)
selon le type de ménage
en 2018

Personne seule	1 063
Famille monoparentale, un enfant de moins de 14 ans	1 381
Famille monoparentale, un enfant de 14 ans ou plus	1 594
Couple sans enfant	1 594
Couple un enfant de moins de 14 ans	1 913
Couple un enfant de 14 ans ou plus	2 125
Couple deux enfants de moins de 14 ans	2 231
Couple deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 444
Couple deux enfants de plus de 14 ans	2 656

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2018.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

L'emploi total

Estimations d'emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France
Données provisoires au 31 décembre 2019

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 062 736	518 094	595 298	496 167	1 145 059	683 269	590 051	420 435	6 511 109	27 894 878
Non salariés	186 897	44 236	49 676	37 912	64 430	43 226	45 550	35 017	506 944	3 000 361
Salariés	1 875 839	473 858	545 622	458 255	1 080 629	640 043	544 501	385 418	6 004 165	24 894 517

L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi total par grands secteurs, (en %)
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,9	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	2,3
Industrie	2,9	9,7	13,4	9,6	8,3	7,2	5,5	8,2	6,9	11,7
Construction	1,6	8,1	6,9	7,9	3,8	7,9	7,4	7,9	5,1	6,1
Tertiaire marchand	72,5	54,1	50,8	53,5	71,2	57,4	57,0	53,4	63,2	49,7
Tertiaire non marchand *	22,9	27,3	28,6	28,8	16,7	27,5	30,0	30,3	24,7	30,2
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

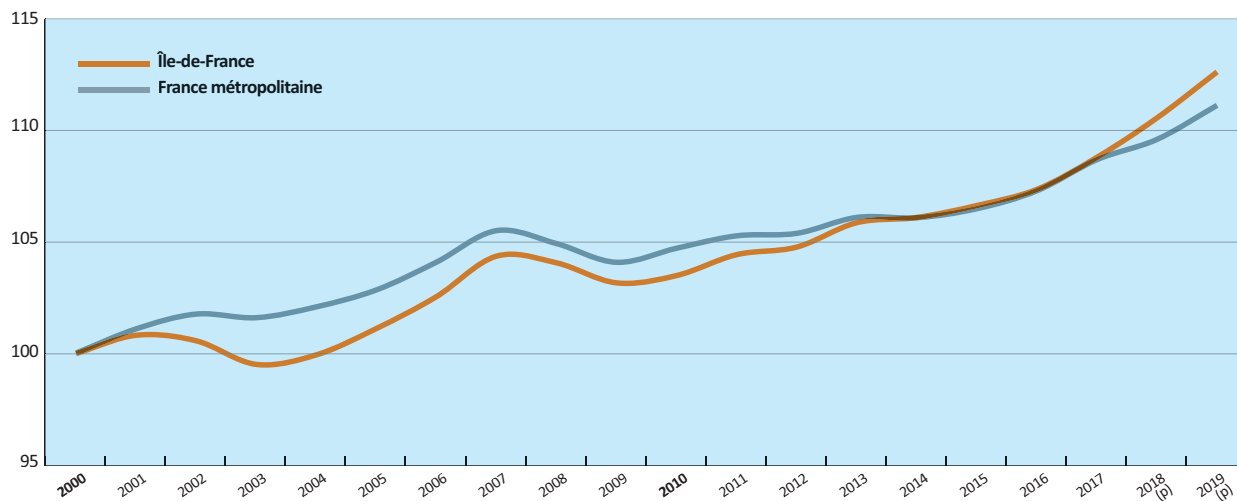
* y compris fonction publique.

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées) à partir des sources principales suivantes :

- les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » (incluant agents de l'État et salariés des particuliers employeurs) ;
- les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles.

Champ : France au lieu de travail.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2019
Base 100 en 2000



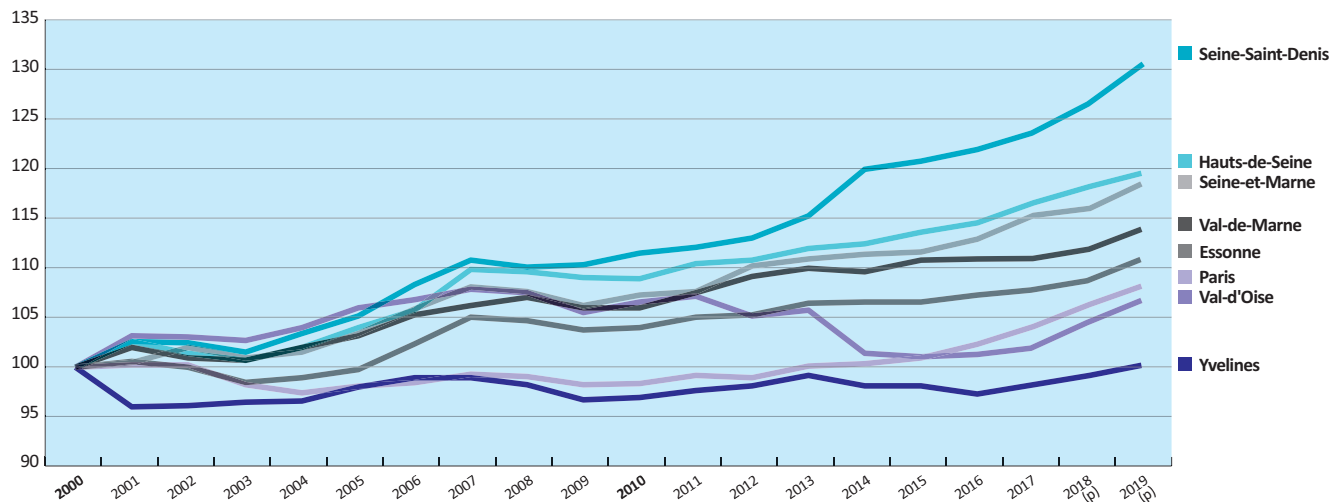
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

Champ : France au lieu de travail.

(p) : données provisoires.

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2019

Base 100 en 2000



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).
 Champ : France au lieu de travail.
 (p) : données provisoires.

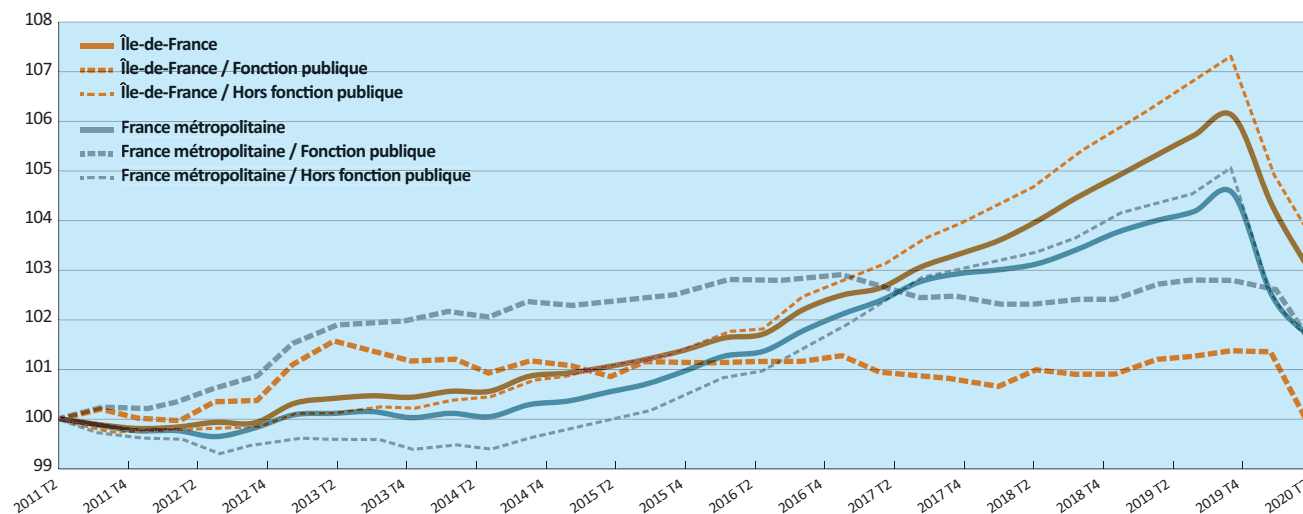
En 2012, des modifications importantes des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans trois départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 au deuxième trimestre 2011



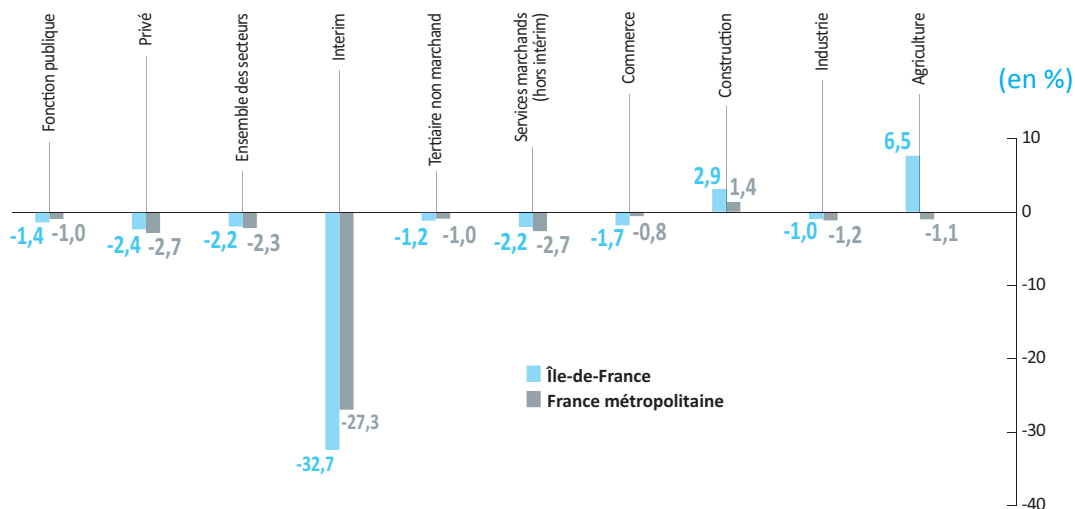
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs.

Au niveau géographique le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (public et privé) par grands secteurs entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles fin octobre 2020



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs.

Au niveau géographique le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) par grands secteurs et par département, en Île-de-France entre le 2^e trimestre 2019

et le 2^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles à fin novembre 2020, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	19,6	5,4	6,5	-1,1	-3,7	-15,5	7,0	8,5	6,5	-1,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-2,9	0,6	4,3	0,9	-1,5	1,1	1,9	1,7	0,0	-0,6
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0,0	-2,2	-1,3	-0,9	-8,4	20,2	0,7	-0,9	0,7	-0,3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	20,5	-3,9	-0,4	-1,4	-2,3	-0,6	0,9	-4,4	-0,8	-1,5
Fabrication de matériels de transport	0,1	-1,0	-3,9	-2,7	1,1	5,4	-6,4	-6,3	-2,1	-1,1
Fabrication d'autres produits industriels	-8,6	-0,6	-1,8	-2,4	4,1	0,0	-4,0	-1,3	-1,8	-1,6
Construction	2,6	2,9	2,0	3,4	1,9	4,5	2,5	3,3	2,9	1,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-3,9	-0,7	-1,4	0,2	-0,8	-2,2	-2,0	-0,2	-1,7	-0,8
Transports et entreposage	-1,8	-1,2	-0,9	-2,7	-2,6	-1,4	-3,0	1,3	-1,6	-1,4
Hébergement et restauration	-8,5	-7,7	-4,2	-4,0	-5,0	-4,5	-2,1	-3,4	-6,5	-9,9
Information et communication	2,1	-0,8	0,4	-0,1	-2,0	-4,9	-4,6	0,3	-0,3	0,1
Activités financières et d'assurance	-0,7	-1,6	-1,5	-1,8	-1,7	0,6	-4,0	-2,1	-1,3	-1,0
Activités immobilières	-3,3	0,7	-6,4	3,3	3,0	-6,0	-1,7	-1,9	-1,9	-1,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	-0,1	-1,0	0,1	-0,5	-3,0	-1,7	-2,7	1,2	-1,2	-0,8
Intérim	-36,1	-27,2	-39,6	-16,1	-29,1	-32,1	-33,4	-39,2	-32,7	-27,3
Tertiaire non marchand	-1,0	0,3	-2,5	-1,3	-1,4	-0,6	-1,8	-1,4	-1,2	-1,0
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	-5,6	-3,7	-4,1	-9,0	-3,9	-2,6	-2,4	-6,1	-4,9	-5,4
TOTAL Ensemble activités (privé+fonction publique)	-3,0	-1,7	-2,3	-1,5	-2,2	-0,9	-2,4	-1,7	-2,2	-2,3

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).



► Bref thématique n°79 : La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.



► Dynamique des bassins d'Île-de-France

Les bassins d'emploi

En 2016, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État ont conjointement défini, dans le cadre du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et développement de l'orientation professionnelles), des territoires partagés qui leur permettent d'articuler leurs interventions dans les champs du dynamisme économique, de la formation des publics en recherche d'emploi, de l'orientation et de l'embauche.

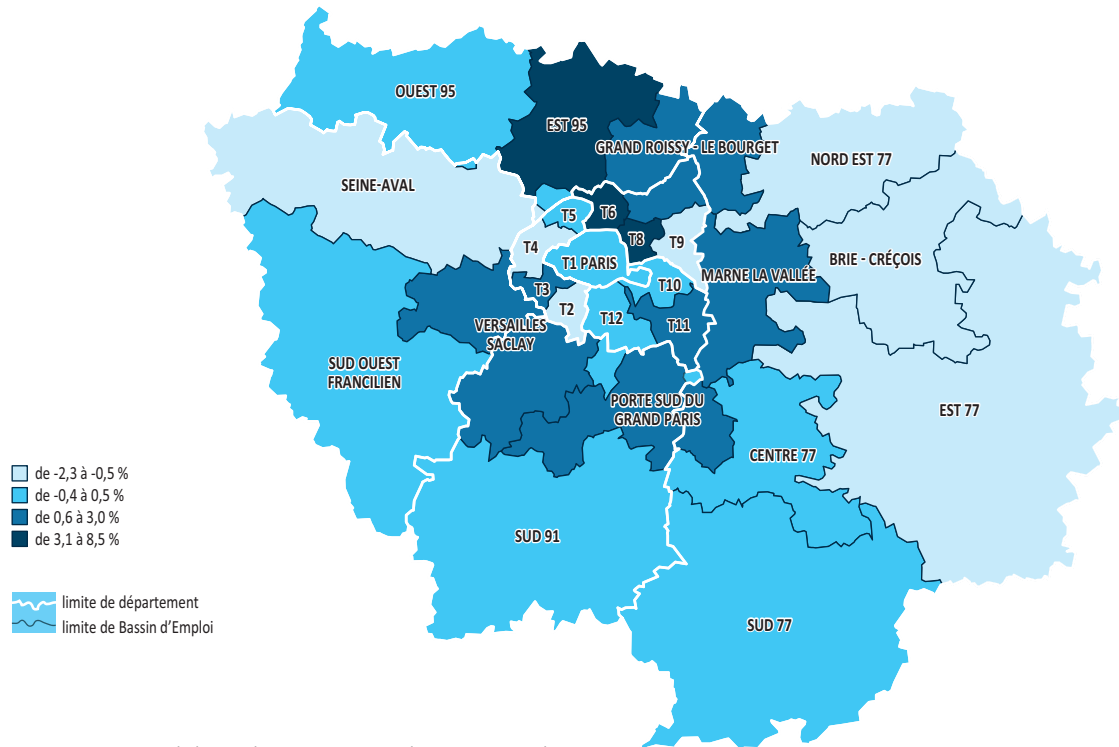
Population et emploi par bassin d'emploi

Bassin d'emploi	Population totale	Population de 15 à 64 ans			Emploi au lieu de travail		
		Taux d'activité* (en %)	Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)	Nombre d'emplois dans la zone	Évolution de l'emploi entre 2012 et 2017 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 Paris	2 187 640	78,1	68,8	19,1	1 771 587	-0,5	169,5
Versailles Saclay	839 581	76,6	69,4	20,2	421 429	1,2	111,9
Seine-Aval	793 245	76,1	67,2	18,5	228 240	-2,3	68,0
Porte Sud du Grand Paris	728 689	74,7	65,3	20,2	231 294	2,9	75,5
Grand Roissy - Le Bourget	717 237	72,2	59,4	21,2	286 729	1,2	104,0
T12	704 336	74,7	64,2	19,8	279 852	-0,2	93,6
Est 95	567 271	76,9	68,4	18,7	126 115	3,1	50,8
T4	558 529	78,7	70,5	18,0	464 613	-1,4	178,9
T10	508 907	78,0	69,8	18,1	157 353	-0,2	67,9
Marne la Vallée	455 710	77,6	69,3	19,5	170 195	5,8	81,4
T5	440 663	76,5	65,2	18,4	180 703	-0,1	95,6
T6	437 312	71,4	55,8	20,0	197 389	8,5	120,5
T8	422 736	74,3	60,5	18,3	165 706	4,6	97,8
T2	401 743	78,1	69,8	18,7	147 121	-0,7	80,4
T9	397 734	74,6	64,6	19,1	101 201	-0,6	60,6
T3	318 894	80,2	72,7	17,6	177 705	1,4	116,2
T11	314 264	75,9	66,1	19,7	111 121	0,8	82,3
Ouest 95	267 626	74,5	65,6	20,5	105 089	-0,1	90,1
Sud 77	198 620	74,3	65,3	18,7	57 259	-0,1	71,4
Sud 91	186 488	77,4	70,2	18,6	46 860	0,0	56,3
Sud Ouest Francilien	179 062	76,9	71,0	18,3	49 857	0,4	62,4
Centre 77	170 372	75,8	66,3	19,1	57 726	-0,1	80,0
Nord Est 77	147 087	76,0	66,8	20,1	40 147	-2,1	62,4
Est 77	140 291	77,1	68,2	18,2	34 458	-1,0	56,5
Brie Créçois	91 452	76,9	68,2	18,1	20 242	-1,9	50,7
Moyenne des bassins	487 020	76,1	66,7	19,1	225 200	0,8	87,4
Région	12 175 488	76,3	66,6	19,2	5 609 750	0,5	105,3

Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2017 - Exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

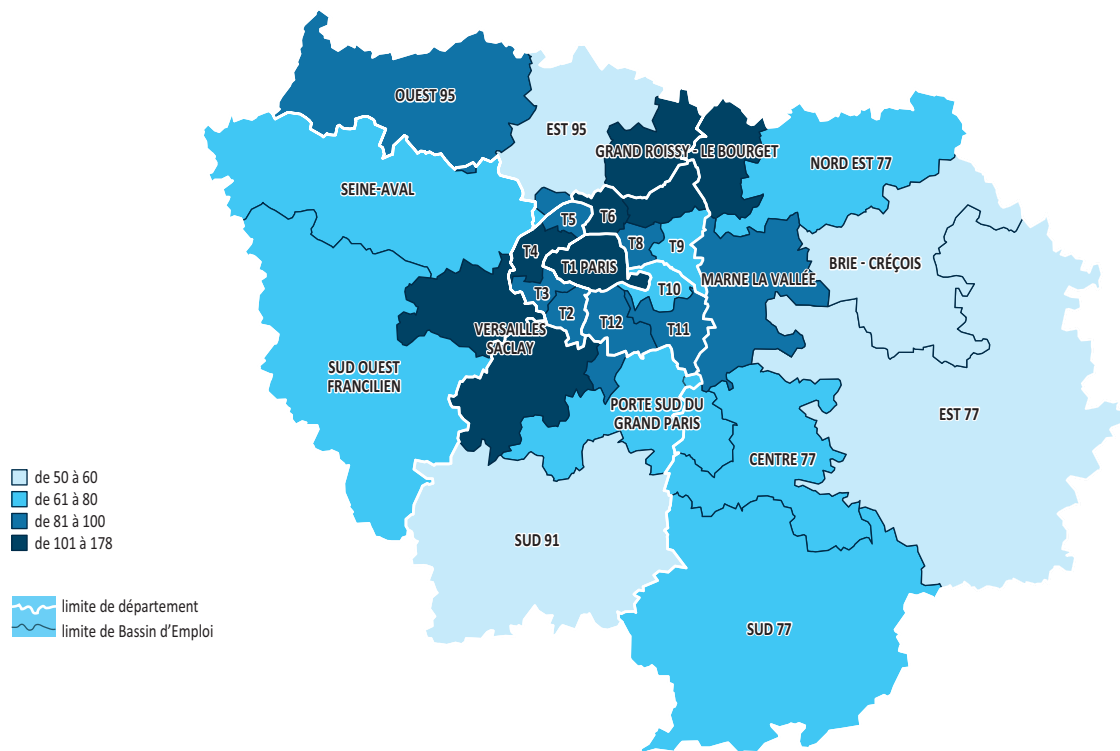
*Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. **Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus. ***L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Évolution du nombre d'emplois par bassin d'emploi, [entre 2012 et 2017](#)



Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2017 - Exploitation principale.

Indicateur de concentration d'emploi* par bassin d'emploi en 2017

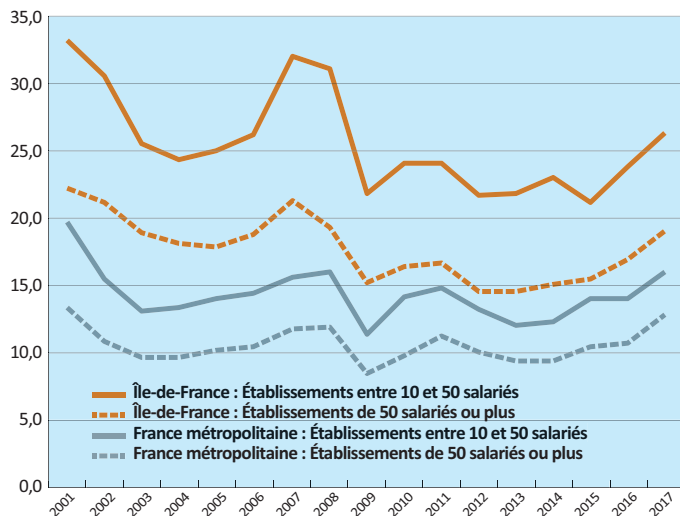


Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2017 - Exploitation principale.

*L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Les mouvements de main-d'œuvre

Taux d'entrées* en CDI (en %)



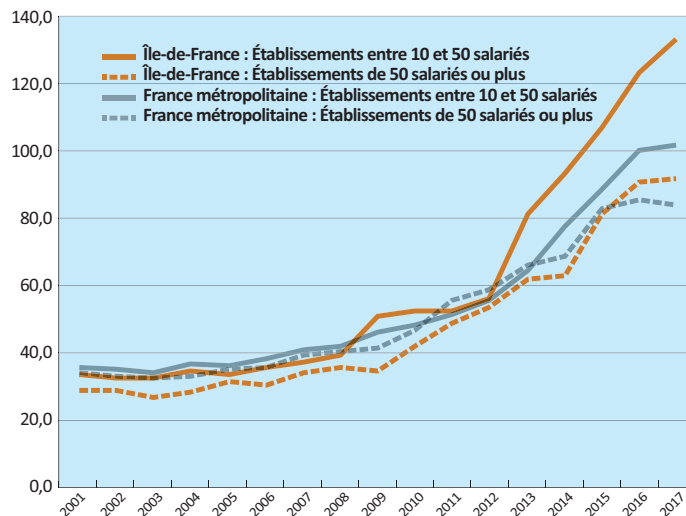
Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim),
champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens
de 50 salariés ou plus, 16 embauches se font en CDI en 2017.

*Le taux d'entrées est égal au nombre de recrutements de l'année rapporté aux effectifs totaux du début d'année multiplié par 100.

Taux d'entrées* en CDD (en %)



Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

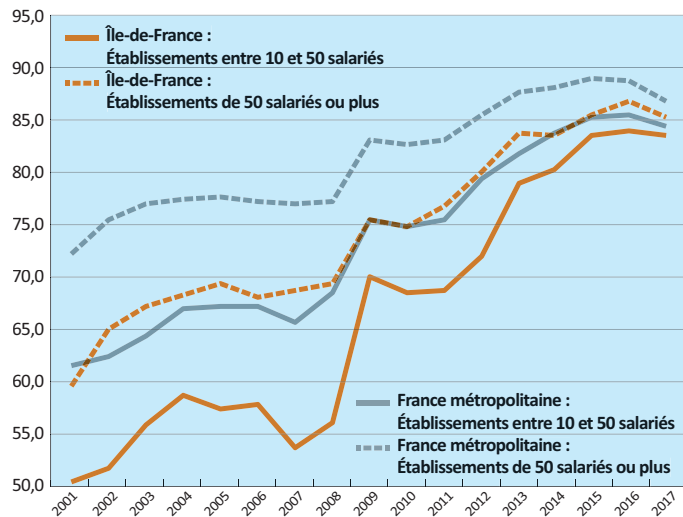
Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim),
champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens
de 50 salariés ou plus, 92 embauches se font en CDD en 2017.



► Dares analyse n°26 - juin 2018, CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?

Part des CDD dans les embauches (en %)



Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2016.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en 2017, dans les établissements de 50 salariés ou plus, 85 % des embauches en Île-de-France (CDD et CDI confondus) se font en CDD, contre 60 % en 2001.

Changement de source pour le suivi des mouvements de main-d'œuvre : historiquement, les statistiques de mouvements de main-d'œuvre (MMO) étaient élaborées à partir de deux sources distinctes : d'un côté, des données administratives basées sur la déclaration des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustives pour tous les établissements de plus de 50 salariés ; de l'autre, des données d'enquête (l'Enquête sur les Mouvements de Main-d'Oeuvre (EMMO)), qui échantillaient des établissements de moins de 50 salariés.

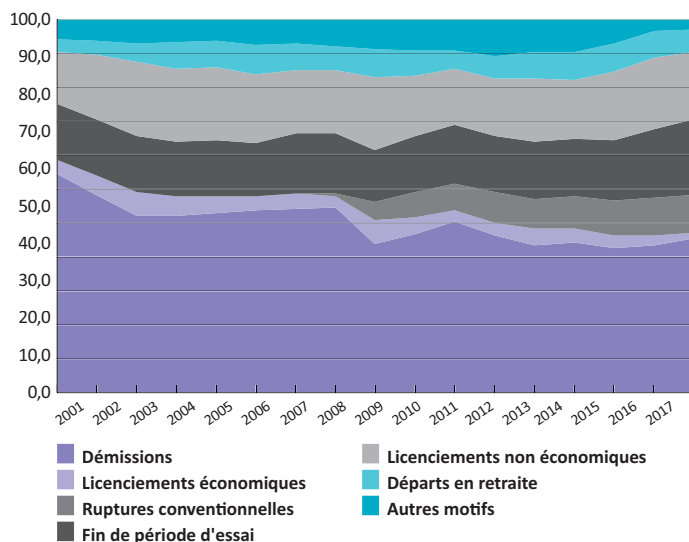
À partir de 2013, la déclaration sociale nominative (DSN) a été progressivement mise en place. Elle vise à remplacer un grand nombre de déclarations administratives réalisées par les entreprises, dont celles portant sur les mouvements de main-d'œuvre.

Champ retenu : les données mobilisées portent sur l'usage des CDI et des CDD par les établissements d'Île-de-France, du secteur privé hors agriculture.

Principaux indicateurs présentés : les indicateurs sur les mouvements de main-d'œuvre portent sur les embauches (i.e. entrées) et les fins de contrat (i.e. sorties).

Ces flux d'entrée et de sortie sont rapportés aux effectifs moyens des établissements pour obtenir des taux d'entrée et de sortie. Ces flux de main-d'œuvre n'intègrent ni les transferts entre les établissements d'une même entreprise ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète que très approximativement l'évolution de l'emploi, puisque la prise en compte de la démographie des entreprises au sein des données MMO est partielle, notamment pour les établissements de moins de 50 salariés. Enfin, les taux d'entrée/sortie peuvent être ventilés par nature de contrat et par motif de fin de contrat.

Évolution des modalités de rupture du contrat (toutes natures de contrat) (en %)

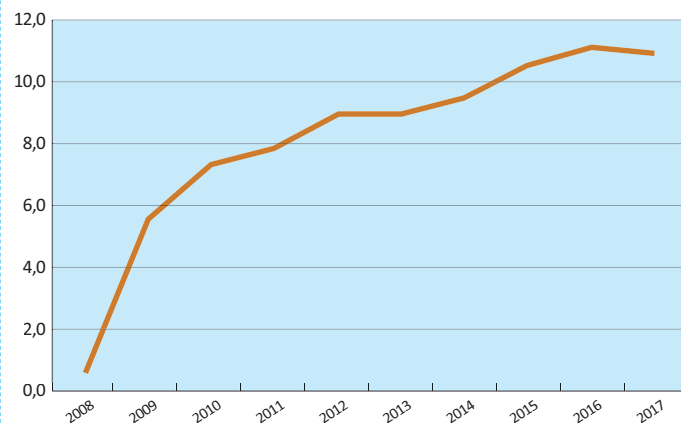


Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2017.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Note : la répartition des motifs de rupture est ici présentée sur l'ensemble des contrats. Seuls les motifs de rupture anticipée sont présents, ce qui exclut les CDD arrivés à terme.

Part des ruptures conventionnelles dans les fins de CDI (en %)



Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2017.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Taux annuel par motif d'entrée
et de sortie (en %)
en 2017

				
	Île-de-France	France métropolitaine	Île-de-France	France métropolitaine
	Établissements entre 10 et 50 salariés		Établissements de 50 salariés ou plus	
Taux d'entrée* annuel (total)	159,4	110,7	107,8	96,7
dont :				
en CDD	133,1	91,8	91,8	84,0
en CDI	26,3	19,0	16,0	12,8
Taux de sortie* annuel (total)	157,3	118,6	105,8	94,8
dont :				
fin de CDD	127,1	95,0	87,5	79,0
licenciement économique	0,5	0,3	0,3	0,2
licenciement autre	4,8	4,1	3,6	3,2
rupture conventionnelle	3,3	2,7	1,7	1,4
démission	12,8	9,7	7,5	6,3
retraite	1,1	1,3	1,3	1,6
fin de période essai	7,1	5,0	3,3	2,7
autres motifs	0,7	0,5	0,6	0,5
Taux de rotation** annuel (total)	158,4	114,7	106,8	95,8

Source : Dares, MMO, données rétrospectives avant 2017.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

*Le taux d'entrée (de sortie) est égal au nombre de recrutements (de départs) de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100.

**Le taux de rotation est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens de 10 à 50 salariés, 159,4 embauches ont été enregistrées en 2017.

Mouvements de main d'œuvre par secteur d'activité (en %) en 2017

	Taux de rotation *	Taux d'entrée **	Taux d'entrée en CDD	Taux d'entrée en CDI	Part des CDD dans les embauches	Taux de sortie **	Taux de fin de CDD	Taux de démission	Taux de licenciement économique	Taux de licenciement non économique	Taux de ruptures conventionnelles	Taux de fin de période d'essai	Taux de départs en retraite	Taux de sortie pour autres motifs (décès, accident...)
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	76,1	74,8	47,3	27,5	63,3	77,3	41,5	14,2	0,6	5,9	3,1	9,9	1,6	0,6
Cokéfaction et raffinage	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	14,8	15,0	6,0	8,9	40,2	14,6	4,2	3,6	0,6	1,3	1,3	0,9	1,8	0,9
Fabrication de matériels de transport	15,8	15,5	3,8	11,7	24,5	16,1	2,7	6,9	0,7	1,9	0,5	0,4	2,3	0,7
Fabrication d'autres produits industriels	26,3	26,6	15,1	11,5	56,8	25,9	11,7	5,3	0,7	2,4	1,9	1,7	1,7	0,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17,3	16,8	7,8	9,0	46,6	17,8	5,7	3,8	0,2	2,5	1,3	1,1	2,6	0,8
Construction	28,7	30,2	12,2	18,0	40,3	27,3	7,7	8,6	0,3	3,9	2,2	2,8	1,2	0,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	50,1	50,7	29,7	21,0	58,6	49,6	23,6	10,2	0,6	5,1	2,4	6,2	0,9	0,7
Transports et entreposage	38,4	39,4	26,4	13,0	66,9	37,4	22,3	4,6	0,2	4,0	1,1	2,9	1,8	0,4
Hébergement et restauration	297,2	296,7	248,4	48,3	83,7	297,8	243,3	24,1	0,2	8,5	2,9	16,8	0,8	1,1
Information et communication	205,9	208,3	186,6	21,7	89,6	203,4	182,9	10,0	0,4	2,6	2,5	3,8	0,6	0,6
Activités financières et d'assurance	23,8	24,3	14,2	10,1	58,5	23,3	11,6	4,7	0,2	1,7	1,3	1,7	1,8	0,4
Activités immobilières	51,3	53,0	35,8	17,1	67,6	49,5	32,1	7,2	0,1	2,6	2,5	2,9	1,7	0,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	132,7	134,4	113,8	20,5	84,7	131,1	108,4	8,8	0,3	4,6	2,6	4,5	1,0	0,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	257,5	258,3	241,3	17,0	93,4	256,8	234,8	10,1	0,2	3,7	2,0	3,9	1,7	0,5
Autres activités de services	304,0	304,9	289,3	15,6	94,9	303,0	282,9	8,8	0,2	3,4	2,5	3,7	1,1	0,4
Ensemble	122,3	123,3	104,2	19,1	84,5	121,3	99,4	9,1	0,4	4,0	2,1	4,5	1,3	0,6

Source : Dares, MMO.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

ns : non significatif.

*Le taux de rotation est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie.

**Le taux d'entrée (de sortie) est égal au nombre de recrutements (de départs) de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens du secteur de l'hébergement et de la restauration de 10 salariés ou plus, 248,4 embauches en CDD ont eu lieu en 2017.

Les déclarations d'embauche

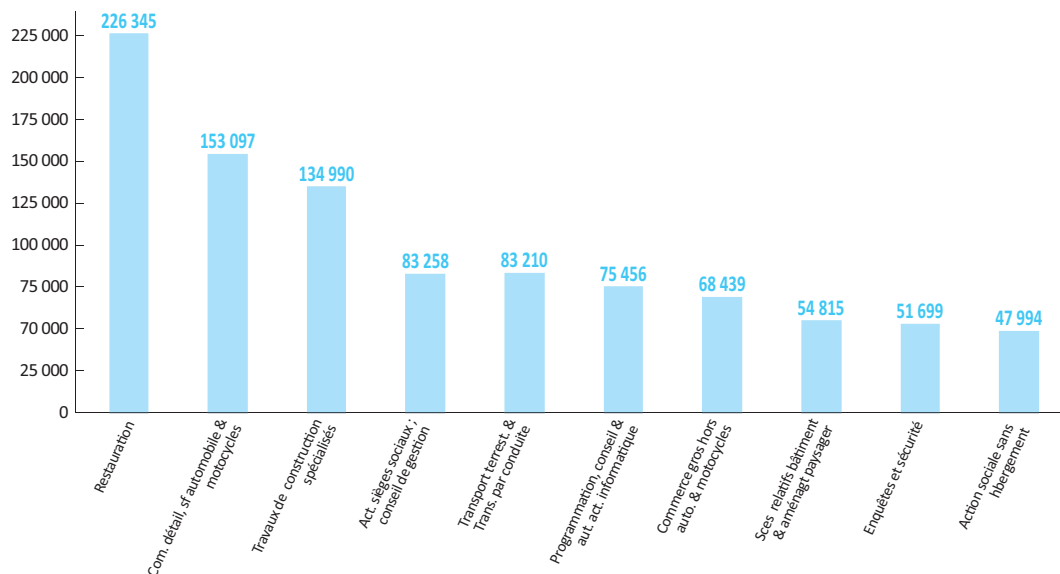
Déclarations d'embauches
de 2015 à 2019

										
	Contrat	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
2019	CDI et CDD de plus de 6 mois	605 542	124 666	131 762	119 617	293 265	210 790	141 729	115 322	1 742 693
	Tous contrats	3 385 214	454 797	487 260	444 555	1 570 351	789 376	635 523	427 956	8 195 032
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois (en %)	17,9	27,4	27,0	26,9	18,7	26,7	22,3	26,9	21,3
Évolution par rapport à 2015 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	24,1	37,2	26,6	27,7	28,3	28,0	25,4	33,9	27,3
	Tous contrats	10,2	27,6	12,6	15,4	4,1	16,8	25,3	29,1	12,8

Source : DPAE-Urssaf / Acoess.

Lecture : le nombre de déclarations d'embauche à Paris pour des recrutements en CDI et CDD de plus de 6 mois augmente de 24,1 % entre 2015 et 2019, contre +10,2 % pour l'ensemble des contrats.

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 99) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable
Déclarations d'embauche en 2019 de CDI ou de CDD de plus de 6 mois



Source : DPAE 2019 - Urssaf / Acof.

Lecture : en 2019, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 134 990 déclarations d'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

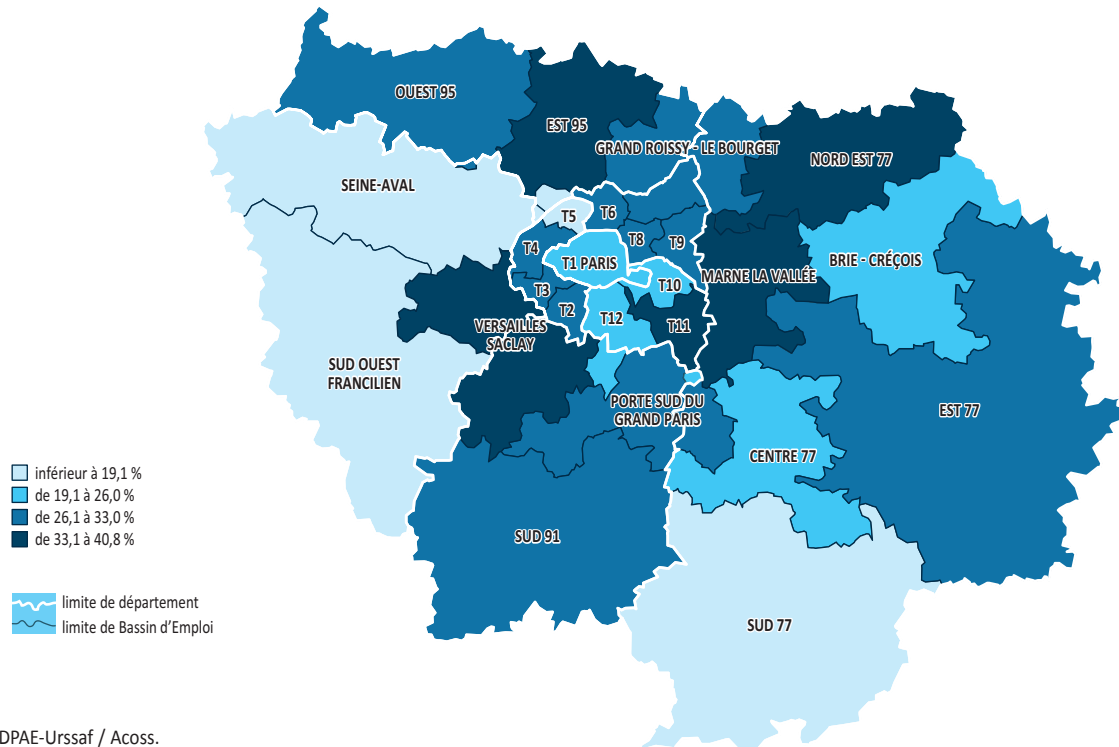
Profil des embauches pour les DPAE en emploi durable (en %)

	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	38,9	36,8	10,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	46,8	40,4	8,7
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	26,1	29,7	10,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	29,7	30,2	10,6
Fabrication de matériels de transport	27,8	38,8	7,7
Fabrication d'autres produits industriels	44,0	26,1	15,9
Construction	8,0	20,3	13,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	47,4	41,7	8,3
Transports et entreposage	18,0	26,1	13,4
Hébergement et restauration	37,9	43,3	7,3
Information et communication	34,7	25,1	6,7
Activités financières et d'assurance	53,8	28,7	8,3
Activités immobilières	56,7	26,1	14,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	42,8	23,3	12,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	70,9	26,3	15,5
Autres activités de services	59,4	30,8	13,6
Total général	41,3	30,3	11,1

Source : DPAE 2019 - Urssaf / Acoss.

Lecture : les femmes représentent 70,9 % des déclarations d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale; les jeunes 26,3 % et les 50 ans et plus 15,5 %.

Évolution des déclarations d'embauche en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois)
entre 2015 et 2019 par bassins d'emploi



Source : DPAE-Urssaf / Acoiss.

Les ruptures conventionnelles*

Nombre de demandes d'homologation reçues par les services de la Drieets

	2019	2020	Évolution 2020/2019 (en %)
Paris	40 308	44 819	11,2
Seine-et-Marne	8 499	8 283	-2,5
Yvelines	8 927	8 802	-1,4
Essonne	7 649	6 892	-9,9
Hauts-de-Seine	24 747	23 282	-5,9
Seine-Saint-Denis	10 481	10 052	-4,1
Val-de-Marne	9 137	8 961	-1,9
Val-d'Oise	6 847	6 854	0,1
Île-de-France	116 595	117 945	1,2
France entière	473 874	455 534	-3,9

Source : intra-RC (refonte).

* La rupture conventionnelle ayant été instituée par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », les premières demandes ont été enregistrées à partir d'août 2008. Elle constitue un nouveau mode de rupture amiable du contrat de travail. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Drieets. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.



► Drieets Île-de-France, 2019-89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal

Caractéristiques
des salariés ayant
signé une rupture
conventionnelle
en 2019 (en %)

											
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Sexe	Hommes	46,1	54,1	49,7	55,3	48,8	54,6	53,2	55,7	50,0	50,1
	Femmes	53,9	45,9	50,3	44,7	51,2	45,4	46,8	44,3	50,0	49,9
Âge	Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
	De 20 à 29 ans	21,4	19,6	18,2	18,9	16,0	18,1	19,0	19,7	19,1	21,3
	De 30 à 39 ans	40,7	33,3	32,7	34,4	39,5	37,9	36,5	34,8	37,9	34,7
	De 40 à 49 ans	21,3	24,2	24,6	23,6	24,8	24,3	24,0	23,0	23,2	23,0
	50 ans et plus	16,7	22,9	24,4	23,1	19,7	19,7	20,5	22,4	19,7	20,9
	Moins de 1 an	16,2	16,3	14,9	16,8	12,8	15,2	15,9	16,5	15,3	17,9
Ancienneté	De 1 à 4 ans	57,5	51,4	52,4	52,6	53,8	52,9	52,3	52,0	54,4	52,9
	De 5 à 9 ans	15,6	16,6	16,6	16,2	17,2	17,0	17,8	17,2	16,5	15,6
	De 10 à 19 ans	8,2	11,8	12,2	10,9	12,1	10,7	10,4	10,8	10,3	10,1
	20 ans et plus	2,5	3,9	3,9	3,6	4,1	4,1	3,5	3,4	3,4	3,5
Catégorie socioprofessionnelle	Employé	46,4	49,3	50,2	46,2	31,2	48,0	49,0	52,9	44,5	51,8
	Ouvrier qualifié ou non qualifié	4,0	21,0	12,6	17,6	4,4	14,9	14,9	18,0	9,6	17,6
	Technicien, contremaître, agent de maîtrise	9,4	11,5	11,2	12,3	11,1	11,1	11,5	11,4	10,7	11,1
	Cadre	40,2	18,2	26,0	23,9	53,3	26,0	24,7	17,7	35,3	19,5
Taille d'établissement	0 à 9 salariés	51,1	47,9	51,0	48,0	35,6	44,2	47,4	47,1	46,3	52,3
	10 à 49 salariés	27,4	29,1	27,3	27,6	20,8	27,1	27,3	30,5	26,3	27,4
	50 à 249 salariés	13,7	14,8	13,8	17,4	21,7	15,7	15,3	15,8	16,1	14,1
	250 salariés et plus	7,7	8,2	7,9	7,1	21,9	13,0	10,1	6,6	11,3	6,3
	Moins de 1 500 €	12,4	14,8	18,0	14,7	9,3	15,8	16,0	17,9	13,5	18,8
Rémunération mensuelle brute	De 1 500 € à 1 999 €	15,8	27,6	22,3	24,3	12,3	25,5	22,7	27,1	19,1	28,9
	De 2 000 € à 2 499 €	15,5	21,5	18,1	19,2	11,8	17,0	18,8	19,6	16,2	19,8
	2 500 € et plus	56,2	36,1	41,7	41,8	66,6	41,7	42,6	35,3	51,2	32,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DARES RC 2019.

Champ : Demandes homologuées.

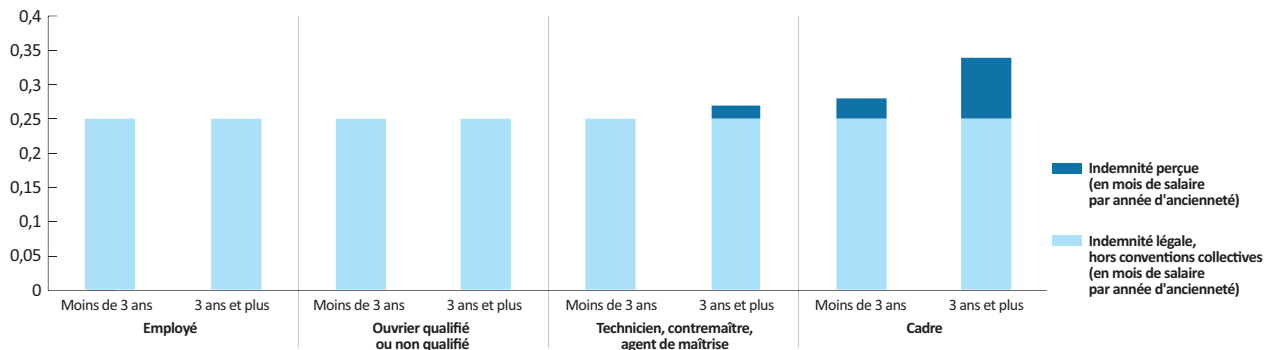
Rémunération mensuelle brute, indemnité de rupture conventionnelle et indemnité légale de licenciement

	Moyenne	1 ^{er} Décile	1 ^{er} Quartile	Médiane	3 ^e Quartile	9 ^e Décile
Rémunération mensuelle brute moyenne (en euros)	3 207	1 230	1 800	2 530	3 710	5 520
Indemnité de rupture conventionnelle (en euros)	9 300	350	790	2 100	6 500	20 200
Indemnité de rupture conventionnelle (en mois de salaire par année d'ancienneté)	0,44	0,25	0,25	0,26	0,33	0,71
Indemnité légale de licenciement (en euros)	5 056	320	710	1 710	4 470	11 550
Différence entre l'indemnité de rupture conventionnelle et légale (en euros)	4 243	0	0	20	940	8 140

Source : DARES RC 2019.

Champ : demandes homologuées en Île-de-France.

Indemnités médianes légales et perçues selon les catégories socioprofessionnelles et l'ancienneté



Source : DARES RC 2019.

Champ : demandes homologuées en Île-de-France.

Lecture : le minimum légal médian (hors convention collectives) s'élève à 0,25 mois de salaire par année d'ancienneté. L'indemnité médiane reçue par un cadre ayant au moins trois d'ancienneté est de 0,34 mois de salaire par année d'ancienneté environ, contre 0,25 mois de salaire par année d'ancienneté pour un employé ayant au moins trois ans d'ancienneté.

Les travailleurs handicapés

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus en 2019 (en %)

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Taux d'emploi hors accord agréé	2,2	3,0	2,8	2,7	2,1	2,9	3,1	3,2	2,5

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

* Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements effectif d'assujettissement total des établissements.

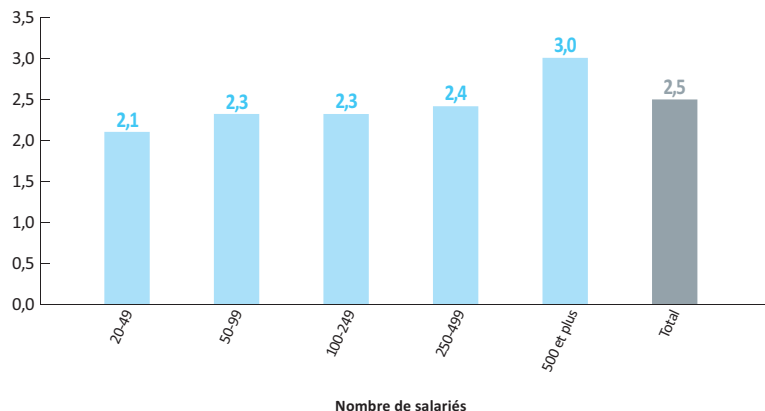
Salariés handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus par département en 2019 (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Hommes	42,5	57,2	59,7	59,2	48,7	56,9	54,4	59,5	51,5
Femmes	57,5	42,8	40,3	40,8	51,3	43,1	45,6	40,5	48,5
Moins de 25 ans	2,1	1,6	1,9	2,4	2,0	1,3	1,4	2,1	1,9
de 25 à 49 ans	48,1	47,2	46,0	47,0	46,9	48,2	46,4	46,1	47,2
50 ans et plus	49,8	51,2	52,0	50,7	51,1	50,4	52,2	51,8	50,9
Temps complet	68,3	74,4	75,4	74,3	73,3	73,9	73,1	74,5	72,4
Temps partiel	31,7	25,6	24,6	25,7	26,7	26,1	26,9	25,5	27,6
CDI	90,9	91,0	93,1	89,6	91,9	90,9	91,0	92,1	91,3
CDD	7,3	5,4	5,3	8,1	5,9	7,0	5,7	5,7	6,5
Intérim	1,3	2,8	1,5	2,3	1,9	1,8	3,1	2,0	1,9
Mise à disposition	0,5	0,8	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

Avertissement : Depuis le 1^{er} janvier 2013, la collecte de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) est transférée à l'AGEFIPH (Association de Gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Ceci a introduit une rupture dans la collecte et la série des données. Les résultats diffusés portent sur l'année 2019 et sont provisoires; les données des établissements relevant d'un accord agréé sur l'emploi des personnes handicapées ont été traitées à part car elles sont souvent faites par l'établissement siège qui centralise les informations pour les établissements de toute la France. Les données ne peuvent pas être comparées d'une année sur l'autre ni avec les résultats nationaux qui sont calculés à partir de données redressées sur la base des DADS.

Taux d'emploi* par taille des établissements franciliens
de 20 salariés et plus (hors accords agréés), en 2019 (en %)



Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.

Champ : établissements IDF répondants hors établissements sous accord agréé.

*Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements.

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés par secteur d'activité dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus (hors accords agréés), en 2019 (en %)



► Bref thématique n°60 : Les accords agréés en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en Île-de-France : analyse des bilans 2011 et 2012.



► Site du Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.
Champ : établissements IDF répondants hors établissements sous accord agréé.

Répartition par département des établissements déclarants couverts par un accord agréé (en %), en 2019

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Établissements sous accord agréé	22,0	8,1	11,9	9,2	21,7	9,6	9,8	7,6	100

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : 22,0 % des établissements déclarant appliquer un accord agréé dans leur DOETH sont situés à Paris.

Taux d'emploi dans les établissements déclarants couverts par un accord agréé (en %), en 2019

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Taux d'emploi	4,9	4,9	4,0	3,9	3,3	4,0	4,5	4,2	4,3

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : le taux d'emploi des établissements situés à Paris déclarant appliquer un accord s'élève à 4,9 % mais concerne des établissements qui ne sont pas nécessairement situés en Île-de-France.

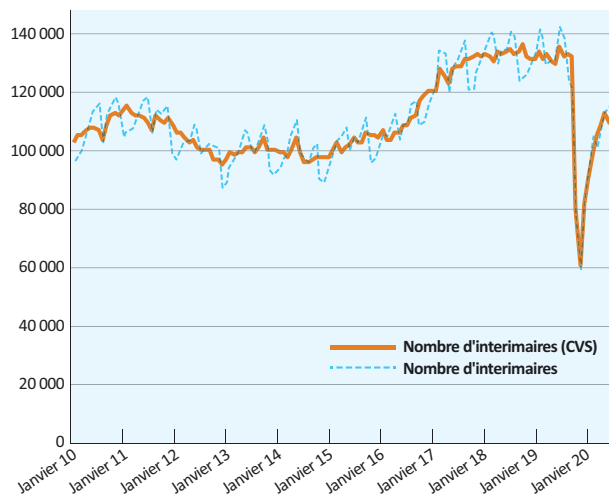
L'application d'un accord collectif agréé prévoyant la mise en œuvre d'un programme annuel ou pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés est une modalité de réponse à l'obligation d'emploi (Art. L5212-8 code du travail).

Dans la DOETH, les établissements déclarent s'ils «sont concernés par un accord spécifique à l'emploi des travailleurs handicapés» et la date de l'agrément de l'accord.

Ces établissements sous accord agréé établissent, le plus souvent au siège, une déclaration qui concerne l'ensemble des établissements de l'entreprise même s'ils sont situés en dehors de l'Île-de-France.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France
entre 2010 et 2020

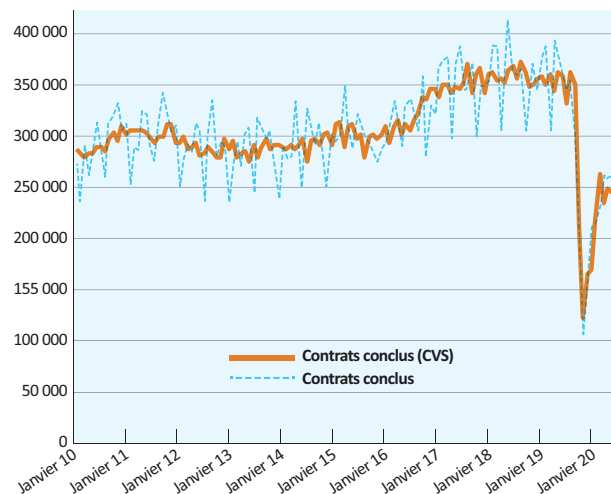


Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avvertissement : l'introduction progressive de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement des relevés mensuels de mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France
entre 2010 et 2020



Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.



► Les publications de la DARES.

L'intérim par département, en 2020 (données corrigées des variables saisonnières)	Nombre de contrats conclus en 2020	Évolution du nombre de contrats par rapport à 2019 (en %)	Volume moyen de travail temporaire (en équivalent temps plein) en 2020	Évolution du volume moyen de travail temporaire par rapport à 2019 (en %)	Nombre d'intérimaires à fin décembre 2020	Évolution du nombre d'intérimaires par rapport à fin décembre 2019 (en %)	Taux de recours à l'intérim en 2019* (en %)
Paris	459 726	-44,2	13 049	-30,6	13 207	-25,0	1,2
Seine-et-Marne	441 336	-26,6	16 825	-15,7	18 470	-9,6	5,4
Yvelines	296 098	-23,5	9 880	-26,1	11 177	-13,0	3,1
Essonne	365 636	-18,0	14 691	-9,6	17 485	0,7	4,8
Hauts-de-Seine	343 175	-36,4	14 900	-24,4	16 303	-15,6	2,0
Seine-Saint-Denis	275 205	-33,7	11 399	-18,7	13 496	-5,0	2,7
Val-de-Marne	301 858	-27,9	10 248	-22,6	11 645	-8,1	3,1
Val-d'Oise	366 664	-42,2	11 655	-32,3	13 232	-26,4	5,9
Île-de-France	2 849 697	-33,2	102 646	-22,6	115 015	-13,1	2,7
France	16 582 808	-20,5	626 786	-18,3	734 676	-5,5	3,1

Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

*Nombre d'intérimaires employés pour 100 salariés.

Lecture : en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 2,7 intérimaires.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Volume moyen de travail temporaire en équivalent temps plein (au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Taux de recours : nombre d'intérimaires à fin décembre pour 100 salariés en fin d'année (selon URSSAF).

Les nombres de contrats, d'intérimaires et de volume d'emploi en équivalent temps plein sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

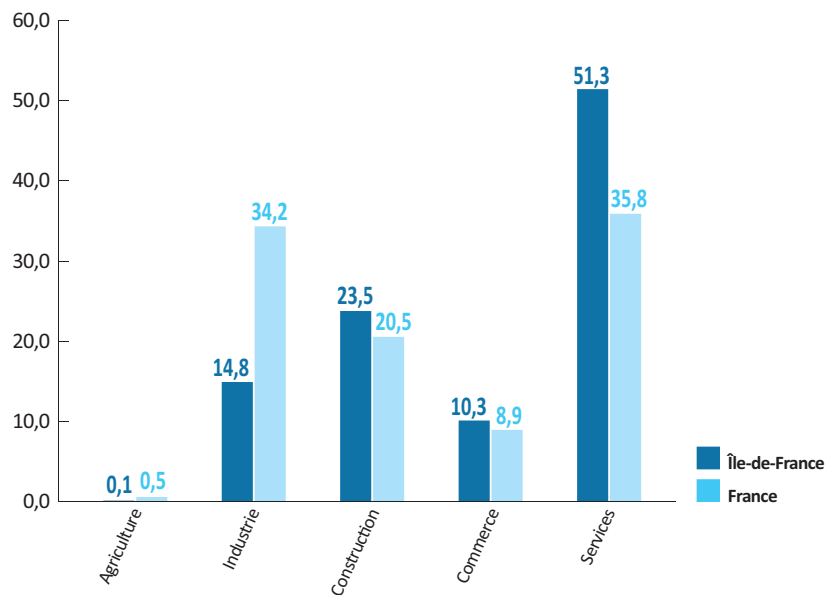
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur,
à fin décembre 2020 (Données corrigées des variables saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires									Évolution par rapport à fin décembre 2019 (en %)
	Paris	Seine- et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts- de- Seine	Seine- Saint- Denis	Val- de- Marne	Val- d'Oise	Île-de- France	
Agriculture, sylviculture et pêche	22	25	14	16	s	s	45	s	135	ns
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	304	663	498	560	1 113	908	543	399	4 989	-0,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	121	277	164	234	136	40	155	11	1 137	-32,7
Cokéfaction et raffinage	s	27	8	s	70	s	s	s	108	ns
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	19	229	241	197	187	147	72	99	1 192	-27,0
Fabrication de matériels de transport	8	32	1 432	159	78	388	57	483	2 637	-26,9
Fabrication d'autres produits industriels	761	1 661	926	661	726	580	546	1 096	6 956	-22,3
Construction	2 675	3 449	2 634	3 695	4 235	3 581	4 322	2 425	27 015	1,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 304	2 170	1 391	1 311	1 725	1 187	1 338	1 434	11 861	-17,7
Transports et entreposage	1 206	7 301	1 232	7 570	1 769	3 319	2 271	5 022	29 690	-0,9
Hébergement et restauration	225	87	58	124	112	96	95	47	843	-81,2
Information et communication	531	68	120	178	1 045	238	120	199	2 499	-13,5
Activités financières et d'assurance	1 369	32	121	101	868	192	197	117	2 996	-17,8
Activités immobilières	138	8	56	10	67	15	60	10	365	-20,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 512	1 919	1 894	2 411	2 961	2 119	1 417	1 583	16 817	-28,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 427	461	347	241	1 062	588	362	263	4 750	43,9
Autres activités de services	584	61	40	19	147	99	44	36	1 029	-46,7
Ensemble	13 207	18 470	11 177	17 485	16 303	13 496	11 645	13 232	115 015	-13,1

Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

s : secret statistique. ns : évolution non significative.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grand secteur d'activité,
à fin décembre 2020 (Données corrigées des variables saisonnières) (en %)



Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.



CHIFFRES
CLÉS
2021

POLITIQUE DU TRAVAIL

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2017 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles dans les entreprises de 11 salariés et plus organisées entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016, des élections de 2016 pour les TPE et des élections de janvier 2013 aux chambres d'agriculture pour la branche de la production agricole.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Île-de-France	
	Suffrages valablement exprimés	Score (%)
CFDT	406 437,83	24,09
CGT	369 365,02	21,89
CFE-CGC	241 014,60	14,29
CGT-FO	235 766,39	13,97
CFTC	175 745,83	10,42
UNSA	119 176,85	7,06
SOLIDAIRES	77 849,02	4,61
Autres OS	61 744,96	3,66
Total	1 687 100,50	100 ,00

Source : Ministère du travail, audience syndicale régionale diffusée en juillet 2017.

■ L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel sont les suivants

	Nombre d'entreprises*	Nombre de salariés	Audience entreprises (en %)	Audience salariés (en %)
MEDEF	123 387	8 518 902	29,41	70,72
CPME	144 939	3 010 875	34,54	25,00
U2P	150 605	507 855	35,89	4,22
La CNDI	647	7 532	0,15	0,06
Total	419 578	12 045 164	100,00	100,00

Source : haut conseil du dialogue social, 26 avril 2017.

* Nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Note : la CNDI n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

La négociation collective

Nombre de textes signés en 2019*									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Total	9 755	1 581	2 475	1 858	7 297	2 291	2 064	1 169	28 490

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2019 consolidée.

*Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux
- des avenants à des accords déjà signés
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint)
- des dénonciations d'accords en vigueur
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti
- des décisions unilatérales de l'employeur

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

La mise en place à partir du 28 mars 2018 de la téléprocédure a profondément modifié le mode d'enregistrement des textes. Ce sont dorénavant les entreprises (plus précisément l'établissement de l'entreprise qui dépose l'accord, autrement dit « unité déposante ») qui saisissent directement sur le portail de téléprocédure une partie des informations relatives à l'unité déposante et au texte enregistré. Les unités départementales de la Drieets ou DDETS doivent ensuite compléter et valider cette saisie.

Le système d'information a intégré progressivement les modifications sur les nouveaux signataires et les nouveaux thèmes apportées par les ordonnances de septembre 2018 ; l'apprentissage du nouveau cadre de dépôt et de saisie a pu se traduire par des erreurs de saisie telles que l'enregistrement sous un même numéro de plusieurs textes distincts, des codages erronés dans les thématiques, les types de signataires...

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés en 2019*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Répartition par thèmes (en %)**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI)
Paris	3 810	59	31	13
Seine-et-Marne	651	72	20	10
Yvelines	876	66	29	13
Essonne	733	70	23	14
Hauts-de-Seine	2 362	64	30	15
Seine-Saint-Denis	632	68	24	12
Val-de-Marne	757	71	22	11
Val-d'Oise	439	67	24	17
Île-de-France	10 260	64	28	14

Source : DaccordNG / DDETS-Driets / Dares, base 2019 consolidée.

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes pouvant aborder d'autres thèmes que l'épargne salariale.

** Le total peut être supérieur à 100 % un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Textes signés et enregistrés
par type en 2019hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	3 963	642	1 070	760	3 373	1 102	893	497	12 300
Adhésion à un accord	19	0	1	0	34	3	2	0	59
Avenant	638	76	163	111	656	188	136	61	2 029
Dénonciation d'accords	74	16	4	5	30	10	25	3	167
Désaccord (constats)*	257	44	74	54	291	93	69	35	917
Autre	88	8	11	0	17	68	1	2	195
Total hors décisions unilatérales	5 039	786	1 323	930	4 401	1 464	1 126	598	15 667
Décision unilatérale employeur**	906	144	277	195	534	195	181	132	2 564
Total	5 945	930	1 600	1 125	4 935	1 659	1 307	730	18 231

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2019 consolidée.

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de déposer un plan d'action unilatéral afin de satisfaire aux obligations de négocier sur certains thèmes.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions à certaines obligations de négociations, notamment celles relatives à l'égalité professionnelle, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Textes signés et enregistrés par thème
en Île-de-France en 2019Hors décisions unilatérales et hors textes traitant de l'épargne
salariale seuleRépartition des textes
(en %)

Salaires et primes	30,7
Classifications	0,8
Temps de travail	24,3
Durée collective temps de travail	8,5
Aménagement du temps de travail	6,1
Compte épargne-temps	2,1
Fixation des congés	6,4
Heures supplémentaires	3,6
Travail du dimanche	1,1
Don de jour et jour de solidarité	2,7
Emploi	7,1
Emploi	2,2
GPEC	1,5
Accord de méthode (PSE)	1,4
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,6
Travailleurs handicapés	1,8
Mobilité	0,6
Performance collective	0,5
Rupture conventionnelle collective	0,4
Protection sociale	6,0
Prévoyance collective	2,3
Couverture complémentaire santé	4,4
Retraite supplémentaire	0,7
Égalité professionnelle et diversité	12,1
Égalité salariale entre femme et homme	11,9
Non discrimination -diversité	4,1
autres dispo egpro	8,9
Conditions de travail	13,6
Autres cond.trav.	5,4
Stress, risques psycho-sociaux	0,2
Pénibilité	0,4
Télétravail	4,5
Droit déconnexion	3,6
QVT, vie pers/coll	5,6
Formation professionnelle	1,1
Droit syndical, IRP, expression des salariés	15,8
Autres thèmes	19,5
Total textes	15 667

Lecture : 30,7 % des textes signés
en 2019 en Île-de-France portent
sur les salaires et les primes.

Un texte pouvant aborder plusieurs
thèmes, le total des fréquences
est supérieur à 100 %.

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2019 consolidée.

Textes signés et enregistrés
par type de signataire en 2019hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué(s) syndical(aux)	3 814	598	1 077	775	3 796	1 282	953	497	12 792
Élu ou salarié mandaté	141	29	43	18	89	25	16	34	395
Élu non mandaté	544	80	133	86	278	62	72	44	1 299
Salariés à la majorité des deux-tiers	369	57	37	35	104	45	52	17	716
Employeur seul*	1 054	165	310	211	662	244	211	137	2 994
Modalités de conclusion multiples	5	1	0	0	6	1	2	1	16
nr	18	0	0	0	0	0	1	0	19
Total	5 945	930	1 600	1 125	4 935	1 659	1 307	730	18 231

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2019 consolidée. nr : non renseigné.

* Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2019 hors textes traitant de l'épargne salariale seule

Répartition des textes signés par les
délégués désignés par les syndicats,
par ordre de représentativité (en %)

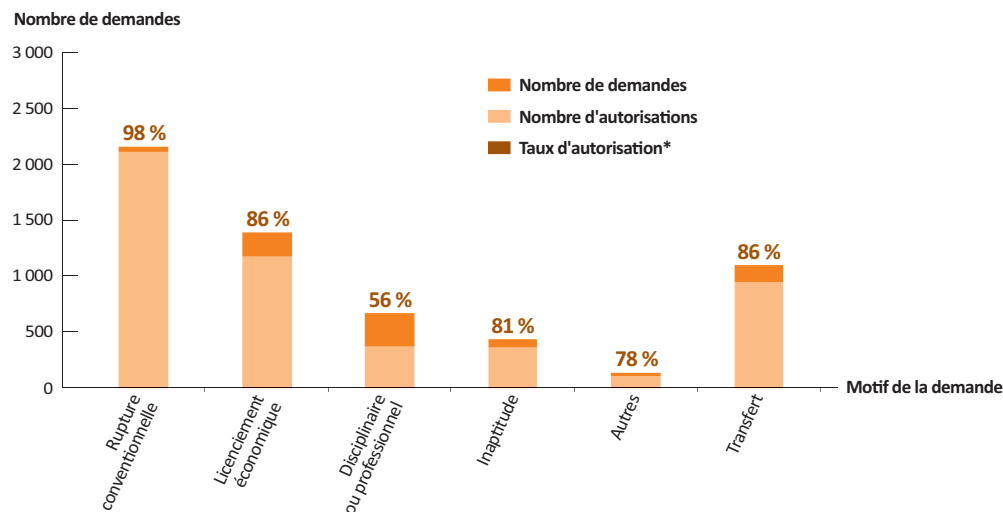
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	78,9	88,4	78,7	81,3	78,8	78,7	78,6	85,8	79,7
CGT	90,5	90,9	93,9	90,0	89,6	83,6	92,6	85,2	89,9
CGT-FO	93,1	91,9	93,8	92,1	91,9	90,7	93,6	91,3	92,4
CFE-CGC	92,3	91,4	93,4	94,7	92,6	91,1	88,0	91,7	92,2
CFTC	89,0	92,1	91,3	92,1	86,1	81,3	84,7	84,8	87,4
Autres	87,3	87,1	89,7	87,4	91,8	89,7	89,6	82,6	89,4
Total	3 814	598	1 077	775	3 796	1 282	953	497	12 792

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2019 consolidée.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Les licenciements de salariés protégés

Demandes et autorisations de licenciements et de transferts traitées en Île-de-France par motif en 2020



Source : Wiki'T - traitement Drieets Île-de-France Sese.

* Le taux d'autorisation est le rapport entre le nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) et le nombre de demandes (autorisation + refus + "autre" (dont rejet et retrait)).

Les "autres motifs" regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier, les ruptures anticipées de CDD, les mises à la retraite et les autres motifs.

Les "motifs disciplinaires et professionnels" regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs.

Les "licenciements économiques" regroupent les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique et les demandes à motif économique.

Lecture : en Île-de-France, environ 2 200 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2020. 98 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé, en 2017

Salaire brut en équivalent temps plein (ou brut annuel), par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socio-professionnelle	Salaire brut en équivalent temps plein* (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	76 879	39 639	29 148	30 404	23 220	49 363
Seine-et-Marne	62 760	38 256	26 780	30 398	24 283	35 659
Yvelines	69 998	42 200	27 249	31 265	24 518	44 881
Essonne	69 068	38 710	27 310	30 547	23 571	40 707
Hauts-de-Seine	79 191	43 377	29 196	30 514	22 685	58 307
Seine-Saint-Denis	71 893	38 471	29 532	29 370	23 452	42 731
Val-de-Marne	69 724	40 405	28 001	30 532	23 667	41 669
Val-d'Oise	66 825	38 029	27 188	30 179	23 912	37 430
Île-de-France	74 890	40 321	28 504	30 373	23 634	47 068
France entière	66 169	37 134	26 375	29 108	23 597	37 002

Source : Insee, base Tous salariés, validité 2017.

champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

*Le salaire brut en équivalent temps plein correspond au salaire que l'employeur aurait offert au salarié s'il avait travaillé à temps plein toute l'année. Pour les postes à temps complet, le salaire brut en équivalent temps plein correspond à une notion de salaire brut annualisé pondéré par la durée de présence (le salaire brut annuel par année travail).

Évolution méthodologique : Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent aux administrations sont remplacées progressivement par les déclarations sociales nominatives (DSN). Les données utilisées pour le millésime 2017 sont donc issues pour partie de DSN (environ 75 % des entreprises) et pour partie de DADS (25 % des entreprises), alors que celles du millésime 2016 sont produites à partir des seules DADS. Dans ce contexte de changement progressif des sources d'informations, l'Insee refond ses traitements statistiques. Ainsi, les résultats en niveau dans cette publication ne sont pas directement comparables à ceux des publications sur les millésimes antérieurs.

Les principaux changements sont les suivants :

- le champ retenu excluait auparavant les postes considérés comme annexes, c'est-à-dire avec un faible volume de travail ; ils sont désormais inclus ;
- pour les personnes à temps complet, les équivalents temps plein étaient calculés à partir de la durée annuelle de présence dans l'entreprise ; désormais, ils sont calculés comme pour les personnes à temps partiel à partir des heures déclarées (ou des jours déclarés dans le cas des salariés au forfait) ;
- avec la DSN, les entreprises ont pu revoir leur système d'information et modifier leur comportement déclaratif sur des variables n'ayant pas d'incidence financière directe (comme sur les professions et catégories socioprofessionnelles).

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels), en 2017

Catégorie socioprofessionnelle * Sexe		Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
		Île-de-France				France entière			
		Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Hommes	Cadres	36 028	61 295	133 754	3,71	33 819	56 455	112 868	3,34
	Professions intermédiaires	24 206	37 590	60 065	2,48	23 828	35 983	55 826	2,34
	Employés	19 103	25 157	41 101	2,15	19 172	24 505	38 358	2,00
	Ouvriers qualifiés	19 928	28 983	42 113	2,11	20 979	27 875	39 351	1,88
	Ouvriers non qualifiés	18 184	23 021	32 798	1,80	18 048	23 321	32 249	1,79
	Hommes	20 814	36 504	86 812	4,17	20 691	30 865	64 378	3,11
Femmes	Cadres	34 026	54 040	102 040	3,00	31 565	49 837	89 666	2,84
	Professions intermédiaires	23 526	35 652	55 762	2,37	22 358	32 375	48 734	2,18
	Employées	19 086	25 622	40 702	2,13	19 008	23 890	35 174	1,85
	Ouvrières qualifiées	19 591	26 443	40 706	2,08	19 781	24 973	35 147	1,78
	Ouvrières non qualifiées	17 846	21 020	28 494	1,60	17 808	21 638	28 792	1,62
	Femmes	20 221	34 034	70 171	3,47	19 540	27 244	52 311	2,68
Ensemble	Cadres	35 118	58 185	121 158	3,45	32 893	53 857	104 562	3,18
	Professions intermédiaires	23 870	36 642	58 080	2,43	23 059	34 239	52 820	2,29
	Employés	19 093	25 431	40 856	2,14	19 055	24 072	36 161	1,90
	Ouvriers qualifiés	19 894	28 767	42 012	2,11	20 785	27 536	38 983	1,88
	Ouvriers non qualifiés	18 100	22 300	31 642	1,75	17 950	22 671	31 237	1,74
	Total	20 534	35 415	79 575	3,88	20 055	29 323	59 301	2,96

Source : Insee, base Tous salariés, validité 2017.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Lecture : en 2017, en Île-de-France, 10 % des salariés gagnent moins de 20 534 € par an ; 50 % des salariés gagnent moins ou plus de 35 415 €. Le salaire annuel des 10 % des salariés les mieux payés est 3,88 fois plus élevé que le salaire des 10 % des salariés les moins payés.

Les expositions professionnelles

Le champ de l'enquête SUMER 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête de 2010, dont certains résultats étaient présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête SUMER 2017 est élargi aux trois versants de la fonction publique, hors Ministère de l'Éducation Nationale.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(% de salariés)


Île-de-France
76,9
22,6
19,8

Salariés exposés à au moins une contrainte physique

76,9

Salariés exposés à au moins un agent chimique

22,6

Salariés exposés à des agents biologiques

19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets IdF - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9% des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés et agricoles	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets IdF - Sese. Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6% des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4% à au moins un agent chimique et 18,8% à des agents biologiques.

Exposition aux contraintes physiques (% de salariés)

	 Île-de-France
Contraintes posturales et articulaires	61,8
dont (en %) :	0,0
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).



► Dares Synthèse Stat' 2019-030 -
Les expositions aux risques professionnels

► Dares Analyses 2019-041 - Comment ont évolué les
expositions des salariés du secteur privé aux risques
professionnels sur les vingt dernières années ?

► Tableau de bord de la santé au travail
en Île-de-France

Les contraintes organisationnelles

Durée de l'absence du domicile du fait du travail (en %)

		
	Île-de-France	National
Absence du domicile < 10h	30,6	44,2
Absence du domicile = 10h	24,4	22,9
Absence du domicile > 10h	45,0	32,9

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets IdF - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 45,0 % des salariés répondants sont absents de chez eux du fait de leur travail plus de 10 heures lors d'une journée, contre 32,9 % au niveau national.

Pratiquer le télétravail (en %)

		
	Île-de-France	National
Quelques jours ou demi-journées par mois	5,3	4,1
1 jour par semaine	3,0	1,5
2 jours par semaine	1,4	0,8
3 jours ou plus par semaine	0,8	0,7
Jamais	89,5	93,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets IdF - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 5,3 % des salariés répondants pratiquent le télétravail quelques jours ou demi-journées par mois, contre 4,1 % au niveau national.



► Insee Références, 2019
Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?

► Dares Analyses 2019-051
Quels sont les salariés concernés par le télétravail ?

Caractéristiques du temps de travail

(en %)

	 Île-de-France	National
Horaires journaliers non identiques	19,7	23,4
Plusieurs périodes de travail dans la journée	6,7	9,8
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	13,4	14,1
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	32,7	30,2
Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	50,1	51,9
Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	36,5	35,8
Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail	9,6	9,7

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets IdF - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 32,7 % des salariés répondants travaillent le soir (entre 20h et minuit), contre 30,2 % au niveau national.

Les maladies professionnelles* en Île-de-France, en 2018

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 489	5 797	5 817	5 840	5 951	5 989	5 657	5 313	5 315
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	590	616	573	480	457	514	445	405	381
Atteintes auditives (T42)	84	87	98	66	71	74	58	54	46
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	68	76	62	69	68	80	60	56	47
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)	47	37	46	40	42	39	34	32	27
Autres	152	148	182	210	207	248	311	279	346
Total maladies professionnelles	6 430	6 761	6 778	6 705	6 796	6 944	6 565	6 139	6 162

Source : Rapport de sinistralité 2018, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée.

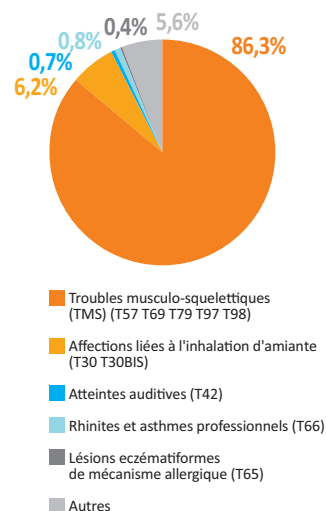
Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est «présumée» d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles : <http://www.inrs-mp.fr/mp/cgi-bin/mppage.pl?>

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.

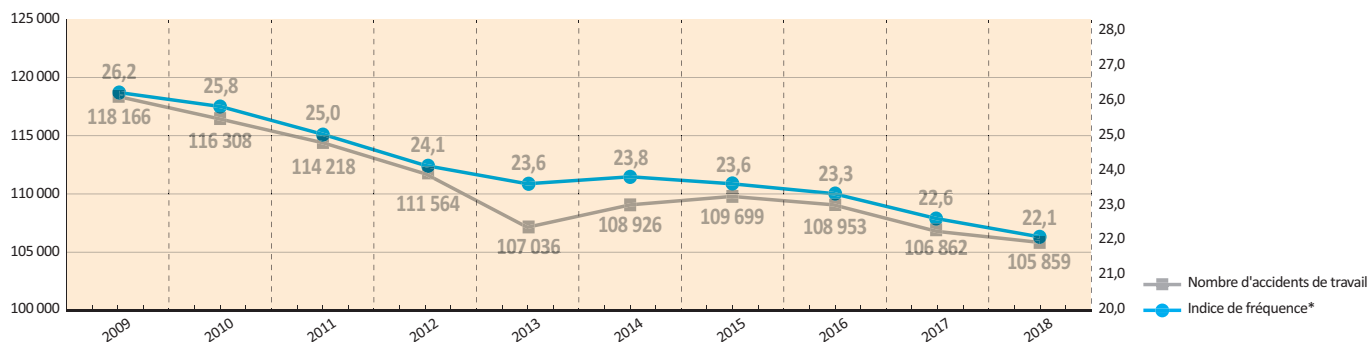
Répartition par type de maladies reconnues



Source : Rapport de sinistralité 2018, CRAMIF.

Les accidents du travail

Évolution du nombre et de la fréquence des accidents du travail, hors trajet, de 2009 à 2018



Source : rapport de sinistralité 2018, CRAMIF (rapport de sinistralité réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France).

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1er règlement pour 1 000 salariés.

Dans le cadre de la simplification des déclarations sociales, sur le périmètre des entreprises privées, le mode de calcul des effectifs et des heures travaillées a été modifié avec la mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Déclaration Annuelle des Données Sociales. Ceci génère une rupture (sur les dénombrements des salariés et des heures travaillées) entre les années 2016 et 2017, ainsi qu'entre les années 2017 et 2018.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité, en 2018

Classement réalisé par indice de fréquence décroissant

	Nombre d'AT	Indice de fréquence*	Nombre de journées indemnisées	Nombre moyen de journées indemnisées
Transports et entreposage	14 005	53,7	1 193 302	85,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 254	43,9	122 884	98,0
Santé humaine et action sociale	14 593	41,9	1 052 756	72,1
Construction	10 554	36,5	965 016	91,4
Hébergement et restauration	9 980	32,3	683 718	68,5
Arts, spectacles et activités récréatives	2 773	31,7	143 460	51,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	18 905	27,7	1 397 055	73,9
Activités de services administratifs et de soutien	14 031	26,4	1 283 665	91,5
Industries extractives	40	25,7	1 783	44,6
Activités immobilières	1 595	19,5	135 555	85,0
Industrie manufacturière	5 728	17,0	402 745	70,3
Autres activités de services	1 886	15,2	148 219	78,6
Administration publique	3 310	11,8	165 177	49,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	93	9,4	6 748	72,6
Enseignement	1 119	9,0	64 436	57,6
Activités extra-territoriales	42	8,6	3 905	93,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 888	5,1	197 009	68,2
Information et communication	1 724	4,1	108 777	63,1
Activités financières et d'assurance	1 215	3,9	84 077	69,2

Source : rapport de sinistralité 2018, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Note : Les indemnités Journalières correspondent à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu ; l'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Lecture : en 2018, dans le secteur des transports et entreposage, 14 005 AT ont été reconnus. 53,7 AT pour 1 000 salariés. Chaque AT a donné lieu à 85,2 journées indemnisées en moyenne.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé regroupant au moins 500 salariés, en 2018

Sélection des 10 secteurs détaillés présentant les indices de fréquence les plus élevés

	Nombre d'AT	Part d'AT du secteur d'activité en Île-de-France (en %)	Indice de fréquence
Hébergement médico-social et social	6 093	5,8	83,0
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	982	0,9	59,3
Transports aériens	2 821	2,7	56,9
Entreposage et services auxiliaires des transports	4 270	4,0	55,0
Transports terrestres et transport par conduites	5 650	5,3	54,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	66	0,1	51,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1 992	1,9	45,3
Fabrication de meubles	116	0,1	44,7
Activités de poste et de courrier	1 227	1,2	44,1
Action sociale sans hébergement	4 510	4,3	41,8
Autres secteurs d'activité	78 132	73,8	18,2
Total Île-de-France	105 859	100,0	22,1

Source : Rapport de sinistralité 2018, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

*l'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Lecture : en 2018, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social 6 093 AT ont été reconnus, soit 5,8 % de l'ensemble des AT franciliens. 83,0 AT pour 1 000 salariés.

La médecine du travail

Les services de santé au travail, en 2019

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SIR*	Nombre de médecins (ETP)
Services à compétence interprofessionnelle	18	3 138 592	9 %	} 648 médecins du travail + 124 collaborateurs médecins
Services à compétence uniquement professionnelle	4	222 679	9 %	
Services autonomes (estimations)	152	698 097	--	375

Source: Drieets Île-de-France - pôle T inspection médicale du travail.

* SIR : suivi individuel renforcé.

Note : il y a eu 29 contestations d'avis du médecin du travail en 2020 (procédure devant les Prud'hommes article L. 4624-7 du code du travail).

L'inspection du travail

Le découpage des unités de contrôle en Île-de-France

L'Île-de-France compte 440 sections d'inspection du travail chargées du contrôle des entreprises de la région, et regroupées en 44 unités de contrôle.

Les sections correspondent à un territoire géographique défini. Certaines ont également une compétence sectorielle : transports ferroviaires, routiers et fluviaux, RATP, entreprises agricoles, zones aéroportuaires, grands chantiers (chantiers de prolongation des lignes de métro et de RER et chantiers liés aux JO 2024).

En Île-de-France, en 2018, 369 934 établissements correspondent au champ de l'inspection du travail, ce qui représente 4 589 245 salariés.

Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre de salariés

- moins de 91 076 salariés
- de 91 076 à 104 177 salariés
- de 104 177 à 115 621 salariés
- plus de 115 621 salariés

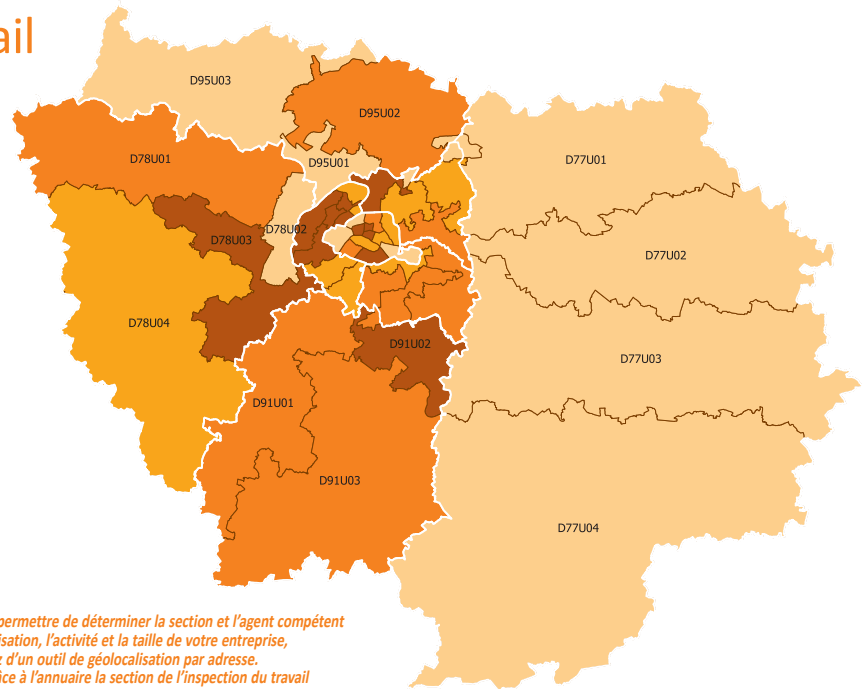


► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

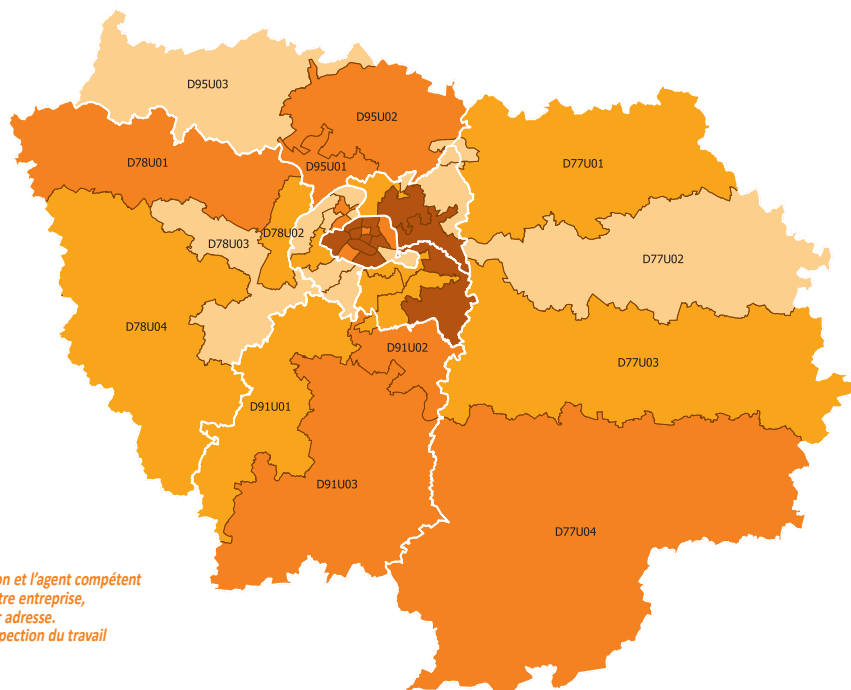
Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.



Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre d'établissements

- moins de 6 553 établissements
- de 6 553 à 8 778 établissements
- de 8 778 à 10 256 établissements
- plus de 10 256 établissements



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.

Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre de salariés

- moins de 91 076 salariés
- de 91 076 à 104 177 salariés
- de 104 177 à 115 621 salariés
- plus de 115 621 salariés

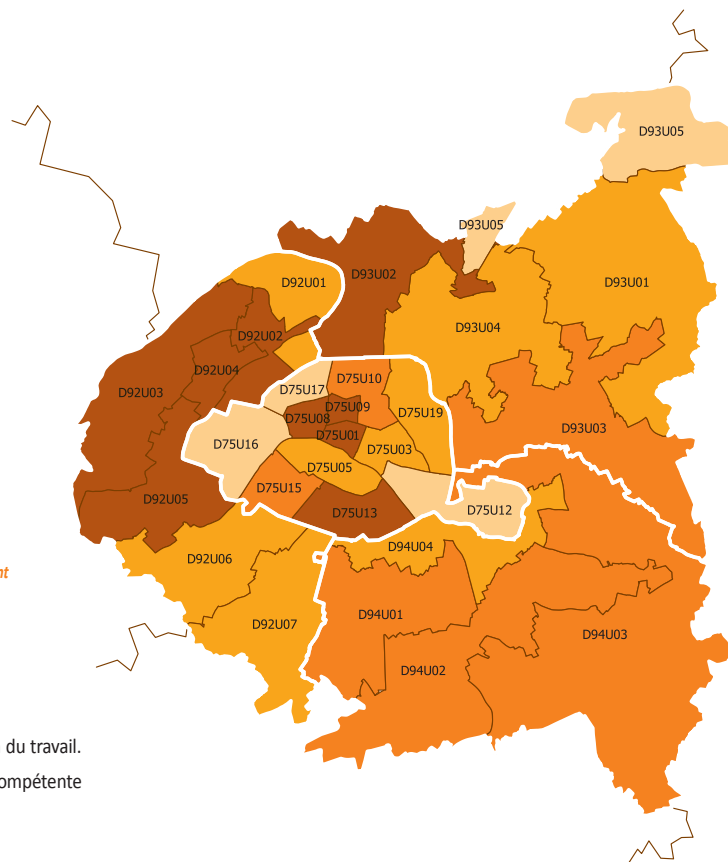


► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.



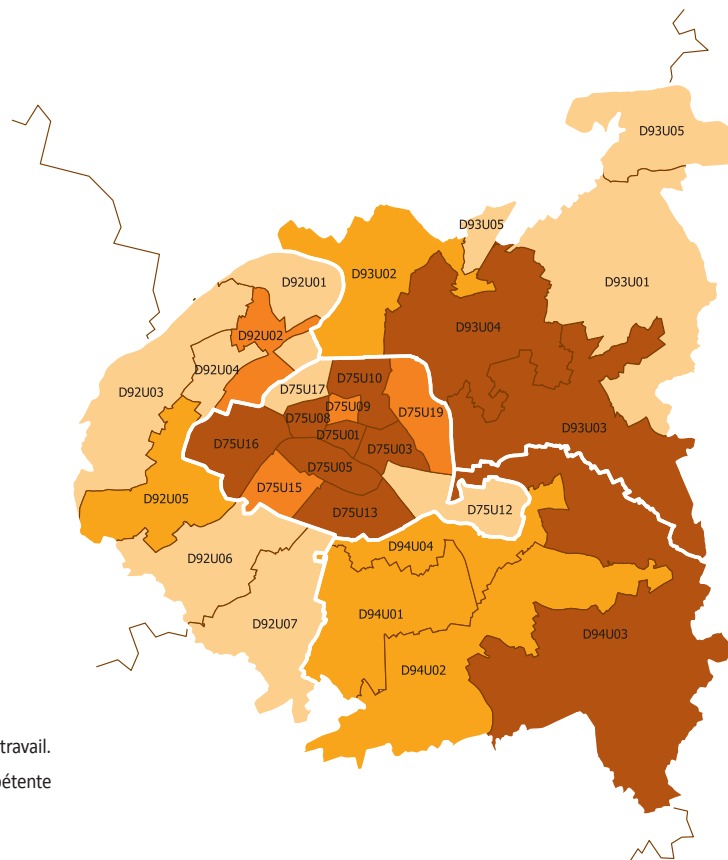
Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre d'établissements

- moins de 6 553 établissements
- de 6 553 à 8 778 établissements
- de 8 778 à 10 256 établissements
- plus de 10 256 établissements



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.



Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.



CHIFFRES
CLÉS
2021

MARCHÉ DU TRAVAIL

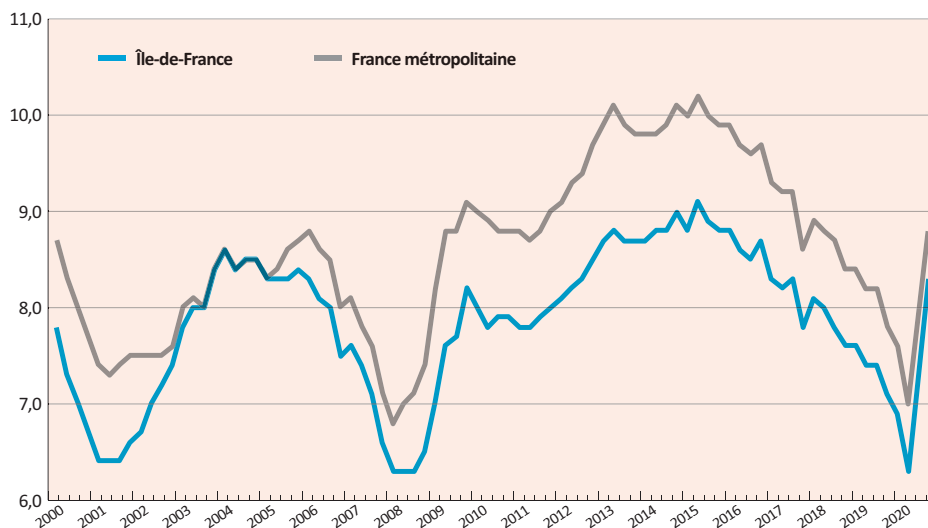


► données trimestrielles
sur le marché du travail.

► Synthèse conjoncture :
l'état du marché du travail francilien.

Le taux de chômage

Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine, depuis 2000 (en %)



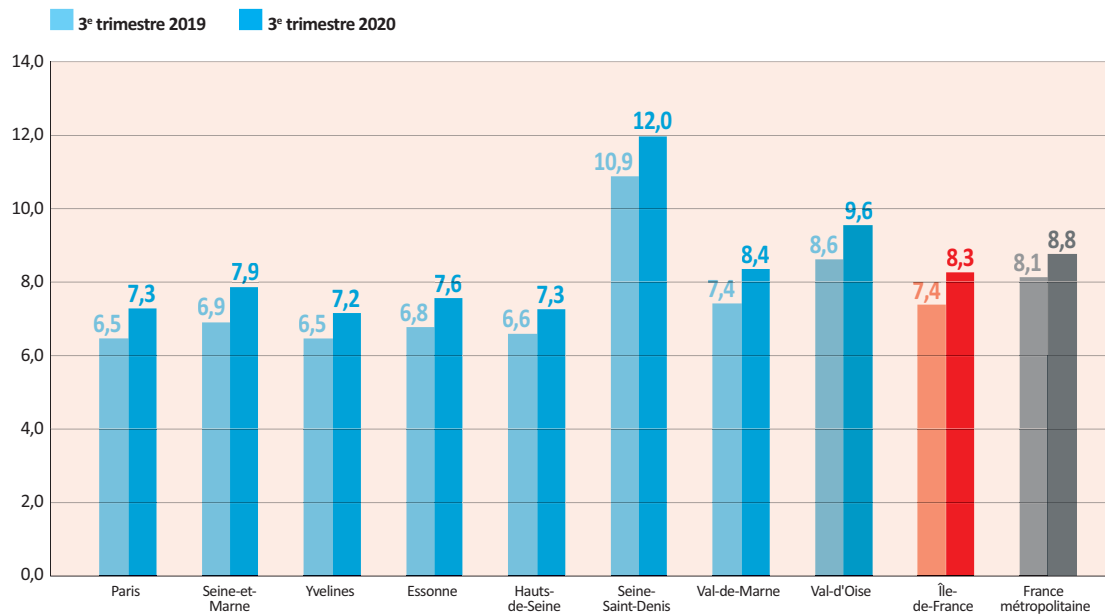
► **Bref thématique n°53 :**
Le chômage en Île-de-France,
son importance, ses caractéristiques
par rapport aux autres régions.

NB : du fait d'une rénovation du questionnaire de l'enquête emploi de l'Insee qui sert à mesurer le taux de chômage, une nouvelle série de données a été publiée à partir du 4^e trimestre 2013, non comparable avec les taux publiés précédemment. Ces derniers ont été révisés (« rétopolés ») pour les rendre comparables aux taux qui sont publiés.

Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

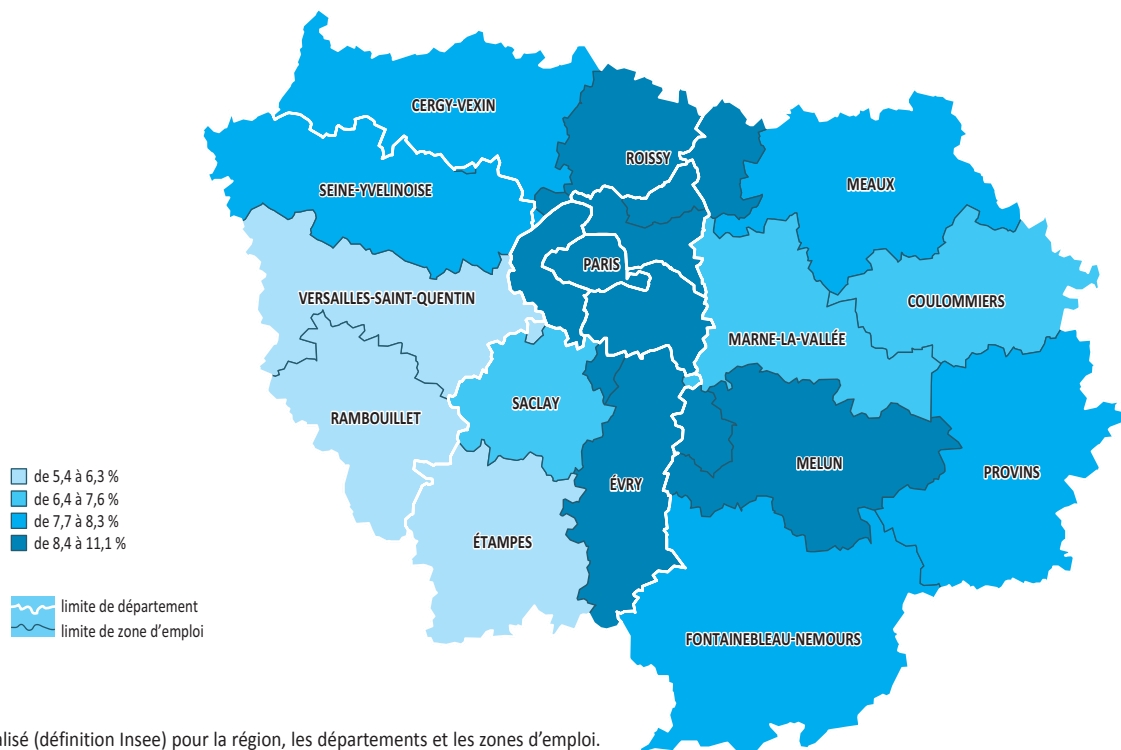
Taux de chômage* par département en Île-de-France (en %)



Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements.

Taux de chômage* localisé par zone d'emploi en Île-de-France, au 3^e trimestre 2020



Source : Insee.

* Taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région, les départements et les zones d'emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi*

Avertissement : la mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a affecté la qualité des remontées d'information sur les variables du métier et de la qualification de l'emploi recherché. Dans l'attente d'un correctif, les statistiques consacrées aux demandeurs d'emploi par catégorie ou domaine professionnel ne sont plus présentées.

Demandeurs d'emploi par catégorie, au 3^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	146 340	76 950	73 270	67 370	90 830	134 580	84 630	81 190	755 160	3 673 400
B	30 470	11 050	10 820	9 880	13 470	18 090	11 790	10 100	115 670	718 400
C	35 710	22 530	19 850	19 970	20 520	28 920	19 420	19 530	186 450	1 392 000
A+B+C	212 520	110 530	103 940	97 220	124 820	181 590	115 840	110 820	1 057 280	5 783 800
D	7 980	6 070	5 180	5 400	5 400	6 950	5 370	4 890	47 240	332 900
E	11 010	5 590	5 850	5 150	7 850	4 830	5 180	5 100	50 560	313 200
Ensemble A+B+C+D+E	231 510	122 190	114 970	107 770	138 070	193 370	126 390	120 810	1 155 080	6 429 900

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	+14,1	+15,0	+13,5	+14,7	+12,6	+12,7	+15,6	+15,1	+14,0	+9,5
B	-7,0	-5,6	-5,2	-6,1	-6,0	-6,6	-6,5	-7,1	-6,4	-3,1
C	-9,3	-4,9	-3,5	-5,4	-8,1	-10,6	-9,0	-9,8	-7,9	-2,4
A+B+C	+6,0	+8,0	+7,6	+7,6	+6,4	+6,1	+8,1	+7,6	+7,0	+4,7
D	+21,5	+18,3	+21,3	+24,7	+25,9	+19,8	+23,2	+15,1	+21,1	+11,7
E	-8,4	-13,3	-5,5	-9,0	-5,4	-17,6	-14,1	-16,3	-10,7	-12,1
Ensemble A+B+C+D+E	+5,7	+7,3	+7,4	+7,4	+6,3	+5,8	+7,5	+6,6	+6,6	+4,1

Source : Dares / Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

*Les évolutions sur le trimestre présentent les variations par rapport au trimestre précédent. Les évolutions sur un an présentent les variations par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie, au 3^e trimestre 2020 (en %)

										
Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	63,2	63,0	63,7	62,5	65,8	69,6	67,0	67,2	65,4	57,1
B	13,2	9,0	9,4	9,2	9,8	9,4	9,3	8,4	10,0	11,2
C	15,4	18,4	17,3	18,5	14,9	15,0	15,4	16,2	16,1	21,6
A+B+C	91,8	90,5	90,4	90,2	90,4	93,9	91,7	91,7	91,5	90,0
D	3,4	5,0	4,5	5,0	3,9	3,6	4,2	4,0	4,1	5,2
E	4,8	4,6	5,1	4,8	5,7	2,5	4,1	4,2	4,4	4,9
Ensemble A+B+C+D+E	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

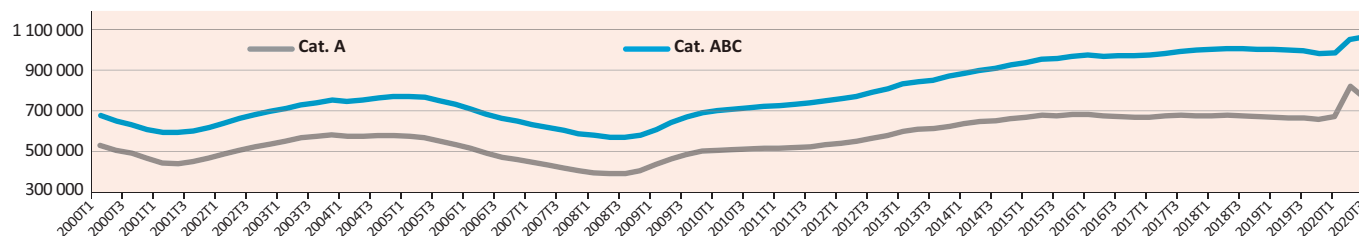
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en Île-de-France, depuis le 1^{er} trimestre 2000

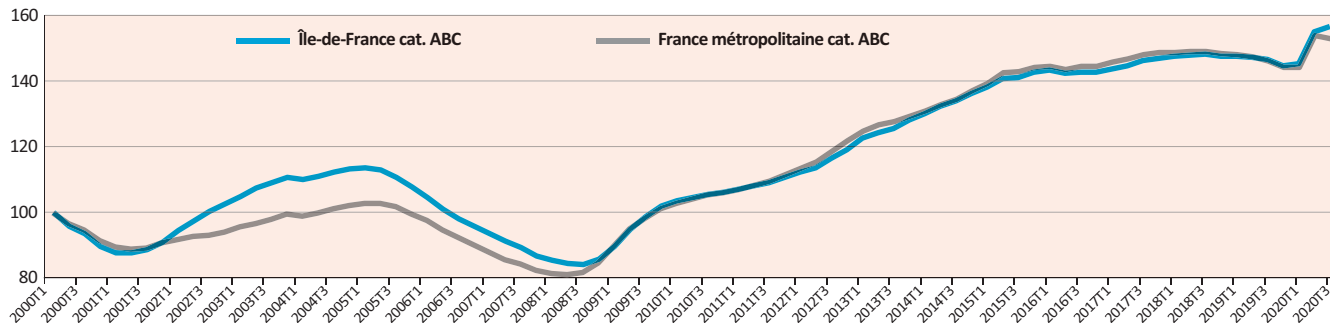
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), depuis le 1^{er} trimestre 2000

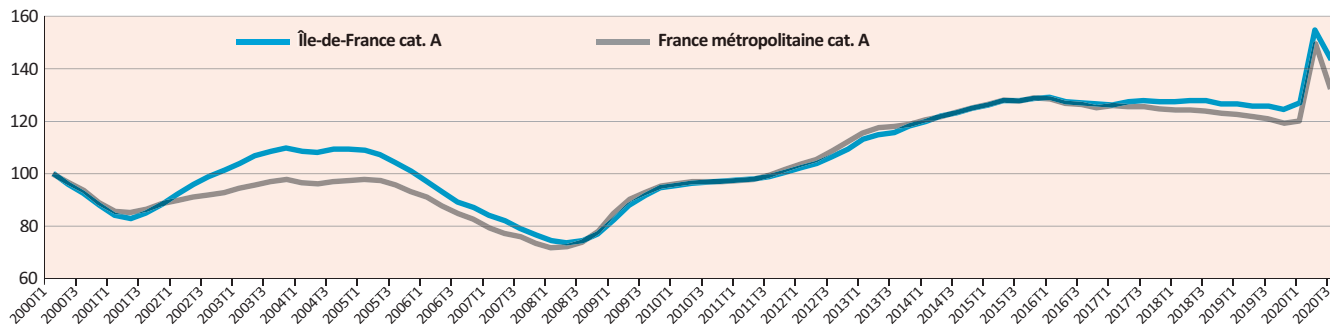
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000



Source : Dares / Pôle emploi.

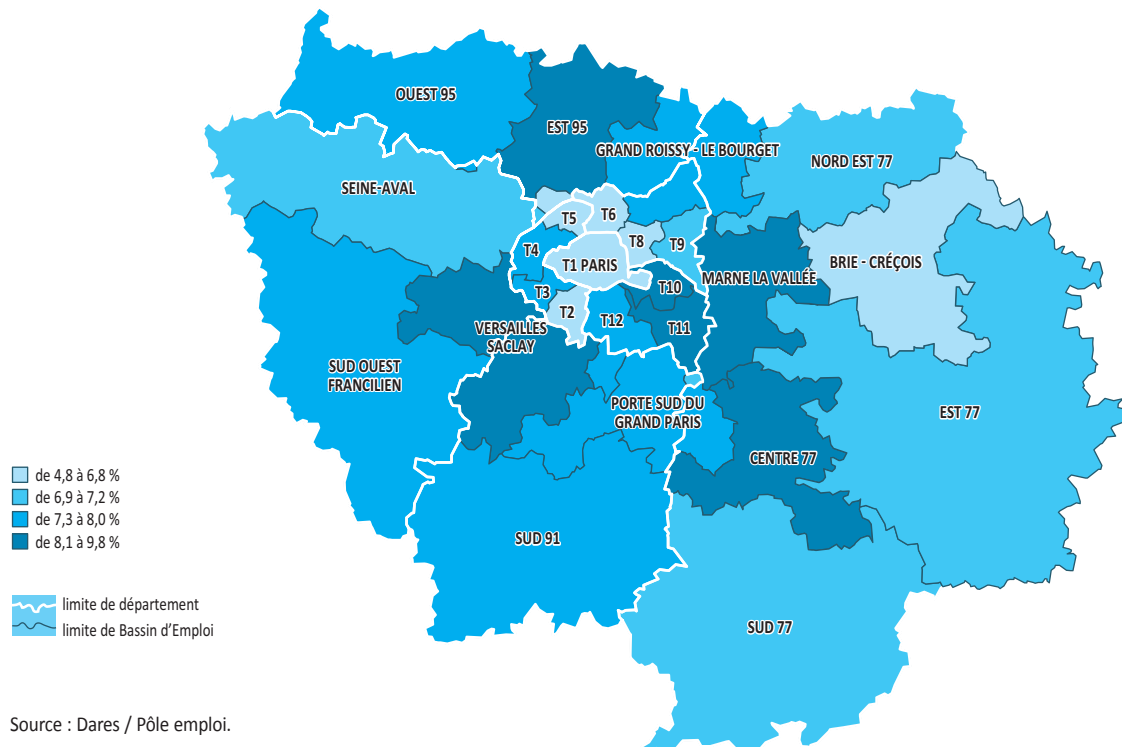
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A), depuis le 1^{er} trimestre 2000

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000



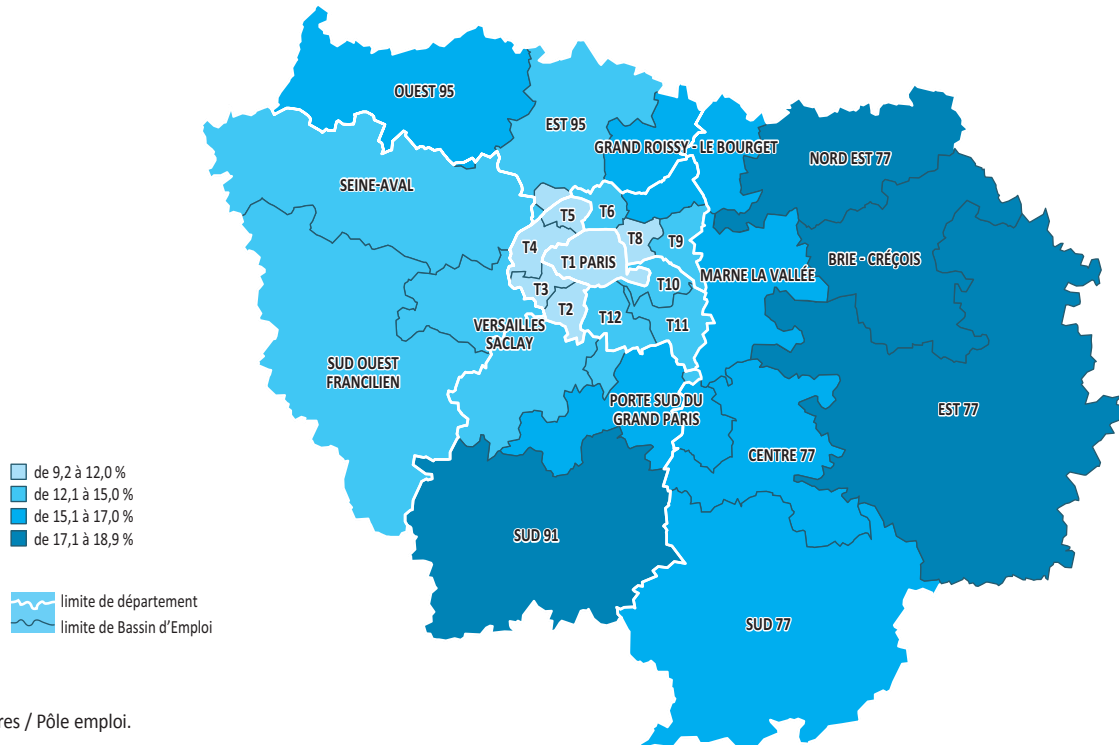
Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020 par Bassin d'emploi



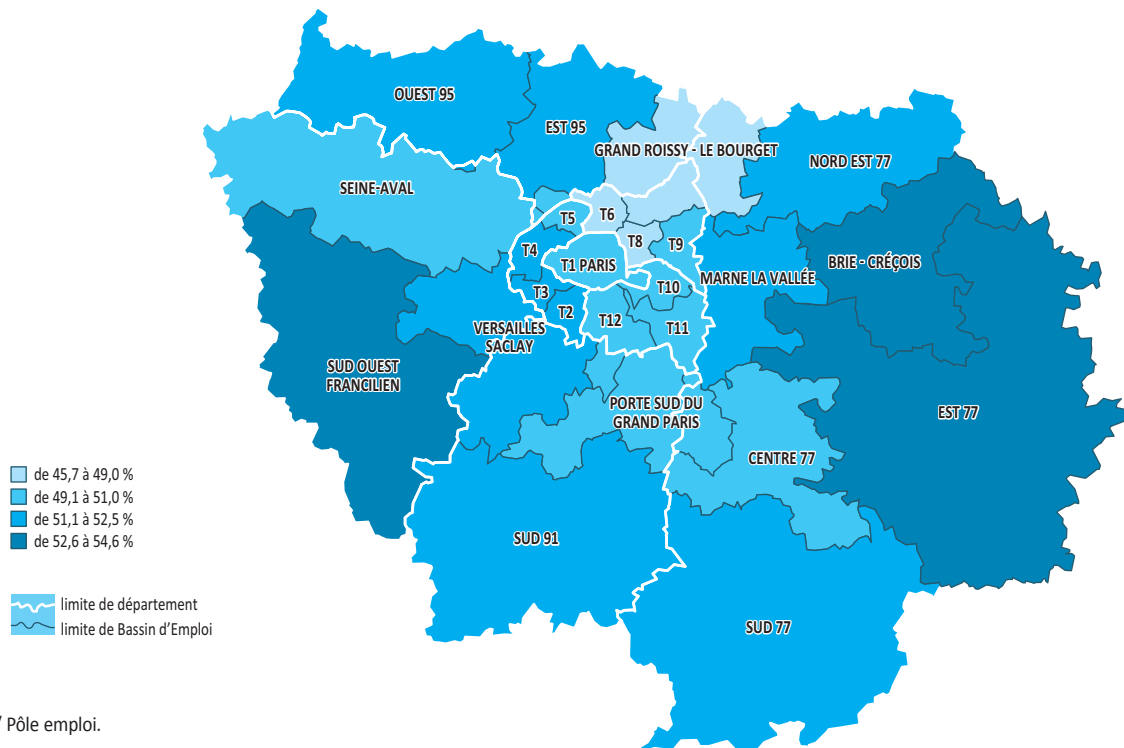
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des moins de 26 ans dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
au 3^e trimestre 2020 par Bassin d'emploi

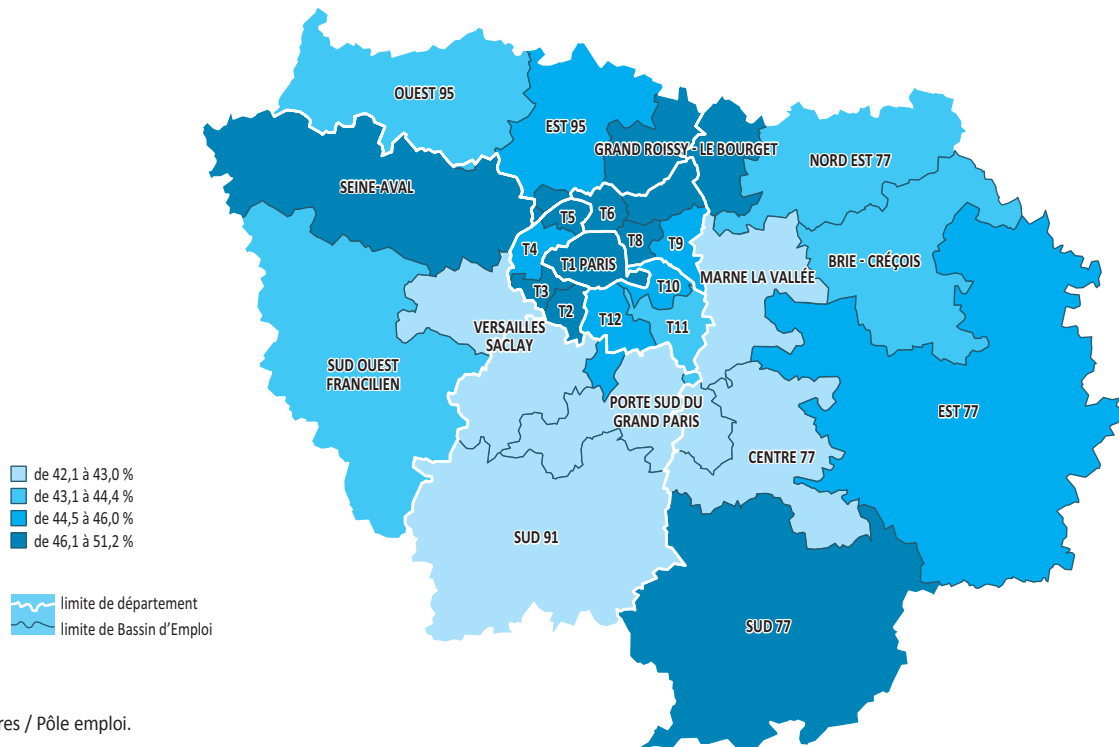


Source : Dares / Pôle emploi.

Part des femmes dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
au 3^e trimestre 2020 par Bassin d'emploi

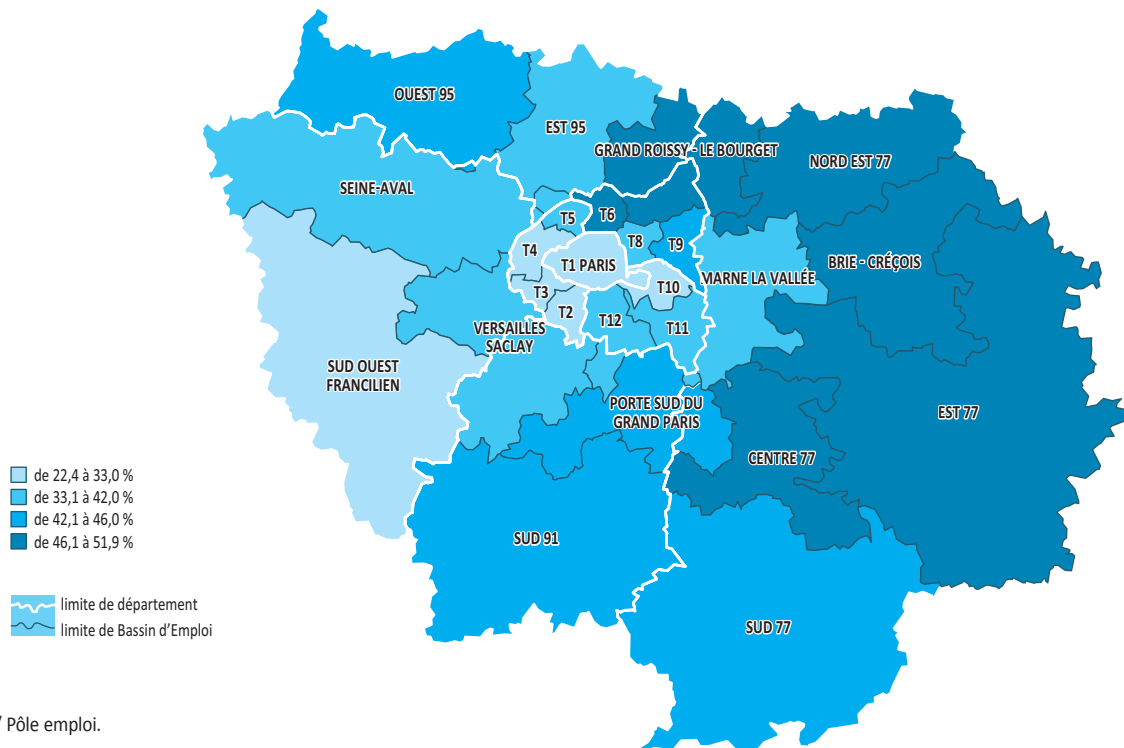


Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
au 3^e trimestre 2020 par Bassin d'emploi

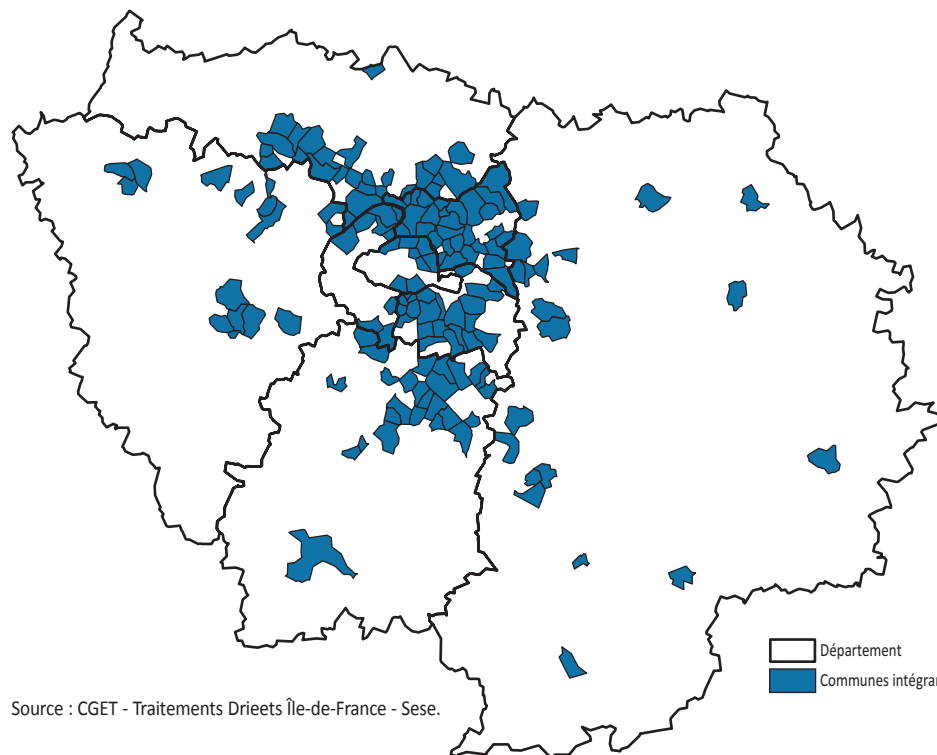


Source : Dares / Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi de niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes), **au 3^e trimestre 2020 par bassin d'emploi**

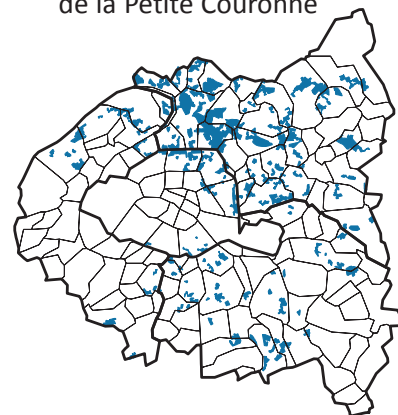


Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Source : CGET - Traitements Drieets Île-de-France - Sese.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements de la Petite Couronne



■ Département
■ Communes intégrant la géographie prioritaire

Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV*), au 3^e trimestre 2020

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	39	21	63	42	41	272
Cat. A QPV	15 023	8 517	11 446	12 324	10 809	59 954	12 495	21 161	151 730
Ensemble cat. A	151 605	78 429	75 564	69 138	93 489	136 747	86 523	82 538	774 034
Cat. A, B, C QPV	20 474	11 872	15 843	17 387	13 957	78 353	16 506	27 998	202 391
Ensemble cat. A, B, C	212 841	110 880	104 597	97 652	125 226	181 300	115 981	110 828	1 059 304
Moins de 26 ans de cat. A, B, C QPV	2 031	1 707	2 245	2 622	1 660	10 630	2 457	4 116	27 469
Ensemble moins de 26 ans de cat. A, B, C	19 587	18 727	14 047	15 327	13 273	23 757	15 436	16 725	136 879

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi, au 3^e trimestre 2020

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	9,9	10,9	15,1	17,8	11,6	43,8	14,4	25,6	19,6
Cat. A, B, C	9,6	10,7	15,1	17,8	11,1	43,2	14,2	25,3	19,1
Moins de 26 ans de cat. A, B, C	10,4	9,1	16,0	17,1	12,5	44,7	15,9	24,6	20,1

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Évolution de la demande d'emploi entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A QPV	4,4	7,9	6,4	4,6	2,6	9,2	6,7	10,9	7,6
Ensemble cat. A	13,6	14,9	13,2	14,5	12,3	12,8	15,3	14,9	13,8
Cat. A, B, C QPV	-1,2	3,2	3,8	-0,8	-1,8	3,5	2,0	3,7	2,2
Ensemble cat. A, B, C	6,1	8,1	7,7	7,7	6,5	6,4	8,2	7,7	7,1
Moins de 26 ans de cat. A, B, C QPV	1,5	7,8	8,0	6,3	1,2	13,1	9,0	12,0	9,4
Ensemble moins de 26 ans de cat. A, B, C	19,3	14,3	15,1	16,3	19,1	15,2	16,9	16,3	16,5

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

(*) Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place. Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Caractéristiques des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 3^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	50,8	48,1	49,8	49,5	49,0	52,6	50,3	50,0	50,3	48,6
Femmes	49,2	51,9	50,2	50,5	51,0	47,4	49,7	50,0	49,7	51,4
Moins de 25 ans	6,5	14,0	10,5	12,6	7,9	10,5	10,4	12,1	10,1	13,4
25 - 49 ans	65,0	62,2	63,0	63,2	63,9	63,4	63,5	62,9	63,6	60,9
50 ans et plus	28,5	23,8	26,4	24,1	28,2	26,1	26,1	24,9	26,3	25,7
Inscrits depuis 1 an ou plus	51,3	43,7	45,2	41,9	47,6	47,8	45,7	44,7	46,7	47,8
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	31,8	23,3	24,9	21,3	30,3	27,4	25,5	24,0	26,8	27,5
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	5,5	6,9	5,4	6,1	5,8	6,5	5,8	5,3	5,9	n.d.
RSA payable ⁽³⁾	13,6	13,7	12,9	11,7	14,2	17,5	14,1	14,2	14,2	14,5

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Drieets Île-de-France - Sese. n.d. : non disponible.

Évolution de la demande d'emploi (catégories A, B, C) entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	+6,4	+8,6	+9,4	+9,7	+6,8	+7,3	+8,7	+9,2	+7,9	+6,1
Femmes	+5,6	+7,5	+6,0	+5,6	+5,9	+4,9	+7,5	+6,0	+6,0	+3,4
Moins de 25 ans	+19,3	+15,3	+13,5	+15,4	+16,6	+15,9	+16,3	+16,3	+16,1	+7,8
25 - 49 ans	+5,8	+7,6	+7,7	+7,0	+6,5	+5,5	+8,3	+7,1	+6,7	+4,4
50 ans et plus	+3,9	+5,1	+5,5	+5,3	+3,5	+4,1	+4,8	+4,8	+4,5	+3,8
Inscrits depuis 1 an ou plus	+5,9	+8,6	+7,9	+10,2	+7,2	+7,3	+7,8	+8,1	+7,5	+5,4
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	+4,5	+9,0	+8,1	+7,1	+20,8	+7,5	+6,4	+5,8	+8,2	+5,1
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	-4,6	+1,2	-6,4	-4,1	+3,4	-3,1	-3,3	-4,1	-2,7	n.d.
RSA payable ⁽³⁾	+15,3	+22,3	+19,9	+17,6	+13,2	+13,9	+20,4	+18,7	+16,9	+13,6

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

(2) Le code du travail précise en son article L.5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font

pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

(3) Données brutes.

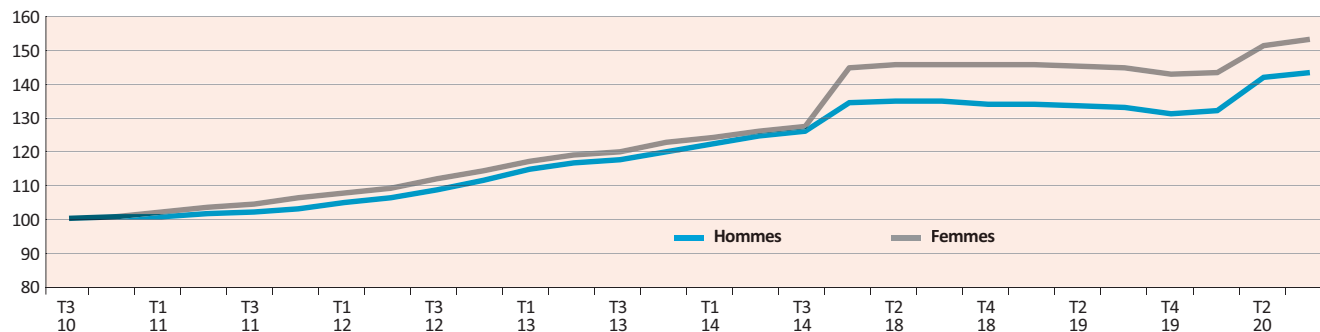
Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Drieets Île-de-France - Sese. n.d. : non disponible.



➤ Voir les séries de demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières de janvier 2000 à septembre 2016 présentées par catégories d'âge, par genre et par durée d'inscription : Demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières septembre 2016.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) par sexe

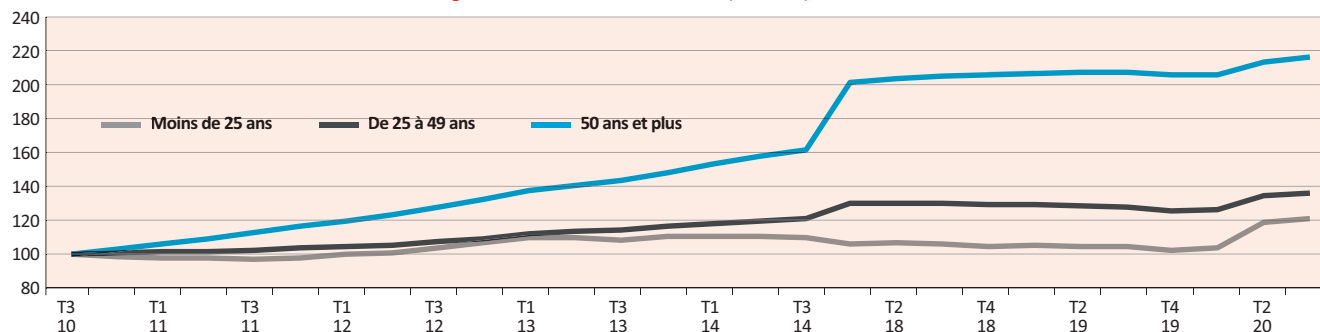
Base 100 au 3^e trimestre 2010 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Drieets Île-de-France - Sese.

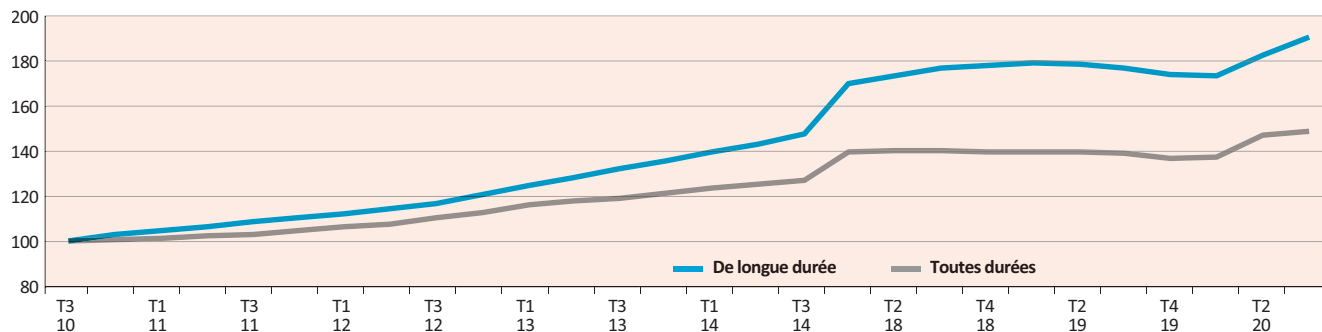
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) par classe d'âge

Base 100 au 3^e trimestre 2010 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Drieets Île-de-France - Sese.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) selon la durée d'inscription

Base 100 au 3^e trimestre 2010 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Drieets Île-de-France - Sese.

Longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2020 (en %)

Données brutes

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	11,2	15,1	14,8	15,5	12,2	21,4	15,7	17,8	15,4	13,3
BEP, CAP (V)	12,3	28,9	23,1	25,6	17,7	23,6	21,0	26,1	21,3	31,6
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,6	25,1	20,6	24,2	18,5	23,4	22,4	24,3	21,2	23,9
Bac + 2 ans (III)	13,0	14,6	14,9	14,9	14,5	12,6	14,4	14,0	13,9	13,6
Bac + 3 ou plus (I et II)	47,8	16,3	26,5	19,8	37,1	18,9	26,5	17,8	28,1	17,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020 (en %)

Données brutes

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	+6,3	+6,2	+6,7	+5,8	+3,1	+5,6	+9,2	+7,2	+6,2	+2,1
BEP, CAP (V)	+2,8	+4,0	+2,2	+3,8	+0,8	+2,9	+3,3	+3,9	+3,0	+0,5
Bac, BTN, BT, BP (IV)	+5,0	+8,9	+5,4	+7,1	+4,9	+6,7	+7,6	+7,7	+6,7	+4,0
Bac + 2 ans (III)	+1,8	+8,0	+6,4	+8,1	+3,2	+5,9	+4,5	+7,1	+5,2	+3,7
Bac + 3 ou plus (I et II)	+8,8	+17,5	+16,8	+15,9	+13,2	+12,2	+14,7	+14,8	+12,5	+9,6
Ensemble	+6,2	+8,2	+7,8	+7,8	+6,5	+6,4	+8,2	+7,7	+7,2	+3,5

Source : Dares / Pôle emploi.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2020

Selon le sexe, en %

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	17,0	13,8	15,4
BEP, CAP (V)	24,2	18,4	21,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	21,1	21,5	21,2
Bac + 2 ans (III)	13,0	14,9	13,9
Bac + 3 ou plus (I et II)	24,8	31,4	28,1
Ensemble*	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

*En raison des arrondis, le total peut être légèrement différent des 100 %.

Selon l'âge, en %

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	7,9	12,5	25,3	15,4
BEP, CAP (V)	20,1	20,1	24,6	21,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	39,4	20,5	16,0	21,2
Bac + 2 ans (III)	15,1	14,6	11,8	13,9
Bac + 3 ou plus (I et II)	17,5	32,2	22,2	28,1
Ensemble*	100	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Avertissement : la mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a affecté la qualité des remontées d'information sur les variables du métier et de la qualification de l'emploi recherché. Dans l'attente d'un correctif, les statistiques consacrées aux demandeurs d'emploi par catégorie ou domaine professionnel ne sont plus présentées.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2020 (en %)

Données brutes

										
Durée d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	28,7	32,9	32,6	34,2	31,1	29,8	32,2	32,0	31,2	30,7
De 6 mois à moins d'un an	20,1	23,4	22,2	24,0	21,4	22,3	22,1	23,3	22,1	21,4
De 1 à moins de 2 ans	19,5	20,5	20,3	20,6	20,5	20,5	20,2	20,7	20,3	20,4
De 2 à moins de 3 ans	9,6	9,5	9,6	8,6	9,8	10,0	9,2	9,2	9,5	10,1
3 ans et plus (1)	22,2	13,7	15,2	12,6	17,2	17,4	16,2	14,8	16,9	17,4
Demandeurs d'emploi de longue durée ⁽²⁾ Total (effectif)	109 032	48 427	47 225	40 832	59 507	86 904	52 944	49 511	494 383	2 770 119

Source : Dares / Pôle emploi.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

Âge et sexe des demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾ (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2020 (en %)

Données brutes

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	52,0	46,8	49,5	48,5	49,3	52,9	51,0	49,0	50,4	47,3
Femmes	48,0	53,2	50,5	51,5	50,7	47,1	49,0	51,0	49,6	52,7
Moins de 25 ans	2,1	6,2	4,1	5,0	2,7	4,1	3,9	5,0	3,8	6,2
25 - 49 ans	60,0	60,1	59,0	60,1	58,5	60,2	59,2	60,1	59,7	58,7
50 ans et plus	38,0	33,7	36,8	34,9	38,9	35,7	36,9	34,9	36,5	35,1

Source : Dares / Pôle emploi.

(2) Un demandeur d'emploi est dit de longue durée s'il est inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif (en %)

Données brutes - stock cumulé
entre octobre 2019 et septembre 2020

Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fin de contrat	22,7	19,5	20,1	19,3	21,2	17,3	20,1	18,7	19,9	20,9
Fin de mission d'interim	3,3	7,6	5,3	8,1	3,9	6,2	5,6	6,6	5,6	6,6
Démision	3,9	4,2	4,1	3,8	4,0	3,1	4,0	3,6	3,8	4,0
Rupture conventionnelle	10,5	7,5	8,7	7,3	10,3	6,0	8,3	7,4	8,3	6,9
Licenciement économique	2,5	2,4	2,5	2,4	2,8	2,2	2,6	2,5	2,5	1,9
Autre licenciement	6,8	9,1	9,2	9,0	9,3	7,5	8,7	9,1	8,4	6,8
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	7,3	6,8	7,4	6,8	6,8	7,6	7,6	7,0	7,2	6,8
Retour d'inactivité ⁽²⁾	10,4	13,3	12,6	12,6	11,6	12,2	11,8	12,6	12,0	15,1
Réinscription rapide ⁽³⁾	16,1	14,6	14,4	15,1	14,9	17,4	15,0	14,9	15,5	15,1
Autres motifs ⁽⁴⁾	7,2	6,2	7,0	6,8	6,9	9,1	7,1	8,6	7,4	6,4
Motif indéterminé	9,3	8,8	8,6	8,7	8,3	11,4	9,1	9,2	9,3	9,5
Total (effectif)	206 897	124 245	114 145	115 722	130 054	191 564	126 246	121 570	1 130 443	6 018 855

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif (en %)

Données brutes - stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020

Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	22,9	22,2	23,8	22,3	24,6	16,1	21,0	20,0	21,4	21,2
Entrée en stage ou en formation	6,9	9,0	8,3	8,3	7,1	7,6	7,9	8,3	7,8	11,1
Arrêt recherche d'emploi	6,1	8,1	7,9	7,7	7,0	6,3	6,7	7,2	7,0	9,1
Défaut d'actualisation	48,5	45,3	45,8	45,2	47,6	53,9	49,4	49,6	48,6	45,1
Radiation administrative	3,8	6,4	5,1	7,3	3,8	5,6	5,1	5,7	5,2	6,0
Autres cas de sortie ⁽²⁾	11,7	9,0	9,2	9,2	10,0	10,5	9,9	9,1	10,0	7,5
Total (effectif)	192 821	115 574	106 292	108 507	120 579	179 593	117 080	112 626	1 053 072	5 741 240

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge (en %)

Données brutes - stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020



Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Fin de contrat	18,7	21,2	26,6	19,1	13,0	19,9
Fin de mission d'interim	7,9	3,3	7,6	5,3	4,1	5,6
Démission	3,8	3,8	4,1	4,1	2,0	3,8
Rupture conventionnelle	8,3	8,3	3,0	9,8	10,5	8,3
Licenciement économique	2,7	2,2	0,9	2,3	6,1	2,5
Autre licenciement	9,0	7,7	5,0	8,5	13,4	8,4
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	7,1	7,4	19,0	4,3	1,1	7,2
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9,6	14,5	9,3	13,2	10,6	12,0
Réinscription rapide ⁽³⁾	15,8	15,2	11,2	16,2	19,0	15,5
Autres motifs ⁽⁴⁾	7,5	7,3	6,3	7,7	7,9	7,4
Motif indéterminé	9,6	9,1	6,9	9,6	12,3	9,3
Total (effectif)	572 582	557 861	255 956	722 204	137 444	1 130 443

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge (en %)

Données brutes - stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020



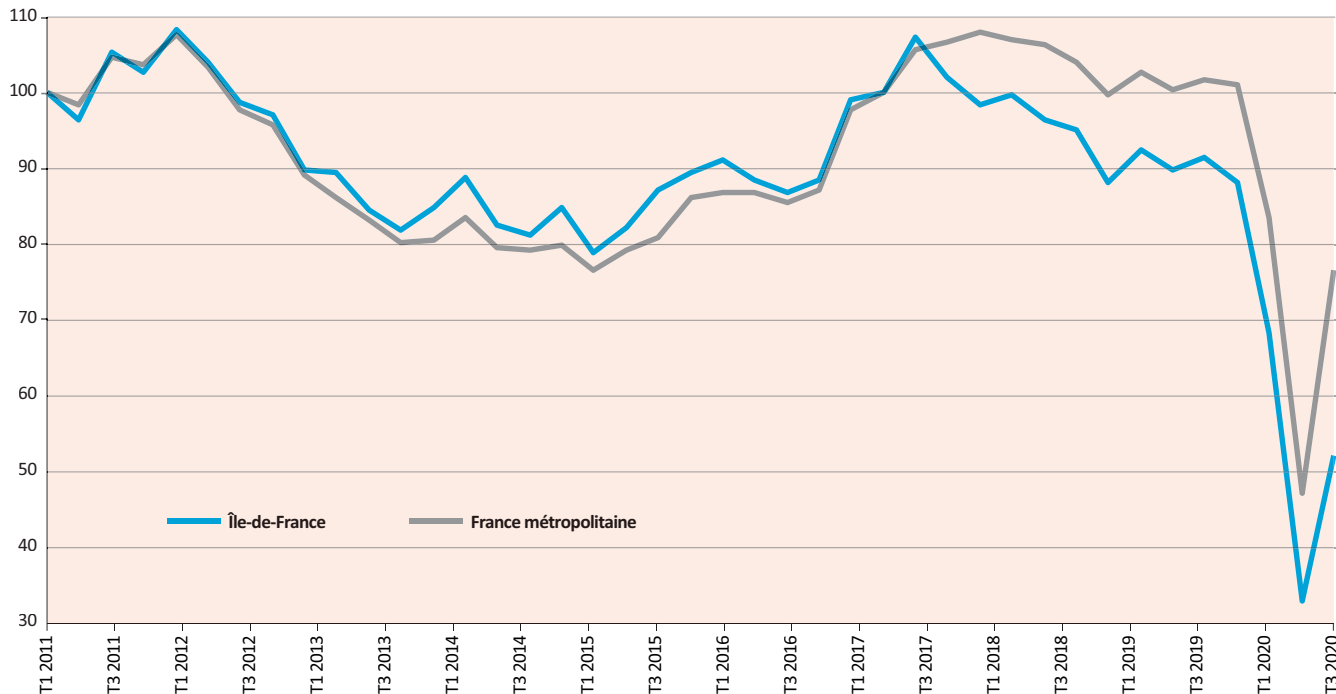
Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	21,6	21,1	20,4	22,6	17,3	21,4
Entrée en stage ou en formation	7,2	8,4	6,7	8,5	6,2	7,8
Arrêt recherche d'emploi	4,5	9,6	4,7	6,3	13,0	7,0
Défaut d'actualisation	50,5	46,6	56,0	46,5	47,3	48,6
Radiation administrative	6,1	4,3	6,1	4,9	5,4	5,2
Autres cas de sortie ⁽²⁾	10,0	10,0	6,0	11,1	10,7	10,0
Total (effectif)	528 548	524 524	213 124	681 023	158 925	1 053 072

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Les offres d'emploi de Pôle emploi

Évolution du nombre d'offres collectées* par Pôle emploi

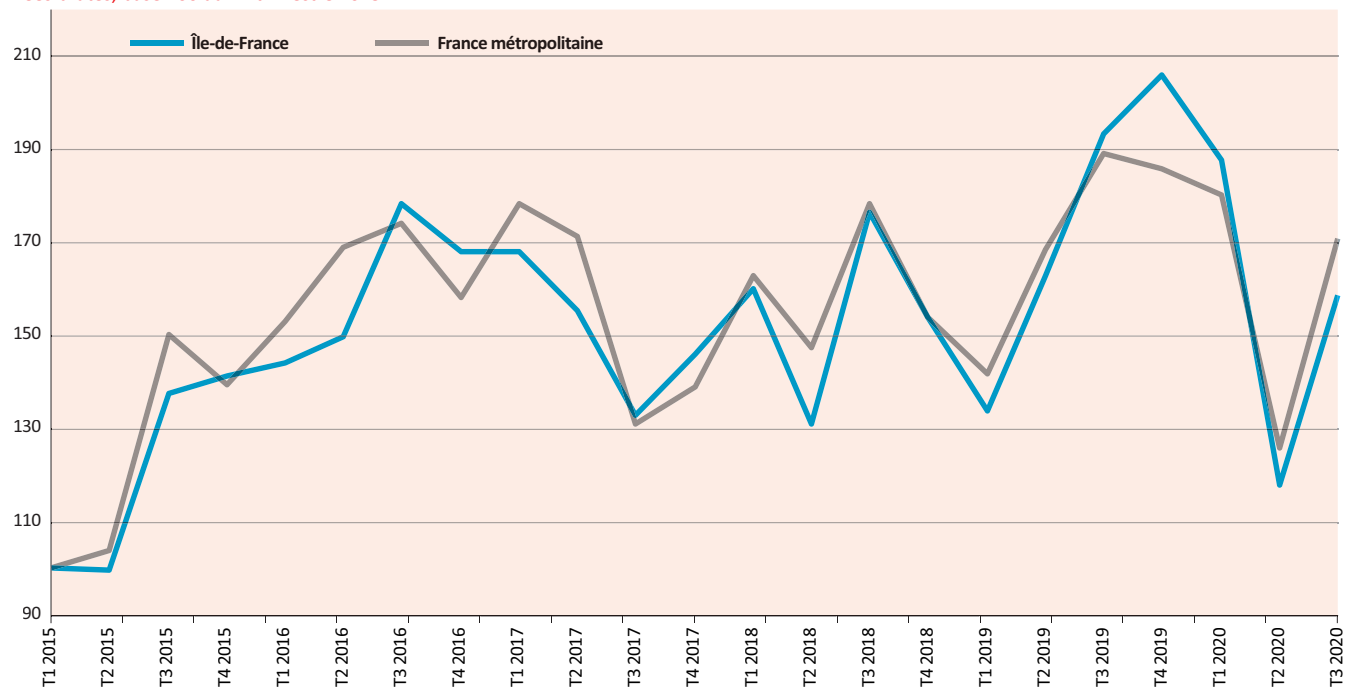
Données CVS-CJO, base 100 au 3^e trimestre 2010



Source : Dares / Pôle emploi.

(*) Ensemble des offres directement déposées à Pôle emploi.

Évolution du nombre d'offres diffusées* par Pôle emploi

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2015

Source : Pôle emploi. (*) Ensemble des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varient au cours du temps.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon le type de contrat, par département

Données brutes (stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	145 226	28 638	40 993	30 276	51 873	33 373	24 832	19 610	374 821	2 426 357
Dont (en %)										
CDI	54,7	53,9	42,5	61,1	66,5	54,5	57,8	59,4	56,0	46,6
CDD de plus de 6 mois	21,1	12,9	12,2	13,6	9,9	10,7	16,7	9,8	15,5	12,4
CDD de moins de 6 mois	15,0	19,7	41,5	16,1	19,6	19,8	19,7	20,9	20,0	27,7
Intérim	9,2	13,5	3,8	9,2	4,0	15,0	5,8	9,9	8,5	13,3

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé, par département (en %)

Données brutes (stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020)

										
Catégorie socioprofessionnelle	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	15,2	39,8	19,4	34,1	12,4	32,7	23,4	32,6	21,7	34,4
Employés de commerce et de services	21,8	26,2	19,7	25,2	21,6	23,4	31,3	27,4	23,2	29,3
Employés administratifs	10,3	8,0	36,4	8,5	12,3	12,0	11,5	8,8	13,3	7,8
Professions intermédiaires	34,6	19,3	18,3	24,9	30,9	22,8	21,7	23,4	27,9	20,6
Cadres*	18,1	6,7	6,2	7,3	22,8	9,1	12,1	7,8	13,9	7,9
Total nombre d'offres	145 226	28 638	40 993	30 276	51 873	33 373	24 832	19 610	374 821	2 426 357

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Données brutes - stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020



Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	51,6	12,8	15,2	20,4	100
Employés de commerce et de services	61,1	15,1	21,8	2,0	100
Employés administratifs	38,2	12,0	42,3	7,5	100
Professions intermédiaires	56,4	22,6	13,4	7,6	100
Cadres *	70,4	9,0	16,7	3,9	100
Total	56,0	15,4	20,0	8,6	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Données brutes - stock cumulé entre octobre 2019 et septembre 2020

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	93,2	4,5	2,3	100
Employés de commerce et de services	69,0	21,7	9,3	100
Employés administratifs	64,7	6,6	28,7	100
Professions intermédiaires	88,5	4,0	7,5	100
Cadres *	86,0	1,3	12,7	100
Total	81,5	8,2	10,3	100

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.



CHIFFRES
CLÉS
2021

POLITIQUE DE L'EMPLOI



► Le site du ministère sur les dispositifs de politique de l'emploi.

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids (en %)	Évolution 2019 / 2018 (en %)	
	2019	2019	Île-de-France / France	Île-de-France	France métropolitaine
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDÉ					
Formation en alternance	142 825	576 954	24,8	3,9	6,2
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats enregistrés au cours de l'année)	77 500	361 733	21,4	12,8	16,0
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	65 325	215 221	30,4	-4,9	-7,1
Source : Drieets IDF, service accès à l'emploi, 2020.	49 172	154 124	31,9	-7,3	-9,8
Insertion par l'activité économique*	15 234	nd	-	2,0	nd
Association intermédiaire (AI)	6 904	nd	-	0,3	nd
Entreprise d'insertion (EI)	2 160	nd	-	6,7	nd
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	2 675	nd	-	3,0	nd
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	3 495	nd	-	1,7	nd
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDÉ					
Emplois aidés dans le secteur non marchand	9 872	59 876	16,5	-21,8	-19,6
Contrats uniques d'insertion secteur non marchand (CUI CAE) et parcours emploi compétences hors avenants de reconduction	5 416	45 535	11,9	-34,5	-23,9
Apprentis du secteur public	4 456	14 341	31,1	2,4	-2,3
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	95 508	710 905	13,4	31,6	12,3
Validation des acquis de l'expérience (VAE) Ministère de l'emploi uniquement	110	977	11,3	-69,4	-61,6
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	453	3 167	14,3	-9,4	-5,6
Entrées en École de la 2 ^e Chance**	3 398	15 631	21,7	6,5	4,1
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes en mission locale					
Garantie Jeunes	11 879	91 395	13,0	6,6	6,2
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	57 117	321 678	17,8	15,0	17,6
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)	8 591	41 964	20,5	-37,7	-29,4
Activité partielle (nombre de salariés concernés au cours de l'année)	12 196	122 097	10,0	-20,4	-14,7

(nd) : non disponible. Source : Dares, Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Agence des services et des paiements, DRIETES.

* Chiffre AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition en 2019.

Le site du ministère sur les dispositifs de politique de l'emploi : <http://poem.travail-emploi.gouv.fr/>

Chiffre ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2019.

Chiffre EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2019.

** Les données nationales d'entrées en E2C concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

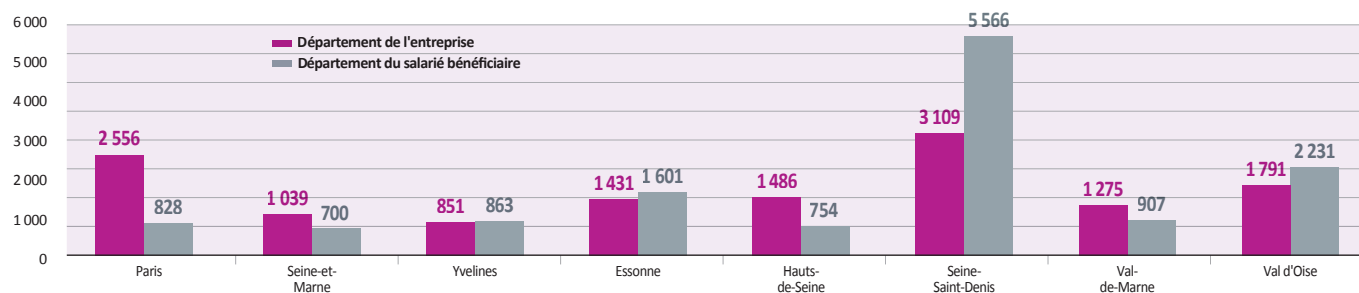
Les emplois francs

Nombre de demandes enregistrées et acceptées pour des emplois francs											
Nombre de demandes acceptées entre avril 2018 et décembre 2020	828	700	863	1 601	754	5 566	907	2 231	13 450	40 972	32,8%
dont nombre de demandes acceptées en 2020	417	348	441	631	391	1 867	436	868	5 399	21 556	25,0%

Source : SISP - Pôle emploi extraction du 11/01/2021.

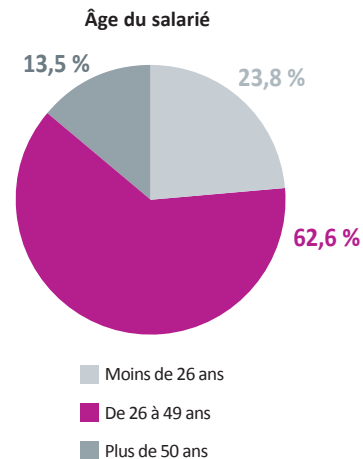
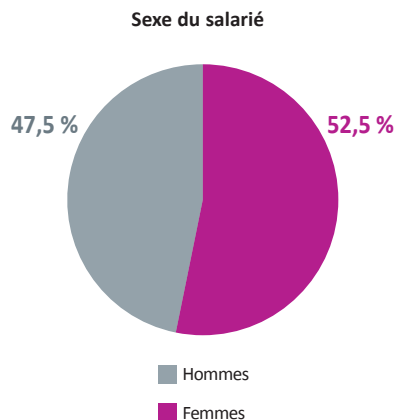
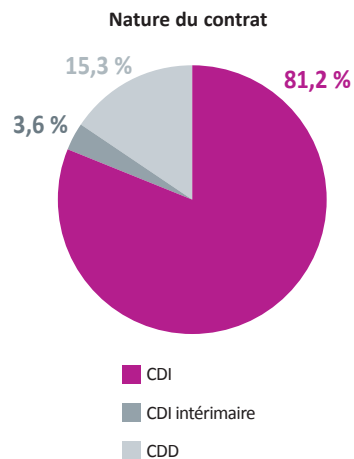
Le dispositif d'emploi franc, expérimenté depuis le 1^{er} avril 2018 et généralisé au 1^{er} janvier 2020, permet à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la ville (QPV).

Répartition des demandes d'aides acceptées selon le lieu de l'entreprise et du bénéficiaire, **entre avril 2018 et décembre 2020**



Source : SISP - Pôle emploi extraction du 11/01/2021.

Demandes d'aides "emplois francs" acceptées entre avril 2018 et décembre 2020



Demandes d'aides emplois francs acceptées entre avril 2018 et décembre 2020

Secteurs d'activité des entreprises les plus représentées



Source : SISP - Pôle emploi extraction du 11/01/2021.

Les emplois aidés

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI - CAE) et en parcours emploi compétences (PEC), en 2019

Effectifs et %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	1 280	673	759	405	675	674	523	427	5 416	45 535
Femmes	58,8	77,1	64,7	78,0	57,3	79,2	79,2	75,9	69,0	71,7
Moins de 26 ans	23,8	19,5	19,5	21,5	28,3	23,9	30,4	22,0	23,5	26,2
50 ans et plus	24,8	22,3	20,7	20,5	22,8	16,8	15,5	18,5	20,9	21,4
Source : Drieets IDF, service accès à l'emploi, 2020.	33,7	40,1	68,6	34,3	36,1	26,0	24,5	40,0	38,4	31,2
Dont bénéficiaires du RSA	22,9	34,3	65,5	25,9	25,0	21,5	19,1	30,7	30,9	24,0
Travailleurs handicapés	11,8	11,6	5,1	10,9	8,7	5,3	5,2	6,8	8,5	13,4
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	40,3	62,1	63,4	46,4	50,8	46,7	50,3	45,7	50,2	52,8
Inscrits à Pôle emploi	92,3	93,6	95,1	91,1	92,6	96,3	84,5	90,2	92,4	94,3
Inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus	36,9	24,8	14,9	31,1	35,6	32,6	28,3	32,8	30,0	35,4

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 octobre 2020 - Traitement Drieets Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en CUI - CAE / PEC présents au 31 décembre 2019

Effectifs au 31/12/2019

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	216	213	47	69	12	46	27	66	696	15 325
Départements & Région	28	235	185	89	0	66	0	51	654	1 460
Établissement scolaire	380	196	s	134	93	251	s	240	1 301	7 699
Association	748	165	332	197	295	542	427	250	2 956	29 800
Établissement sanitaire public	0	14	s	19	43	6	s	15	208	5 672
Autres établissements	315	15	247	15	277	73	34	11	987	2 871
TOTAL	1 687	838	854	523	720	984	563	633	6 802	62 827

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 octobre 2020 - Traitement Drieets Île-de-France.

s : secret statistique.

L'alternance

Les entrées en contrats de professionnalisation en 2019

Données au 22 juillet 2020 selon le département de l'établissement employeur Effectifs et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	25 736	3 357	3 642	2 726	16 447	6 285	4 474	2 659	65 325	215 221
Répartition par sexe										
Hommes	40,4	50,1	53,5	49,3	43,4	49,3	46,1	53,0	44,5	50,0
Femmes	59,6	49,9	46,5	50,7	56,6	50,7	53,9	47,0	55,5	50,0
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,6	1,4	0,8	0,6	0,5	0,4	0,8	1,1	0,6	1,6
18 - 21 ans	30,6	35,3	33,4	33,4	28,9	30,3	30,8	31,5	30,7	35,5
22 - 25 ans	45,7	31,5	38,5	36,5	50,6	38,0	42,4	33,7	43,9	34,3
26 - 49 ans	22,0	29,5	26,0	25,9	19,2	29,0	23,7	30,9	23,2	26,5
50 ans et plus	1,1	2,4	1,3	3,6	0,9	2,4	2,2	2,8	1,5	2,1
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau I, II	40,3	19,5	33,2	28,0	52,2	30,9	36,1	23,7	39,5	27,4
Niveau III	16,8	14,5	21,1	14,9	17,5	17,7	16,9	18,8	17,2	21,1
Niveau IV	27,6	28,8	30,6	29,4	21,0	30,7	27,2	30,6	26,6	29,7
Niveau V, Vbis et VI	15,3	37,2	15,1	27,7	9,3	20,7	19,8	26,9	16,7	21,7
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	79,3	60,5	78,7	75,1	85,7	66,5	76,0	73,3	78,1	70,4
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	6,0	17,3	8,1	11,5	3,3	12,5	8,3	11,4	7,2	11,9
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	14,6	22,2	13,2	13,4	11,0	21,1	15,7	15,2	14,7	17,7
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	10,5	7,2	9,6	6,1	3,3	8,5	9,1	8,7	7,9	9,5
Contrat à durée déterminée	89,1	91,3	88,4	91,4	96,4	89,3	90,4	89,4	91,2	87,7
Intérim	0,4	1,5	2,0	2,5	0,3	2,2	0,5	2,0	0,9	2,8

Source : Extrapro, Dares / Drieets Île-de-France.

Les entrées en contrats de professionnalisation en 2019

Données au 22 juillet 2020
selon le département
de l'établissement employeur

En %										
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5
Industrie	3,3	6,2	7,6	5,7	8,6	6,1	4,7	5,6	5,6	14,4
Construction	0,7	7,2	6,8	5,6	3,4	3,2	4,4	4,4	2,9	4,9
Commerce	13,5	23,9	21,1	24,4	11,9	18,9	21,9	18,9	15,8	19,2
Transports, entreposage	8,2	11,1	6,6	9,0	2,7	18,6	7,9	12,3	8,0	6,6
Hébergement restauration	2,6	3,7	1,8	2,8	1,1	1,2	1,4	3,0	2,0	3,6
Information et communication	12,3	2,0	6,7	4,3	16,1	5,7	5,1	11,8	10,9	6,6
Activités financières et d'assurance	9,2	3,2	6,1	4,1	11,6	6,4	11,6	3,6	8,8	6,9
Activités immobilières	4,6	1,9	2,6	1,9	3,2	1,5	2,7	2,1	3,3	2,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	29,4	20,3	28,2	29,5	32,3	26,9	25,5	25,9	29,0	23,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8,7	5,8	8,0	8,7	6,8	8,7	10,3	8,5	8,2	6,7
Autres activités de services	7,3	14,5	4,3	3,9	2,2	2,8	4,6	3,8	5,3	4,5
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	36,0	24,6	32,6	31,2	20,7	22,1	31,6	31,1	29,3	nd
De 20 à 49 salariés	13,5	9,8	12,0	11,9	10,7	17,3	13,8	10,3	12,7	nd
De 50 à 99 salariés	7,9	11,4	8,1	11,2	8,4	9,2	8,9	11,0	8,7	nd
De 100 à 249 salariés	12,6	14,9	13,3	15,0	13,0	11,3	7,9	22,0	12,9	nd
250 salariés et plus	22,9	36,3	23,2	26,4	38,5	34,1	32,3	21,3	29,3	nd
non déterminé	7,1	3,0	10,8	4,3	8,7	5,9	5,5	4,2	7,0	nd
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Extrapro, Dares / Drieets Île-de-France.

*Estimations Drieets Île-de-France.

nd : non disponible

Les contrats d'apprentissage en 2019

Données au 15 septembre 2020 selon le département de l'établissement employeur Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de contrats enregistrés	20 301	7 540	9 311	6 633	14 309	7 272	6 730	5 404	77 500
Répartition par sexe									
Hommes	47,9	61,9	60,7	61,8	52,2	58,4	59,8	62,6	55,8
Femmes	52,1	38,1	39,3	38,2	47,8	41,6	40,2	37,4	44,2
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	9,6	29,8	19,9	21,4	7,7	12,9	15,3	26,1	15,4
18-21 ans	44,4	49,7	49,9	51,3	42,3	48,0	48,4	50,2	46,9
22-25 ans	38,6	17,2	25,5	23,1	42,4	31,6	30,0	19,4	31,6
26 ans et plus	7,4	3,3	4,8	4,2	7,5	7,5	6,2	4,3	6,1
Répartition par niveau de diplôme préparé									
Mention complémentaire	1,9	4,0	0,9	1,9	0,9	1,5	1,3	1,3	1,7
Master professionnel*	35,3	9,4	26,3	19,3	47,3	26,1	25,2	12,2	29,2
Licence professionnelle*	19,1	14,5	15,1	18,9	18,2	18,1	19,5	16,0	17,7
BTS, DUT*	17,9	25,2	22,4	22,2	15,3	21,4	20,7	23,8	20,0
Baccalauréat professionnel*	11,3	19,9	17,2	17,1	8,2	14,6	14,6	20,7	14,0
CAP*	14,4	27,1	18,1	20,6	10,2	18,3	18,8	26,0	17,4

Source: Dares, ari@ne, Drieites Île-de-France.

* ou diplôme équivalent.

Les contrats d'apprentissage en 2019

Données au 15 septembre 2020

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur									
Agriculture sylviculture pêche	0,1	1,7	0,6	0,4	0,0	0,0	0,1	0,6	0,3
Industrie	6,0	15,6	22,6	17,4	15,0	12,9	12,1	16,6	13,5
Construction	2,2	14,4	10,1	11,8	6,4	13,6	14,2	12,9	8,8
Commerce	12,2	21,6	17,8	18,5	13,1	17,0	19,2	23,4	16,4
Transports, entreposage	4,1	8,2	2,5	5,1	3,1	14,8	9,1	7,1	5,9
Hébergement restauration	13,4	8,5	7,2	5,6	4,6	4,2	4,3	8,5	7,9
Information et communication	10,8	1,5	4,6	3,9	12,9	5,0	3,9	2,9	7,2
Activités financières et d'assurance	11,9	2,7	3,3	3,0	12,4	6,1	6,5	2,2	7,6
Activités immobilières	2,4	1,2	1,5	1,8	1,6	1,2	1,5	1,1	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	18,6	9,2	13,1	18,1	22,9	14,0	13,8	10,9	16,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11,4	4,9	10,0	6,9	3,8	7,1	9,4	5,9	7,9
Autres activités de services	6,8	10,7	6,6	7,4	4,1	4,2	6,0	7,8	6,5
Répartition par taille de l'établissement employeur *									
Moins de 10 salariés	31,4	44,1	34,0	37,9	17,9	26,8	31,7	40,6	31,2
De 10 à 19 salariés	13,9	12,9	12,0	12,0	8,0	10,5	11,9	15,4	11,9
De 20 à 49 salariés	14,0	11,9	11,0	12,0	9,5	11,1	11,4	12,9	11,8
De 50 à 99	8,2	6,6	6,4	7,7	7,9	8,1	8,5	8,3	7,8
De 100 à 249	9,3	7,2	9,0	11,1	12,8	10,6	8,3	7,9	9,8
250 salariés et plus	22,4	17,1	26,9	19,0	43,3	32,2	27,9	14,4	27,0
non déterminé	0,7	0,4	0,6	0,3	0,6	0,8	0,3	0,5	0,6

Source: Dares, Ari@ne, Drieets Île-de-France.

*Contrats du secteur privé uniquement

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

Les caractéristiques des stagiaires entrés en formation, en 2019

Lieu de résidence des stagiaires. Effectifs et %.										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	18 861	15 036	12 215	13 172	11 934	19 537	12 650	13 343	116 776	882 329
Part des inscrits à Pôle Emploi	86,5	85,8	86,7	84,8	87,9	82,0	85,2	81,8	85,0	84,8
Répartition par sexe										
Hommes	49,2	54,4	54,4	54,2	50,0	53,3	53,1	52,7	52,6	52,0
Femmes	50,8	45,6	45,6	45,8	50,0	46,7	46,9	47,3	47,4	48,0
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	19,8	28,0	25,5	26,3	20,5	32,3	27,4	28,9	26,2	25,8
Entre 26 et 44 ans	54,4	49,3	49,8	51,5	54,2	47,5	51,1	49,6	50,9	49,3
45 ans ou plus	25,7	22,7	24,8	22,2	25,2	20,2	21,4	21,5	22,9	24,8
Travailleurs handicapés	7,8	10,3	7,0	9,3	5,8	6,4	5,8	6,5	7,4	11,6
Répartition par niveau de diplôme										
Pas de diplôme obtenu (niveau VI ou bac non obtenu)*	13,6	18,6	18,1	17,7	13,9	20,8	17,3	19,6	17,5	14,4
BEP ou BEPC ou CAP (niveau Vbis et V)	17,8	32,4	28,3	31,2	22,5	29,1	26,8	32,3	27,3	37,8
Bac et plus (niveau IV, niveau III, II et I)	64,2	44,4	50,5	46,1	60,4	44,8	52,5	44,5	51,0	44,6
Non renseigné	4,4	4,5	3,2	5,0	3,3	5,3	3,4	3,6	4,2	3,2
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	60,9	59,7	62,2	60,9	61,7	58,2	60,3	58,8	60,2	59,0
De 3 à 6 mois	17,8	19,0	17,0	19,2	16,1	20,2	17,3	18,4	18,3	19,6
De 6 à 12 mois	17,4	17,7	17,5	16,6	18,7	18,9	19,4	19,9	18,2	18,2
12 mois et plus	4,0	3,6	3,3	3,3	3,5	2,7	3,1	2,9	3,3	3,2

Source : base Brest 2019 / traitement Sese Drieets Île-de-France.

*La qualification des demandeurs d'emploi étant plus élevée en Île-de-France, ceux ayant un niveau IV (bac) mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme sont intégrés à la catégorie « pas de diplôme obtenu », selon la nomenclature retenue pour la mise en oeuvre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Les formations suivies par les stagiaires par commanditaire de la formation

Lieu de résidence des stagiaires. Effectifs et %.	État	Régions	Pôle Emploi	POEC*	Opc	Stagiaires	Autres**	Ensemble
Île-de-France	3 637	44 969	57 322	6 292	651	2 044	1 861	116 776
Part	3,1	38,5	49,1	5,4	0,6	1,8	1,6	100,0
Autres régions	15 375	316 564	371 633	29 532	1 193	12 272	18 984	765 553
Part	2,0	41,4	48,5	3,9	0,2	1,6	2,5	100,0
France métropolitaine	19 012	361 533	428 955	35 824	1 844	14 316	20 845	882 329
Part	2,2	41,0	48,6	4,1	0,2	1,6	2,4	100,0

Sources : Dares, base Brest 2019.

*Les préparations opérationnelles à l'emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par Pôle emploi et les Opc.

**Les financements classés «autres» sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Candidats à la VAE en 2019 en Île-de-France
dans les différents ministères certificateurs

				
	Présentés	Reçus	Reçus France métropolitaine	Part Île-de-France (en %)
Ministère de l'éducation nationale (CAP au BTS)	3 562	2 377	12 462	19,1
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (hors CNAM)	653	511	2 680	19,1
Ministère de l'agriculture	14	9	316	2,8
Ministères chargés de la santé et des affaires sociales	2 080	756	4 522	16,7
Ministère chargé de l'emploi	138	110	977	11,3
Ministère de la défense	1	1	95	1,1
Ministère de la culture	56	28	206	13,6
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	0	0	43	0,0
Ministère de la jeunesse et des sports	218	141	560	25,2
Total	6 722	3 933	21 861	18,0

Source : ministères certificateurs, traitement Dares.

Champ : Île-de-France.

Les données remontées par le CNAM ne sont pas ventilées par régions. Dans ce tableau est donc disponible le nombre de candidats VAE présentés et reçus en Île-de-France et en France hors CNAM.

Les missions locales

Les Missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2019, le territoire francilien était couvert par 72 missions locales.

Les jeunes suivis, en 2019

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	12	8	10	9	14	11	7	72
Nombre de jeunes en premier accueil	9 346	9 025	7 057	8 978	6 313	13 003	8 876	8 003	70 601
Jeunes entrés en PACEA (entrées initiales) ¹	6 693	6 797	5 659	6 498	5 403	12 897	6 725	6 445	57 117
Jeunes entrés en Garantie Jeunes ²	1 440	1 329	836	1 583	1 035	2 771	1 399	1 486	11 879
Nombre de jeunes accompagnés ³	18 783	19 152	17 592	21 726	14 524	35 472	20 652	21 442	169 343
Répartition par sexe									
Hommes	59,3	52,4	53,5	51,8	56,0	52,5	54,6	52,4	53,8
Femmes	40,7	47,6	46,5	48,2	44,0	47,5	45,4	47,6	46,2
Répartition par âge ⁴									
Moins de 18 ans	6,6	11,3	8,4	9,7	7,8	6,3	7,8	7,3	8,0
18-21 ans	50,8	53,5	48,3	48,2	48,8	48,9	50,6	46,4	49,4
22-25 ans	41,8	34,3	41,2	39,8	41,8	42,7	40,5	44,8	41,0
26 ans et plus	0,8	0,9	2,1	2,4	1,5	2,2	1,1	1,5	1,6
Répartition par niveau scolaire ⁵ à l'entrée									
Niveau I, II, III	11,6	7,3	9,7	8,5	11,5	7,7	8,7	7,8	8,9
Niveau IV	39,3	45,4	43,3	43,0	46,8	46,6	45,1	45,3	44,5
Niveau V	23,3	27,2	25,8	25,3	22,5	23,8	24,9	24,9	24,7
Niveau Vbis	9,4	11,4	10,6	14,0	9,5	9,4	10,4	10,4	10,6
Niveau VI	16,4	8,6	10,6	9,1	9,7	12,5	10,9	11,6	11,3

Source : I-milo décembre 2019.

¹ Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis 2017. Ce cadre d'accompagnement s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement. Il est précédé d'un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune qui permet d'identifier la situation, les besoins ou les attentes du jeune. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une période maximale de 24 mois consécutifs. Il ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune, qui ne peut pas excéder le montant mensuel du RSA hors forfait logement.

² La Garantie jeunes est un dispositif créé fin 2013 pour offrir un accompagnement renforcé aux jeunes de moins de 26 ans en risque d'exclusion sociale. Depuis 2017, la GJ constitue l'une des phases du PACEA, mise en œuvre selon le profil et les besoins du jeune. La Garantie Jeunes s'adresse prioritairement aux jeunes de 18-25 ans, qui ne sont « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET) et qui sont en situation de grande précarité. La garantie jeunes se compose à la fois d'une garantie à une première expérience professionnelle et d'une garantie de ressources en tant qu'appui de l'accompagnement. L'accompagnement se déroule sur une période d'un an renouvelable par tranche de 6 mois.

³ Jeunes accompagnés : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un événement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.

⁴ Estimation Driets.

⁵ Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplômé ait été obtenu ou non.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans les départements, en 2019

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	13	7	5	6	9	5	5	10	60
Entreprise d'Insertion (EI)	37	14	15	12	28	29	10	12	157
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	7	3	3	2	3	7	4	4	33
Porteurs d'Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	36	15	7	20	13	43	20	20	174
Total	93	39	30	40	53	84	39	46	424*

Source : ASP Extranet IAE.

* Il existe un nouveau type de SIAE depuis 2019, une entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI) à Paris.

Salariés en insertion dans les SIAE*, en 2019

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 716	1 648	1 875	1 821	1 603	745	723	1 287	12 418
Entreprise d'Insertion (EI)	888	426	649	216	730	992	316	127	4 344
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	943	541	291	558	600	1 041	479	252	4 705
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	1 528	895	444	1 151	570	1 574	703	533	7 398
Total	6 075	3 510	3 259	3 746	3 503	4 352	2 221	2 199	28 865

Source : AI-EI-ETTI : Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019 / ACI : ASP.

*Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE :

- AI et ETTI : personnes mises à disposition au moins une fois en 2019.

- EI : salariés en CDDI en 2019.

- ACI : personnes en contrats aidés présentes sur le chantier durant 2019.

Salariés en équivalent temps plein d'insertion (ETP)*, en 2019

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	557	250	225	255	305	135	164	268	2 159
Entreprise d'Insertion (EI)	493	211	326	106	399	549	165	61	2 310
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	434	163	105	217	279	354	203	91	1 846
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	595	321	160	477	221	654	277	183	2 888
Total	2 079	945	816	1 055	1 204	1 692	809	603	9 203

Source : AI-EI-ETTI - Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019/ ACI : ASP.

* Calcul des ETP :

- dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion ;
- dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures ;
- dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures ;
- dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Salariés en insertion embauchés par les SIAE, en 2019

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 469	788	1 321	1 033	885	461	417	530	6 904
Entreprise d'Insertion (EI)	456	223	330	122	340	468	161	60	2 160
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	472	349	163	293	316	643	303	136	2 675
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	715	447	252	528	248	720	308	277	3 495
Total	3 112	1 807	2 066	1 976	1 789	2 292	1 189	1 003	15 234

Source : AI-EI-ETTI - Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019/ ACI : Dares-ASP fichiers individuels.

AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition au moins une fois en 2019 .

ACI : nombre de salariés en insertion recrutés en 2019 pour aller dans un ACI (premier_contrat - identifiant ASP).

EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2019.

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE*, en 2019 (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	33,7	46,0	38,6	46,8	28,8	34,4	38,1	50,3	38,7
Seniors (50 ans et plus)	24,3	25,2	15,3	22,6	23,2	22,4	18,5	23,7	22,3
Jeunes (moins de 26 ans)	10,9	12,5	27,8	16,6	13,7	18,5	19,5	15,0	16,2
Chômeurs depuis plus de 2 ans	49,4	50,9	42,0	47,8	42,4	41,5	48,0	53,7	46,8
Bénéficiaires du RSA	37,0	43,0	25,5	37,4	34,6	32,2	34,4	29,6	34,7
Bénéficiaires de l'ASS	3,3	3,5	3,0	5,9	3,9	4,2	2,9	2,6	3,7
Bénéficiaires de l'AAH	1,9	2,0	1,0	1,8	1,8	1,3	1,9	0,9	1,6
Total (effectif)	5 613	3 588	3 207	3 491	3 451	4 100	2 140	2 384	27 974

Source : Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019.

*Tous types de SIAE confondus : AI-EI-ETI et ACI - Les données issues des bilans des SIAE portent sur 97 % des salariés en insertion recensés en 2019 (hors EITI).

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE*, en 2019 (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	29,8	27,5	29,7	28,6	36,4	29,6	31,4	33,9	30,6
Emploi de transition	12,3	15,5	12,2	15,9	13,3	13,6	17,5	13,7	14,0
Sorties positives	24,3	16,8	20,9	22,6	23,5	21,8	21,9	21,4	21,9
Autres sorties	34,4	40,2	37,2	32,9	29,1	35,0	29,2	31,0	33,9
Total sorties (effectif)	1 865	1 040	833	1 004	1 028	1 313	730	604	8 417

Source : Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019.

* Les sorties ici totalisées sont les sorties de salariés respectant les conditions ci-dessous, non comprises les sorties à exclure (ruptures de l'employeur pour faute grave du salarié, congé de longue maladie, décès, déménagement, décision administrative, décision de justice) :

- EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure.
- ETI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.
- AI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Les entreprises adaptées (EA)

Les entreprises adaptées par département en 2020¹

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'établissements (EA)	11	7	8	7	20	12	10	10	85
Nombre d'ETP financés (minimum - maximum) ²	177,5 - 184,4	111,8 - 116,2	298,5 - 310,1	158,5 - 164,7	511,0 - 530,9	360,5 - 374,5	305,3 - 317,2	256,8 - 266,8	2179,9 - 2264,8
Enveloppe financière socle des aides ³	8,1%	5,1%	13,7%	7,3%	23,4%	16,5%	14,0%	11,8%	100,0%

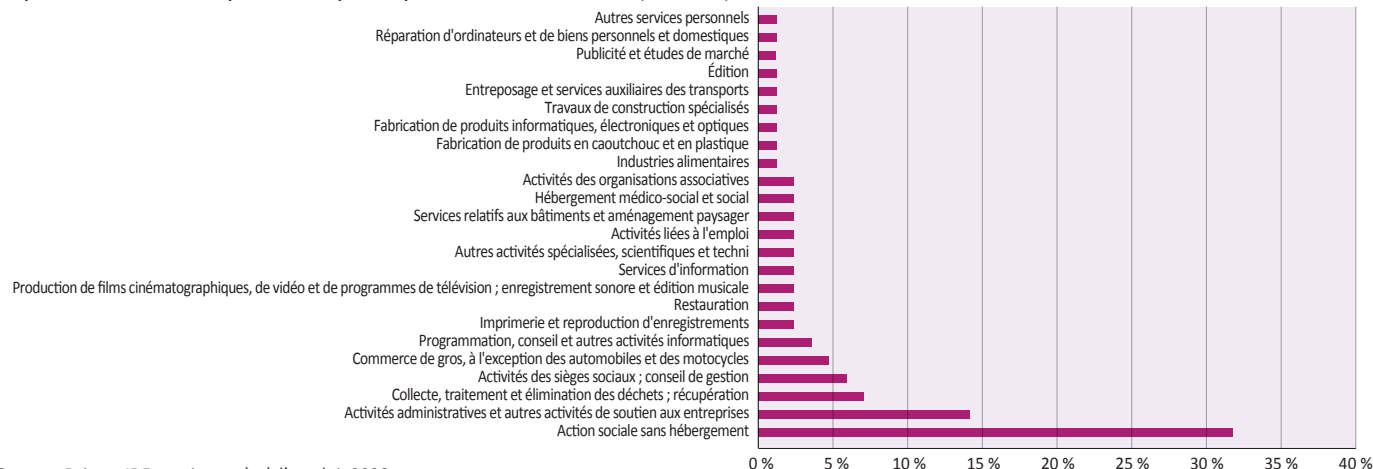
Source : Drieets IDF, service accès à l'emploi, 2020.

¹ Le nouveau cadre de référence est défini par l'instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019.

² Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) financés peut varier en fonction de l'âge des travailleurs handicapés.

³ Hors expérimentations en cours.

Répartition des entreprises adaptées par secteur d'activité (NAF 88), en %



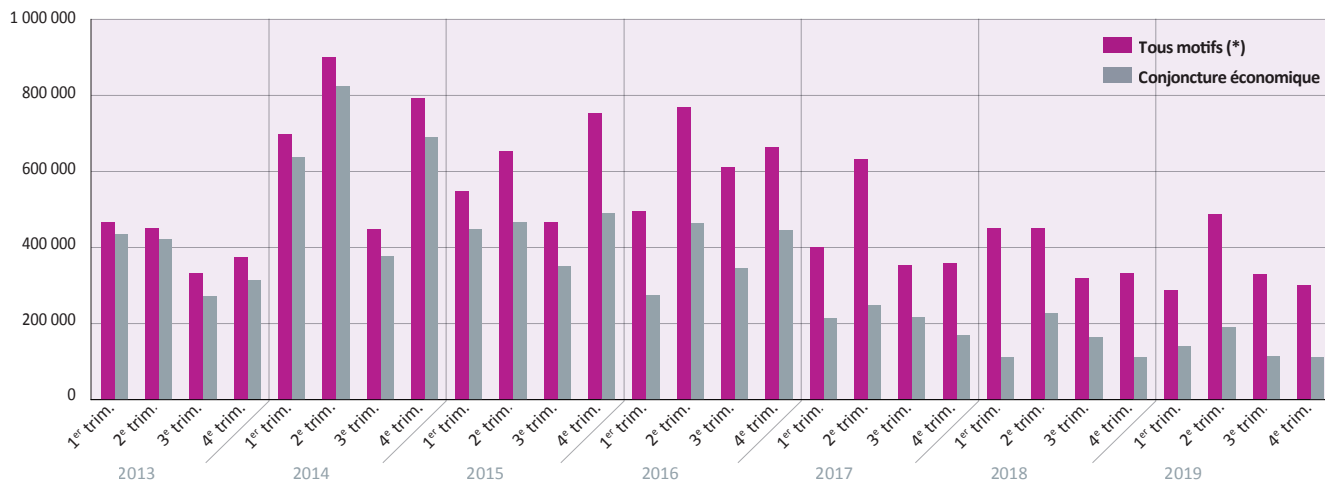
Source : Drieets IDF, service accès à l'emploi, 2020.

L'activité partielle

Évolution du nombre d'heures consommées, de 2013 à 2019



► Bref thématique n° 54 L'activité partielle en Île-de-France entre Janvier 2009 et Juin 2014.

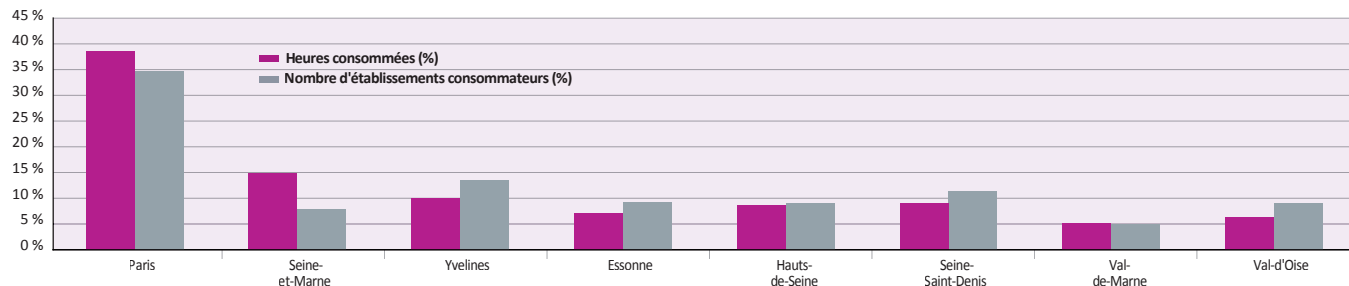


Source : extranet Dares (Drieets IdF DDETS) - Traitement Drieets IdF-SESE (extraction de juillet 2020).

*Tous motifs représentent toutes les heures consommées y compris les circonstances exceptionnelles (inondations, attentats...).

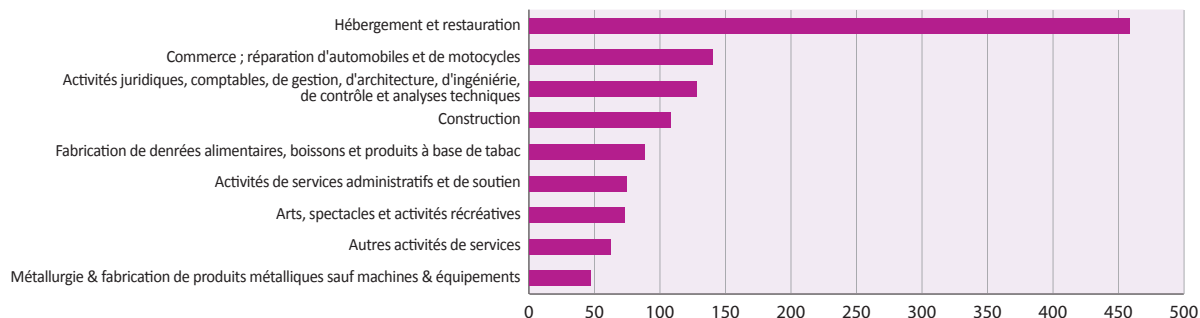
Lecture : pour le 4e trimestre 2019, les heures consommées représentent 301 961 heures dont 111 806 heures pour motif conjoncture économique.

Répartition par département des heures et des demandes d'activité partielle, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019



Source: extranet Dares (Drieets IdF DDETS) - traitement Drieets IdF-SESE (extraction de juillet 2020).

Secteurs d'activité (A38) pour lesquels le plus d'heures d'activité partielle ont été consommées (en milliers d'heures), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019



Source : extranet Dares (Drieets IdF DDETS) - traitement Drieets IdF-SESE (extraction de juillet 2020).

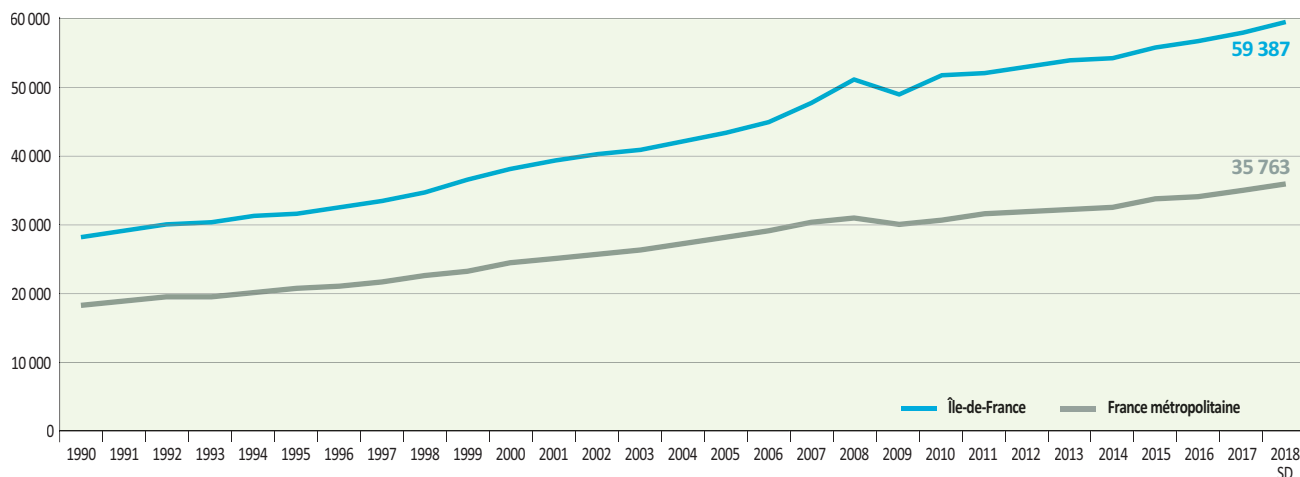


CHIFFRES
CLÉS
2021

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Produit Intérieur Brut (PIB)

PIB par habitant, de 1990 à 2018



Source : Insee - Comptes régionaux, Estimations de population.

Unité : euros par habitant.

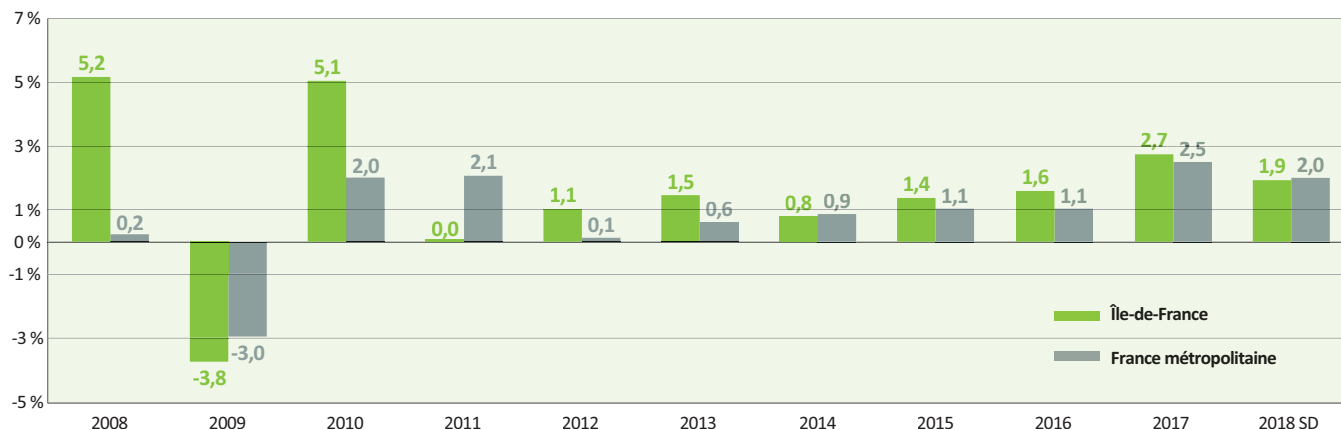
Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2018 sont en base 2014. Les données 2018 sont semi-définitives. À partir de l'exercice 2008 a été mis en place un nouveau dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (ESANE). Ce changement de dispositif génère des ruptures de niveau des résultats produits, le passage entre les années 2007 et 2008 peut présenter des évolutions chaotiques inhérentes à l'évolution de cette source.

Le **produit intérieur brut** (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

La **valeur ajoutée** est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

Le **PIB par habitant** est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Évolution du produit intérieur brut en volume (glissement annuel, en %)



Source : Comptes nationaux - Insee.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2018 sont en base 2014.

Les données 2018 sont semi-définitives.

Le PIB réel ou en volume est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services.

L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les entreprises du secteur privé

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2017

									
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	127 264	23 863	24 797	20 790	36 196	29 707	26 070	19 868	308 555
De 10 à 19 salariés	11 514	2 331	2 130	1 955	3 647	2 674	2 259	1 967	28 477
De 20 à 49 salariés	6 633	1 309	1 274	1 169	2 760	1 510	1 365	1 064	17 084
De 50 à 99 salariés	2 092	365	406	377	1 094	409	383	302	5 428
De 100 à 249 salariés	1 241	191	271	251	854	319	218	173	3 518
De 250 à 499 salariés	473	64	95	86	398	131	105	65	1 417
De 500 à 999 salariés	252	29	69	42	234	46	55	23	750
1 000 salariés et plus	253	17	59	28	279	73	43	20	772
Total	149 722	28 169	29 101	24 698	45 462	34 869	30 498	23 482	366 001

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Les données statistiques sont renseignées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.



► Insee : statistiques et études

Effectifs salariés et répartition (en %) par catégorie d'entreprises, en 2017

Catégorie d'entreprises	Île-de-France		France (hors Mayotte)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Microentreprises	615 900	15,3	2 816 700	18,2
Petites et moyennes entreprises (hors micro)	1 002 100	25,0	4 638 800	30,0
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	1 058 700	26,4	3 945 200	25,5
Grandes entreprises (GE)	1 336 100	33,3	4 082 700	26,3
Total	4 012 800	100	15 483 400	100

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi.

Champ : secteur marchand non agricole, hors intérimaires et micro-entrepreneurs.

Lecture : les établissements localisés en Île-de-France et appartenant à des grandes entreprises emploient 1 336 100 salariés.

La catégorie des **microentreprises** est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 10 personnes
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

La catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)** est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 250 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

La catégorie des **grandes entreprises (GE)** est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2017

										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	141 623	27 576	29 170	23 926	40 974	32 661	29 238	22 515	347 683	1 662 105
De 10 à 19 salariés	13 350	3 118	2 984	2 722	4 472	3 471	3 009	2 532	35 658	165 927
De 20 à 49 salariés	7 251	1 977	1 860	1 695	3 323	2 132	1 950	1 542	21 730	101 291
De 50 à 99 salariés	2 327	681	716	656	1 472	723	690	544	7 809	34 731
De 100 à 249 salariés	1 231	363	390	384	987	444	339	281	4 419	17 650
De 250 à 499 salariés	372	87	114	106	365	187	137	82	1 450	4 764
De 500 à 999 salariés	169	32	49	41	171	61	64	22	609	1 548
1 000 salariés et plus	77	9	28	19	105	28	25	16	307	648
Total	166 400	33 843	35 311	29 549	51 869	39 707	35 452	27 534	419 665	1 988 664

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement, au 31 décembre 2017 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	23,3	21,0	19,0	18,7	10,9	18,6	19,2	21,5	19,0	23,2
De 10 à 19 salariés	12,0	11,4	9,5	10,1	6,2	9,5	9,8	11,5	9,9	12,0
De 20 à 49 salariés	14,7	16,6	13,6	14,6	10,6	13,4	14,9	16,0	13,9	16,7
De 50 à 99 salariés	10,8	12,6	11,7	12,6	10,6	10,2	11,8	12,6	11,3	12,8
De 100 à 249 salariés	12,6	14,9	14,1	15,7	15,8	13,3	12,4	14,0	13,9	14,3
De 250 à 499 salariés	8,5	8,2	9,5	10,4	13,0	13,6	11,6	9,8	10,5	8,8
De 500 à 999 salariés	7,9	6,1	7,9	8,1	12,5	8,4	10,3	4,8	8,8	5,6
1 000 salariés et plus	10,1	9,2	14,7	9,9	20,4	13,0	9,9	10,0	12,8	6,6
Total effectifs salariés	1 478 669	367 269	418 776	360 090	971 173	485 575	408 117	296 125	4 785 794	18 550 184

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2017

										
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	108	793	325	222	23	13	29	219	1 732	95 743
Industrie	4 585	2 388	1 756	1 794	1 966	2 071	1 695	1 784	18 039	141 910
Construction	5 938	4 993	3 886	4 333	3 268	6 563	4 630	4 279	37 890	214 835
Commerce	26 569	7 687	7 675	6 393	8 585	9 145	7 187	5 978	79 219	415 636
Services	129 200	17 982	21 669	16 807	38 027	21 915	21 911	15 274	282 785	1 120 540
Total	166 400	33 843	35 311	29 549	51 869	39 707	35 452	27 534	419 665	1 988 664

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Répartition des établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2017 (en %)

										
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,1	2,3	0,9	0,8	0,0	0,0	0,1	0,8	0,4	4,8
Industrie	2,8	7,1	5,0	6,1	3,8	5,2	4,8	6,5	4,3	7,1
Construction	3,6	14,8	11,0	14,7	6,3	16,5	13,1	15,5	9,0	10,8
Commerce	16,0	22,7	21,7	21,6	16,6	23,0	20,3	21,7	18,9	20,9
Services	77,6	53,1	61,4	56,9	73,3	55,2	61,8	55,5	67,4	56,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2017

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	108	793	325	222	23	13	29	219	1 732	95 743
Industries extractives	24	44	10	7	10	4	8	9	116	2 211
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 493	623	554	476	656	662	610	456	5 530	46 340
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	1 000	37	31	26	80	243	58	39	1 514	5 422
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	394	193	102	175	159	178	130	142	1 473	11 244
Cokéfaction et raffinage	0	3	0	0	7	1	0	1	12	61
Industrie chimique	141	58	27	37	78	40	27	56	464	2 675
Industrie pharmaceutique	39	7	13	5	48	4	11	9	136	552
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	81	182	81	92	101	92	76	86	791	9 492
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	102	348	228	212	83	189	131	283	1 576	16 465
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	85	57	89	136	86	40	54	53	600	2 436
Fabrication d'équipements électriques	62	56	37	56	50	39	34	48	382	2 104
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	36	126	78	88	62	69	59	84	602	4 828
Fabrication de matériels de transport	26	50	65	25	39	28	13	37	283	2 595
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	897	428	298	318	259	282	347	351	3 180	24 137
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	146	37	34	26	128	62	34	24	491	4 162
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	59	139	109	115	120	138	103	106	889	7 186
Construction	5 938	4 993	3 886	4 333	3 268	6 563	4 630	4 279	37 890	214 835
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	26 569	7 687	7 675	6 393	8 585	9 145	7 187	5 978	79 219	415 636
Transports et entreposage	2 618	1 680	1 120	1 418	1 667	2 979	1 760	1 734	14 976	60 993
Hébergement et restauration	17 326	2 637	2 828	2 198	4 543	3 393	2 986	2 120	38 031	184 338
Édition, audiovisuel et diffusion	6 809	183	357	235	1 721	635	412	152	10 504	19 893
Télécommunications	344	61	64	58	202	181	80	96	1 086	3 145
Activités informatiques et services d'information	5 740	497	955	672	2 777	738	927	543	12 849	28 406
Activités financières et d'assurance	8 473	1 394	1 644	1 272	2 784	1 242	1 415	1 032	19 256	91 309
Activités immobilières	7 152	941	1 200	814	1 892	921	1 138	720	14 778	51 904
Activités juridiq., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	20 396	1 991	3 292	2 097	6 075	1 875	2 457	1 718	39 901	132 272
Recherche-développement scientifique	553	24	53	125	115	33	54	19	976	3 175
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 108	466	548	435	1 588	570	621	382	8 718	27 058
Activités de services administratifs et de soutien	30 064	2 274	3 015	2 146	6 835	3 343	4 006	2 134	53 817	155 867
Administration publique	95	27	24	22	37	45	25	22	297	2 769
Enseignement	3 020	682	818	593	988	732	625	602	8 060	41 821
Activités pour la santé humaine	3 692	1 118	1 273	939	1 575	1 093	1 253	863	11 806	75 103
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 917	628	815	640	1 017	655	674	540	6 886	41 551
Arts, spectacles et activités créatives	4 483	1 381	1 313	1 223	1 338	1 264	1 280	927	13 209	71 916
Autres activités de services	12 132	1 997	2 349	1 920	2 866	2 213	2 196	1 668	27 341	128 570
Activités extra-territoriales	278	1	1	0	7	3	2	2	294	450
Nombre total d'établissements	166 400	33 843	35 311	29 549	51 869	39 707	35 452	27 534	419 665	1 988 664

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) – Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

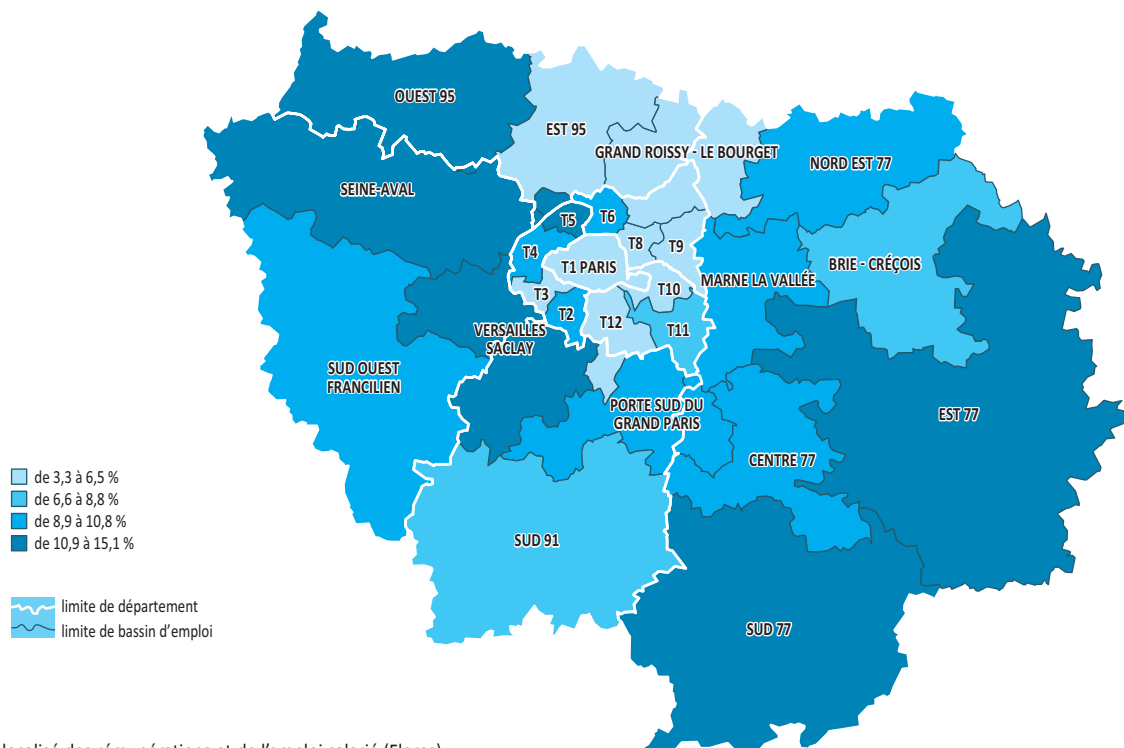
L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2017

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture et pêche	678	2 239	832	591	144	39	155	521	5 199	245 408
Industries extractives	641	524	86	123	315	12	185	109	1 995	20 565
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	13 255	7 431	4 348	4 785	9 711	4 960	5 830	3 260	53 580	585 862
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	11 357	352	97	154	1 118	3 490	450	625	17 643	103 079
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 644	2 764	630	2 341	1 199	2 357	1 312	1 508	14 755	174 391
Cokéfaction et raffinage	0	565	0	0	1 139	0	0	s	1 880	9 313
Industrie chimique	3 974	2 284	1 428	1 123	11 300	2 710	1 203	3 289	27 311	147 235
Industrie pharmaceutique	1 011	253	721	806	7 127	529	2 633	516	13 596	77 382
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	897	4 200	2 013	2 696	2 904	1 566	1 253	2 415	17 944	259 886
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	808	6 137	4 214	2 770	3 324	2 638	1 703	4 067	25 661	376 437
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 421	1 670	9 995	10 247	8 928	423	2 799	2 796	38 279	125 561
Fabrication d'équipements électriques	792	2 225	956	1 847	4 347	1 070	677	1 178	13 092	108 971
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	224	2 380	3 935	1 517	1 961	1 645	1 758	1 772	15 192	175 077
Fabrication de matériels de transport	2 119	6 290	35 623	4 782	14 750	5 513	1 715	3 544	74 336	357 065
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	6 537	5 921	7 429	3 541	4 004	3 438	5 525	6 020	42 415	267 664
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 467	2 791	2 003	1 868	20 582	7 784	1 265	1 411	44 171	170 223
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 288	3 523	4 230	3 577	6 603	4 196	3 043	2 556	29 016	143 883
Construction	28 907	34 081	38 169	32 979	39 455	46 241	38 486	27 764	286 082	1 372 073
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	198 805	78 867	76 797	66 765	116 747	80 840	84 244	64 217	767 282	3 287 713
Transports et entreposage	77 766	44 699	21 070	33 781	38 035	82 250	43 138	35 509	376 248	1 363 267
Hébergement et restauration	162 438	22 547	21 231	15 093	35 069	22 154	19 634	18 048	316 214	1 057 768
Édition, audiovisuel et diffusion	66 485	1 679	5 449	1 929	47 447	6 582	3 565	742	133 878	213 472
Télécommunications	18 199	1 718	2 333	4 980	9 311	5 313	2 790	1 270	45 914	117 309
Activités informatiques et services d'information	79 225	2 605	10 803	5 428	102 156	13 893	9 255	6 909	230 274	443 838
Activités financières et d'assurance	150 033	9 263	15 633	11 179	96 813	26 475	27 005	7 234	343 635	876 837
Activités immobilières	37 357	4 128	5 142	3 171	13 857	6 249	6 595	3 332	79 831	249 861
Activités juridiq., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	156 823	12 123	38 614	24 123	137 904	25 380	20 989	10 924	426 880	1 064 632
Recherche-développement scientifique	10 853	1 160	2 320	14 810	8 590	1 574	1 938	250	41 495	102 473
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	34 429	3 520	6 836	2 421	41 296	6 577	3 373	2 913	101 365	228 795
Activités de services administratifs et de soutien	140 178	31 209	31 020	46 663	88 393	55 334	53 926	34 599	481 322	1 430 794
Administration publique	15 007	2 450	2 799	2 219	3 959	7 114	3 350	2 010	38 908	181 559
Enseignement	47 970	6 092	10 115	6 329	16 601	8 505	9 699	7 563	112 874	488 060
Activités pour la santé humaine	32 105	9 411	9 516	10 151	19 106	11 370	12 417	8 140	112 216	586 104
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	54 620	20 088	24 331	20 502	28 262	19 055	18 785	16 120	201 763	1 254 288
Arts, spectacles et activités récréatives	40 628	22 198	7 023	6 593	11 537	6 346	7 122	4 784	106 231	324 675
Autres activités de services	68 423	7 877	11 033	8 206	16 986	11 706	10 250	8 166	142 647	551 925
Activités extra-territoriales	4 305	s	s	0	193	71	s	s	4 670	6 739
Emploi salarié total	1 478 669	367 269	418 776	360 090	971 173	485 575	408 117	296 125	4 785 794	18 550 184

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) – Champ : ensemble des activités hors fonction publique – s : secret statistique

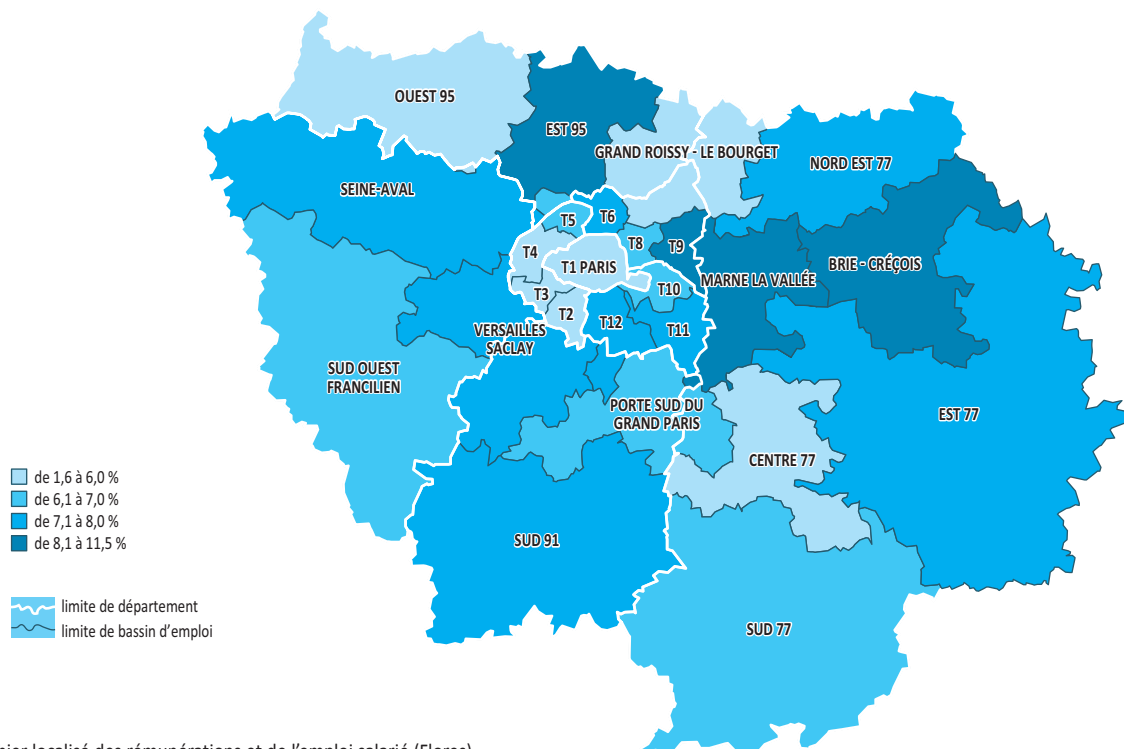
Part de l'industrie dans l'emploi salarié* par bassin d'emploi, en Île-de-France, en 2017



Source : Insee - Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

* Y-compris fonction publique.

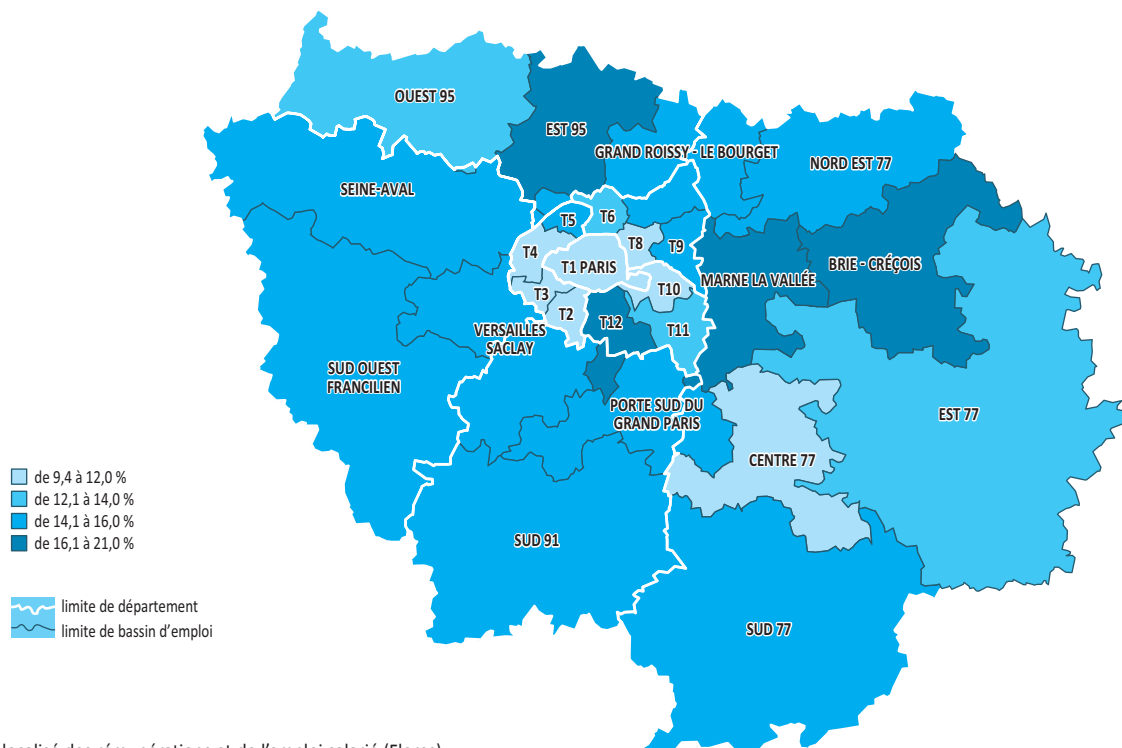
Part de la construction dans l'emploi salarié* par bassin d'emploi, en Île-de-France, en 2017



Source : Insee - Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

* Y-compris fonction publique.

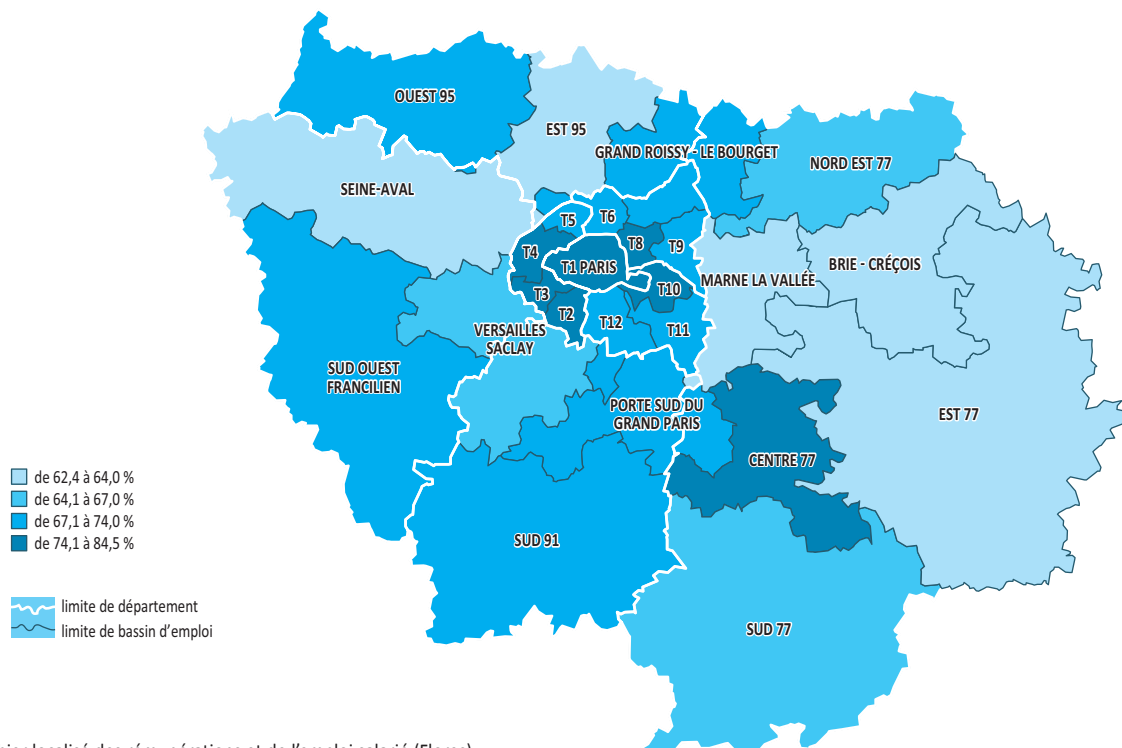
Part du commerce dans l'emploi salarié* par bassin d'emploi, en Île-de-France, en 2017



Source : Insee - Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

* Y-compris fonction publique.

Part des services dans l'emploi salarié* par bassin d'emploi, en Île-de-France, en 2017



Source : Insee - Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

* Y-compris fonction publique.

Établissements et salariés des bassins d'emploi

Bassin d'emploi	Nombre d'établissements actifs employeurs* fin 2017	Nombre de postes des établissements actifs employeurs* fin 2017	Part des postes de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans les établissements actifs employeurs fin 2017 (en %)
T1 Paris	170 228	1 863 551	26,2
T2 Vallée Sud Grand Paris	9 220	147 393	25,3
T3 Grand Paris Seine Ouest	11 729	211 124	15,6
T4 Paris Ouest La Défense	22 704	568 048	15,9
T5 Boucle Nord de Seine	11 863	202 097	22,2
T6 Plaine Commune	12 211	207 979	24,0
T8 Est Ensemble	11 884	179 367	41,0
T9 Grand Paris Grand Est	8 945	106 382	38,0
T10 Paris Est Marne et Bois	14 998	160 848	30,8
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	7 619	130 015	43,5
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	17 276	298 589	27,9
Grand Roissy - Le Bourget	17 087	293 865	20,8
Brie - Créçois	2 297	18 023	39,4
Centre 77	4 253	62 567	52,1
Est 77	3 598	29 590	35,8
Sud 77	5 411	48 323	37,5
Marne la Vallée	12 357	178 486	22,1
Nord Est 77	3 662	38 834	36,9
Seine-Aval	18 843	218 056	31,8
Versailles Saclay	23 807	468 815	23,9
Sud Ouest Francilien	4 943	43 322	35,7
Porte Sud du Grand Paris	16 104	241 764	34,3
Sud 91	4 500	45 501	35,1
Est 95	12 540	126 256	34,9
Ouest 95	7 129	113 622	36,4
Moyenne des bassins	9 188	125 628	35,1
Région	119 444	1 633 159	26,9

Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

* y compris fonction publique



► Synthèse thématique n°79 :
La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.

L'analyse fonctionnelle des emplois (2017)

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	1 816 255	458 711	531 490	447 475	955 801	582 645	517 361	422 032	5 731 771	26 458 331
Administration publique	182 610	41 273	48 542	42 101	59 638	62 148	55 172	35 060	526 544	2 402 205
Agriculture	1 494	4 576	2 354	1 861	789	510	731	1 252	13 569	678 645
Bâtiment-Travaux Publics	57 761	27 933	25 417	24 397	25 242	34 939	27 079	22 065	244 833	1 589 462
Commerce inter-entreprises	77 463	19 340	27 609	22 082	71 121	26 590	24 696	19 845	288 745	1 008 447
Conception, Recherche	76 268	9 775	35 494	27 764	81 554	21 146	19 347	9 900	281 248	753 170
Culture, Loisirs	125 156	12 283	12 524	8 788	41 558	18 939	13 864	7 319	240 432	646 876
Distribution	110 530	36 964	35 166	27 980	41 512	36 678	31 927	28 384	349 143	1 907 727
Éducation, Formation	69 534	26 898	29 933	26 592	33 836	34 369	27 548	25 219	273 928	1 346 774
Entretien, Réparation	64 349	34 224	36 202	31 277	38 778	37 267	33 205	30 749	306 051	1 913 387
Fabrication	69 908	31 651	36 746	28 572	49 317	33 198	26 160	24 781	300 335	2 216 054
Gestion	379 664	57 011	76 949	58 839	239 676	91 297	80 320	51 714	1 035 470	3 464 901
Transports, Logistique	89 773	50 947	33 764	42 276	42 035	55 172	47 937	67 839	429 744	2 091 417
Prestations Intellectuelles	160 313	15 604	34 541	22 717	87 235	29 234	26 832	16 683	393 159	1 102 399
Santé, Action Sociale	134 051	41 247	46 578	43 177	64 683	47 694	55 528	38 639	471 597	2 653 873
Services de Proximité	217 381	48 985	49 670	39 052	78 828	53 463	47 012	42 584	576 974	2 682 994

Source : Insee, Recensement de la population 2017 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment - travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.

Part des fonctions dans l'emploi total par département, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,7	8,0	9,3	7,8	16,7	10,2	9,0	7,4	100	
Administration publique	10,1	9,0	9,1	9,4	6,2	10,7	10,7	8,3	9,2	9,1
Agriculture	0,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	2,6
Bâtiment - travaux publics	3,2	6,1	4,8	5,5	2,6	6,0	5,2	5,2	4,3	6,0
Commerce inter-entreprises	4,3	4,2	5,2	4,9	7,4	4,6	4,8	4,7	5,0	3,8
Conception - recherche	4,2	2,1	6,7	6,2	8,5	3,6	3,7	2,3	4,9	2,8
Culture - loisirs	6,9	2,7	2,4	2,0	4,3	3,3	2,7	1,7	4,2	2,4
Distribution	6,1	8,1	6,6	6,3	4,3	6,3	6,2	6,7	6,1	7,2
Education - formation	3,8	5,9	5,6	5,9	3,5	5,9	5,3	6,0	4,8	5,1
Entretien - réparation	3,5	7,5	6,8	7,0	4,1	6,4	6,4	7,3	5,3	7,2
Fabrication	3,8	6,9	6,9	6,4	5,2	5,7	5,1	5,9	5,2	8,4
Gestion	20,9	12,4	14,5	13,1	25,1	15,7	15,5	12,3	18,1	13,1
Logistique - transports	4,9	11,1	6,4	9,4	4,4	9,5	9,3	16,1	7,5	7,9
Prestations intellectuelles	8,8	3,4	6,5	5,1	9,1	5,0	5,2	4,0	6,9	4,2
Santé - action sociale	7,4	9,0	8,8	9,6	6,8	8,2	10,7	9,2	8,2	10,0
Services de proximité	12,0	10,7	9,3	8,7	8,2	9,2	9,1	10,1	10,1	10,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : recensement de la population (RP 2017) au lieu de travail.

L'économie sociale et solidaire



► Observatoire de l'ESS
en Île-de-France

Nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire,
par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité, en 2017

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	9	0	19	0	28	2,1
Industrie et construction	95	1	17	1	114	4,6
Commerce, transports, hébergement et restauration	141	35	407	31	614	7,4
Activités financières et d'assurance	1 206	597	51	3	1 857	13,7
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	242	23	1 815	67	2 147	13,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	53	79	7 688	346	8 166	14,6
Autres services	36	1	18 025	142	18 204	18,6
Total	1 782	736	28 022	590	31 130	15,9

Source : Insee - Flores 2017.

Effectif salarié de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et solidaire
et par secteur d'activité, en 2017

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	73	0	115	0	188	1,8
Industrie et construction	2 955	s	270	s	3 236	6,1
Commerce, transports, hébergement et restauration	4 314	87	4 529	583	9 513	10,7
Activités financières et d'assurance	20 823	18 087	4 825	11	43 746	18,1
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	4 866	83	17 702	5 788	28 439	16,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	712	2 257	227 034	24 939	254 942	16,6
Autres services	412	23	94 389	1 980	96 804	24,1
Total	34 155	20 547	348 864	33 302	436 868	17,4

Source : Insee - Flores 2017.

s : secret statistique.

Répartition des effectifs par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale, en 2017 (en %)

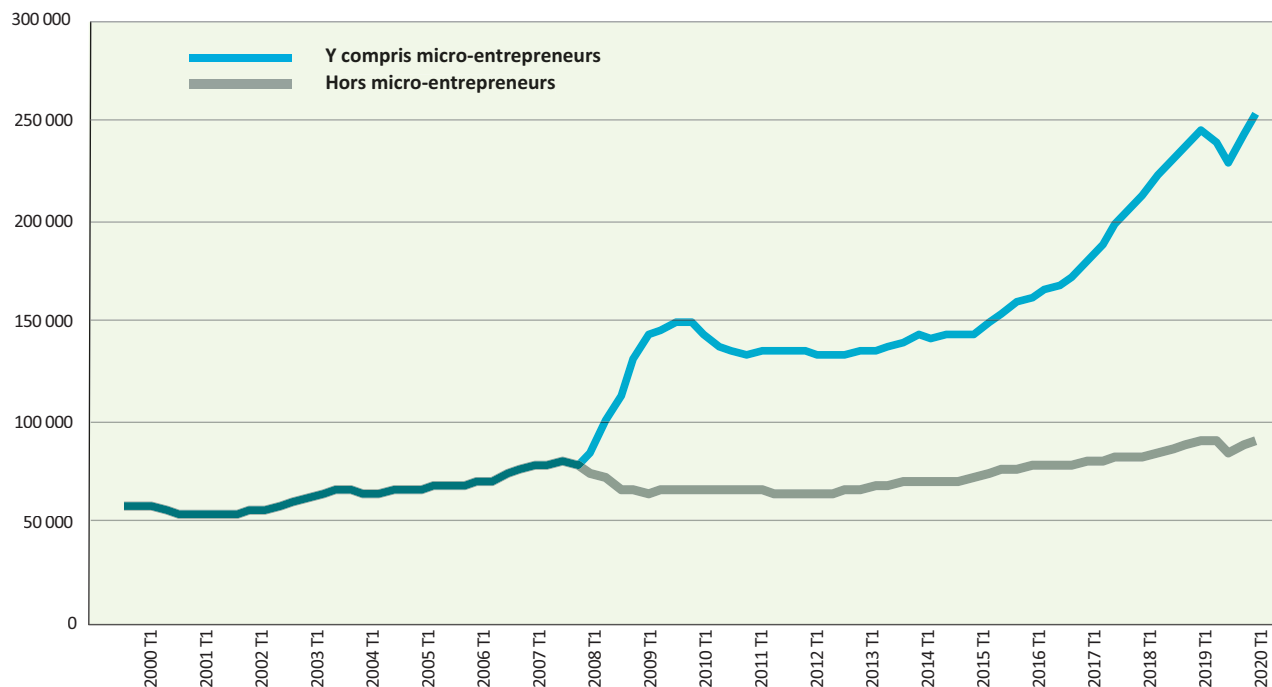
		Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
Île-de-France		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
Secteur	Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture, sylviculture et pêche		44	56	0	0	53	47	0	0	49	51	66	34
Industrie et construction		85	15	s	s	64	36	s	s	83	17	73	27
Commerce, transports, hébergement et restauration		52	48	44	56	49	51	50	50	50	50	54	46
Activités financières et d'assurance		40	60	36	64	35	65	s	s	38	62	37	63
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		53	47	28	72	43	57	38	62	44	56	44	56
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		29	71	24	76	29	71	27	73	29	71	26	74
Autres services		40	60	13	87	44	56	40	60	44	56	41	59
Total		47	53	33	67	34	66	30	70	35	65	33	67

Source : Insee - Flores 2017.

s : secret statistique.

La démographie d'entreprises

Créations d'entreprises par trimestre



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité, en 2020

(données brutes)

Secteurs	Créations 2020			Évolution annuelle (en %)		
	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Industrie	6 011	2 226	3 785	-4,9	-2,6	-11,3
Construction	16 433	9 865	6 568	-0,1	0,8	-0,9
Commerce	33 400	14 101	19 299	18,4	5,2	32,0
Transport	48 372	6 357	42 015	23,1	-22,5	171,9
Hébergement et restauration	9 027	3 809	5 218	13,1	-16,1	46,7
Information et télécommunication	18 243	8 159	10 084	-1,4	1,0	-4,1
Activités financières	6 998	5 812	1 186	2,8	4,6	-1,1
Activités immobilières	7 802	4 888	2 914	2,0	1,1	2,0
Activités de services	68 301	22 677	45 624	-8,5	-2,7	-25,3
Enseignements, santé, action sociale	19 265	5 775	13 490	-8,0	-5,3	-23,6
Autres activités de services	17 929	5 898	12 031	3,5	48,2	-22,3
Île-de-France	251 781	89 567	162 214	3,1	-0,6	9,1
France	848 164	300 050	548 114	4,0	-4,2	9,2

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par département, en 2020

(données brutes)

Secteurs	Créations 2020			Évolution annuelle (en %)		
	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Paris	76 851	34 195	42 656	-1,7	-1,1	-2,2
Seine-et-Marne	18 953	6 090	12 863	5,5	0,8	8,0
Yvelines	21 901	6 784	15 117	6,4	-0,3	9,8
Essonne	19 626	6 423	13 203	10,0	0,2	15,5
Hauts-de-Seine	32 480	11 083	21 397	-0,2	-1,9	0,7
Seine-Saint-Denis	35 012	10 836	24 176	7,7	0,0	11,6
Val-de-Marne	26 168	7 639	18 529	4,6	-1,0	7,1
Val-d'Oise	20 790	6 517	14 273	6,4	2,0	8,6
Île-de-France	251 781	89 567	162 214	3,1	-0,6	9,1
France	848 164	300 050	548 114	4,0	-4,2	9,2

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité, en 2020 (cumul sur 12 mois)

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2020	Répartition (en %)	Évolution 2020 / 2019 (en %) Glissement du cumul annuel	
Agriculture, sylviculture et pêche	16	0,2	-11,1	1,7
Industrie	365	5,0	-29,3	17,3
Construction	1 449	19,8	-48,1	23,6
Commerce et réparation automobile	1 505	20,6	-33,2	22,1
Transports et entreposage	508	7,0	-42,5	41,3
Hébergement et restauration	803	11,0	-25,9	18,9
Information et communication	411	5,6	-28,6	45,5
Activités financières et d'assurance	184	2,5	-16,0	25,2
Activités immobilières	160	2,2	-33,6	14,2
Soutien aux entreprises	1 243	17,0	-28,2	32,4
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages	638	8,7	-36,3	20,5
Ensemble Île-de-France	7 309	100,0	-35,6	23,4
France entière	31 286	-	-38,8	-

Source : Banque de France, Fiben.

Défaillances d'entreprises par département, en 2020 (cumul sur 12 mois)

Départements	En 2020	Évolution 2020 / 2019 (en %) Glissement du cumul annuel
Paris	2 337	-28,8
Seine-et-Marne	688	-38,3
Yvelines	517	-37,7
Essonne	597	-27,7
Hauts-de-Seine	622	-40,4
Seine-Saint-Denis	1 392	-42,4
Val-de-Marne	590	-38,0
Val-d'Oise	566	-36,2
Île-de-France	7 309	-35,6
France entière	31 286	-38,8

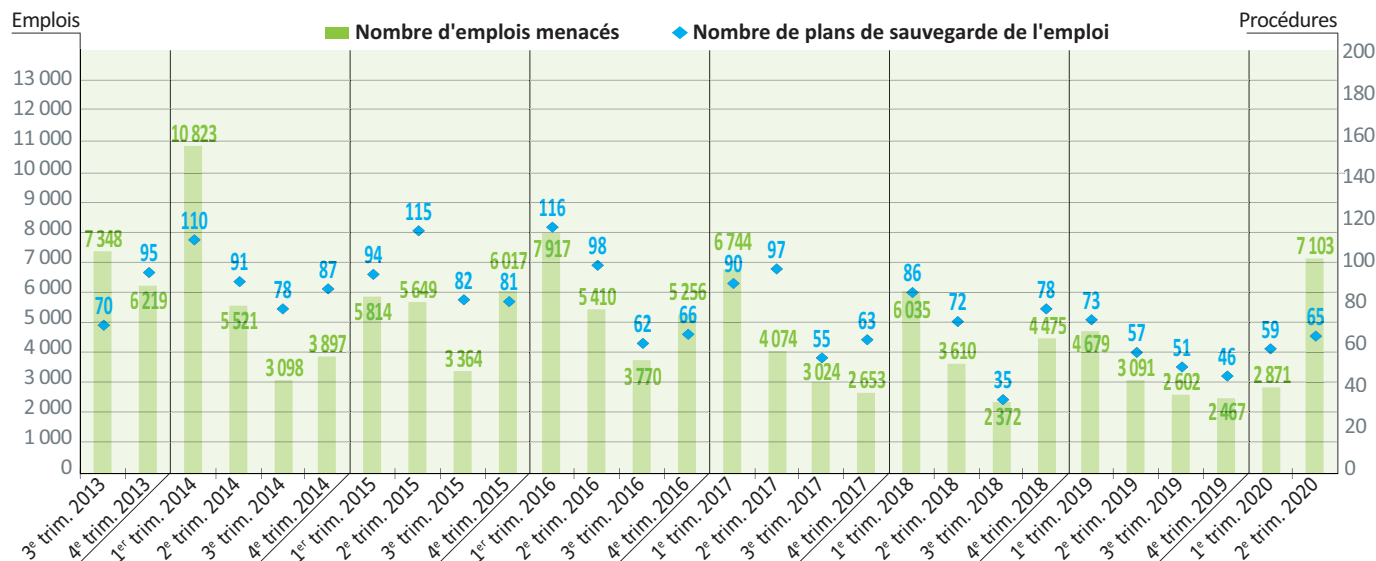
Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les Plans de Sauvegarde de l'emploi (PSE)

(Licenciements de 10 salariés et plus dans les 30 jours dans les entreprises d'au moins 50 salariés)

Nombre de procédures de PSE initiées et d'emplois menacés

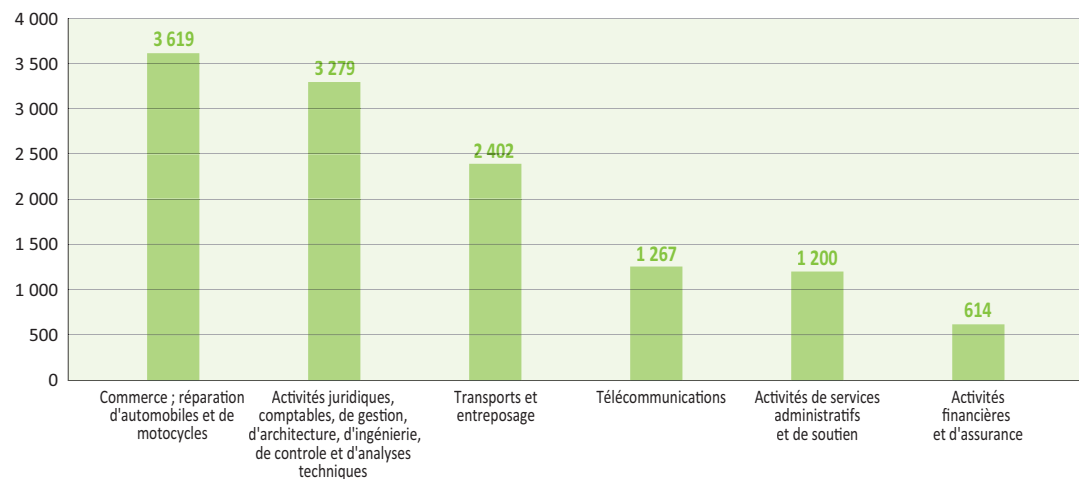


Source : SI-Homologation / Unités départementales - Traitement Drieets / SESE.

Lecture : au cours du deuxième trimestre 2020, 65 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) ont été initiés en Ile-de-France et 7103 emplois étaient menacés par des PSE dans des établissements franciliens.

Nombre d'emplois concernés par un plan de sauvegarde de l'emploi, par principaux secteurs d'activité, de juillet 2019 à juin 2020

(données brutes)

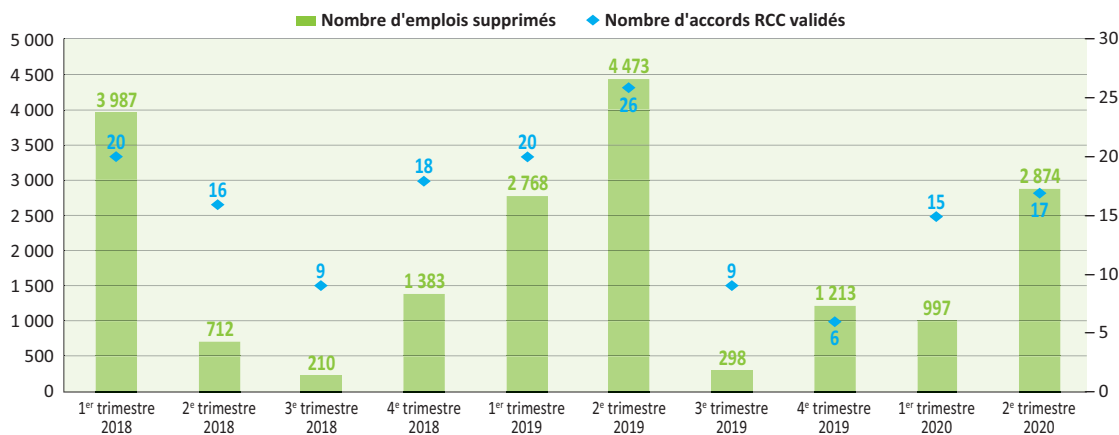


Source : SI-Homologation / Unités départementales - Traitement Drieets / SESE.

Les ruptures conventionnelles collectives

Au cours du premier semestre 2020, 32 accords de ruptures conventionnelles collectives ont été validés en Île-de-France et 3 871 emplois étaient menacés par des RCC dans des établissements franciliens.

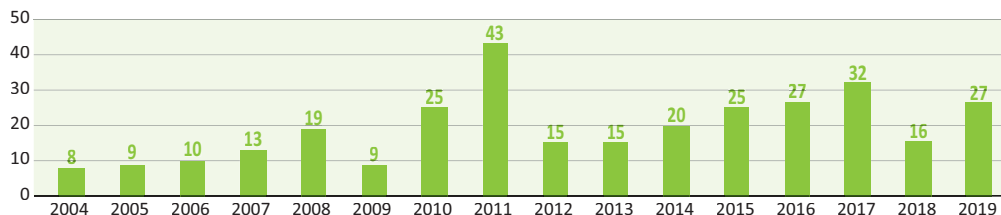
Nombre de procédures validées et d'emplois menacés de 2018 à juin 2020



Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2019, l'Île-de-France totalisait 313 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : Drieets Île-de-France / Unités départementales - Traitement Drieets / SESE.

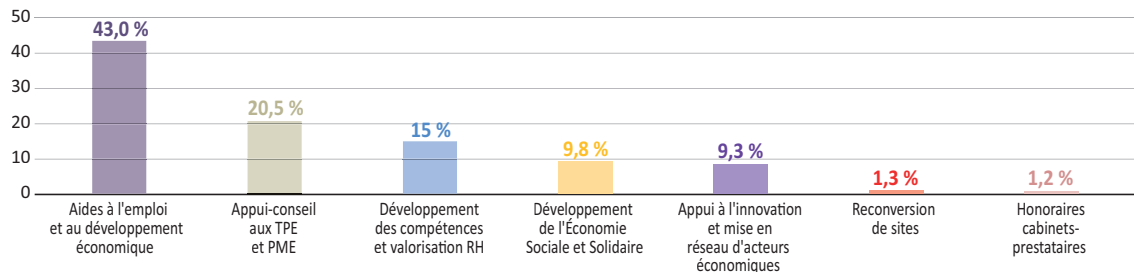


► Synthèse thématique n°74, *En Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation se diversifient (2004 - 2015).*

Répartition des fonds de la revitalisation

En 2019, 57 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 31,6 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 9201 emplois.



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS / SESE.

Les pôles de compétitivité

Pôles franciliens de compétitivité	Domaines d'activité	Nombre d'adhérents (2018)
Astech	Aéronautique et spatial	372
Cap Digital *	Transition numérique et écologique	1 070
Finance Innovation	Fintech	481
Medicen	Santé	427
Moveo	Automobile et mobilité	538
Systematic	Deeptech	778

Source : Drieets Île-de-France.

* Les pôles de compétitivité Cap Digital et Advancity ont fusionné en mai 2018.

Les pôles de compétitivité Vitagora, Cosmetic Valley, Elastopole et Novalog sont rattachés à d'autres régions bien qu'intervenant également en Île-de-France.

Définition : Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche et des organismes de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international. Il existe 71 pôles de compétitivité labellisés.

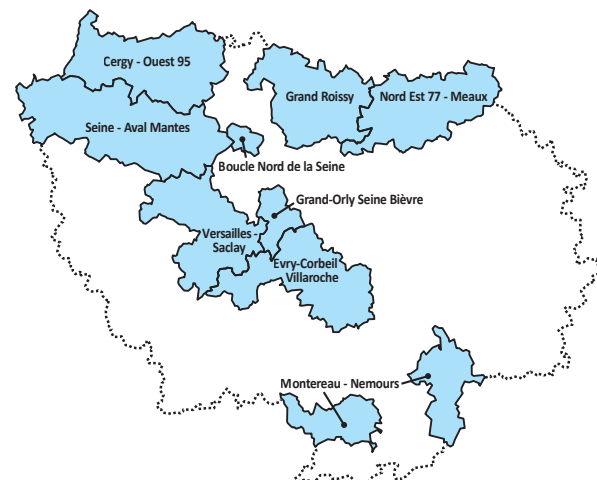
Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2018	Nombre d'entreprises industrielles en 2019	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2017	Part des postes de l'industrie au 31/12/17 (en %)
Boucle Nord de la Seine	7	444 889	1 247	182 620	12,1
Cergy - Ouest 95	88	271 476	1 069	106 259	14,1
Évry-Corbeil - Villaroche	73	862 940	2 058	284 620	10,2
Grand-Orly Seine Bièvre	24	710 962	1 681	282 784	5,5
Grand Roissy	69	753 684	1 895	292 868	6,3
Seine Aval - Mantes	121	797 231	2 099	231 316	14,7
Nord Est 77 - Meaux	68	148 834	517	41 673	10,3
Montereau - Nemours	42	73 210	283	24 101	19,2
Versailles - Saclay	71	836 253	2 286	427 514	13,0
Total	563	4 899 479	13 135	1 873 755	10,6

Sources : Insee, Recensement de la population (RP), Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores), Répertoire des entreprises et des établissements (REE).

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 148 territoires d'industrie labellisés, dont 9 en Île-de-France.

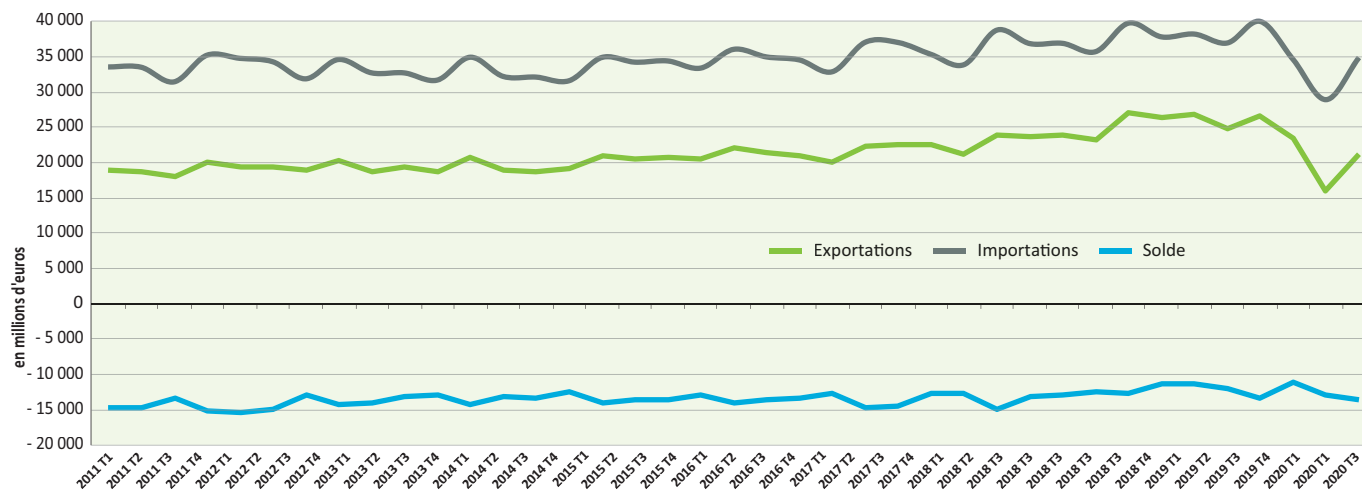
Les 9 territoires d'industrie d'Île-de-France



Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien, entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 3^{ème} trimestre 2020

Données trimestrielles de collecte brutes en millions d'euros, arrêtées en Novembre 2020



Source : Direction générale des douanes et droits indirects – Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord.

Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Attention : la brochure est désormais réalisée chaque mois sur la base des résultats du dernier mois disponible. Après son édition initiale, lors de la publication des résultats du commerce extérieur des mois de mars, juin, septembre ou décembre, chaque brochure d'un trimestre sera ainsi mise à jour deux fois. Les données sont présentées sur année glissante (4 derniers trimestres disponibles) afin d'éliminer les aléas saisonniers.

Échanges par catégorie de produit, en Île-de-France

Données annuelles de collecte, brutes en millions d'euros - arrêtées au 15/11/2020

2018	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	495	2 989	-2 494
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	3 588	5 142	-1 553
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	3 916	8 109	-4 192
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	517	851	-335
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	16 771	41 451	-24 680
C4 - Matériels de transport	21 561	28 197	-6 635
C5 - Autres produits industriels	38 341	49 608	-11 267
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	12 527	15 680	-3 152
CC - Bois, papier et carton	371	1 834	-1 463
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	7 581	5 453	2 128
CF - Produits pharmaceutiques	7 968	8 063	-95
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	1 744	4 177	-2 432
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	2 675	4 782	-2 107
CM - Produits manufacturés divers	5 474	9 619	-4 145
ZZ - Produits divers	1 686	1 458	228
Total	86 876	137 804	-50 929

Source : Direction générale des douanes et droits indirects – Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord.

Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

La construction

Logements autorisés et commencés en Île-de-France par département, en 2020

Départements	Nombre de logements autorisés en 2020	Évolution 2020/2019 (en %)	Nombre de logements commencés en 2020	Évolution 2020/2019 (en %)
Paris	2 600	-17,5	1 300	-41,0
Seine-et-Marne	10 100	-24,1	7 000	-15,1
Yvelines	6 900	-29,2	6 400	-17,7
Essonne	5 500	-40,0	5 800	-21,5
Hauts-de-Seine	10 100	-15,7	8 900	-33,7
Seine-Saint-Denis	12 400	-29,6	12 600	-11,6
Val-de-Marne	8 300	-21,7	8 500	-8,5
Val-d'Oise	5 700	-37,9	5 800	-10,0
Île-de-France	61 500	-27,3	56 200	-18,5

Source : SDES, Sit@del2. Note : données brutes arrondies à la centaine en date réelle ; les évolutions sont calculées sur les données non arrondies.

Locaux autorisés et commencés en Île-de-France par département, en 2020

Départements	Surface de planchers des locaux autorisés en 2020 (en milliers de m²)	Évolution 2020/2019 (en %)	Surface de planchers des locaux commencés en 2020 (en milliers de m²)	Évolution 2020/2019 (en %)
Paris	133	-24,4	78	-26,4
Seine-et-Marne	726	-25,3	514	-13,0
Yvelines	536	-24,8	476	-15,9
Essonne	417	-36,9	410	-19,4
Hauts-de-Seine	676	-18,9	610	-32,3
Seine-Saint-Denis	750	-31,7	772	-15,1
Val-de-Marne	491	-21,4	473	-17,9
Val-d'Oise	404	-33,6	375	-12,6
Île-de-France	4 133	-27,3	3 708	-19,2

Source : SDES, Sit@del2. Note : données brutes, en date de prise en compte.

Emploi salarié dans la construction en Île-de-France par département

Départements	Nombre d'emplois au 3 ^e trimestre 2020	Variation annuelle (en %)
Paris	30 904	5,0
Seine-et-Marne	37 571	3,0
Yvelines	36 470	0,5
Essonne	36 232	4,2
Hauts-de-Seine	40 206	2,3
Seine-Saint-Denis	51 435	5,4
Val-de-Marne	40 474	2,1
Val-d'Oise	30 396	4,8
Île-de-France	303 688	3,4

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : emploi salarié total (hors intérim).

Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du trimestre affiché sont provisoires.



► Les statistiques sur l'emploi dans la construction sont disponibles sur le site insee.fr.

► Des notes de conjoncture sur l'emploi dans la construction sont disponibles sur le site de la Drieets d'Île-de-France.

► Des notes de conjoncture sont également proposées sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA).

L'économie numérique

Structure productive de l'économie numérique* en Île-de-France par département, fin 2017

	Nombre d'établissements du numérique	Nombre d'établissements employeurs du numérique	Part des établissements employeurs dans le numérique (en %)	Effectifs salariés du numérique	Part des salariés du numérique dans l'emploi total (en %)	Part des salariés du numérique travaillant dans des établissements entre 1 et 249 salariés (en %)
Paris	45 679	14 502	31,7	198 251	17,0	70,4
Seine-et-Marne	4 112	1 113	27,1	13 572	4,2	71,0
Yvelines	7 197	1 858	25,8	33 672	9,3	57,5
Essonne	4 724	1 456	30,8	27 767	9,0	56,8
Hauts-de-Seine	16 291	5 912	36,3	205 681	24,8	46,7
Seine-Saint-Denis	6 153	1 882	30,6	34 860	8,3	61,1
Val-de-Marne	7 022	1 797	25,6	20 882	6,2	74,4
Val-d'Oise	4 238	1 115	26,3	16 884	6,5	48,5
Île-de-France	95 416	29 635	31,1	551 569	13,8	59,0
Province	129 417	37 595	29,0	558 444	5,0	73,5
France	228 544	68 441	29,9	1 121 129	7,2	66,6

Source : Flores 2017 / Insee.

Traitement : Sese / Drieets Île-de-France.

*L'économie numérique a été définie à partir des secteurs d'activité, que l'on retrouve page 8 de la Synthèse Thématique n° 91 - Décembre 2019.



► Économie numérique :
80 % des établissements concentrés
en cœur d'agglomération.

► L'économie numérique
en Île-de-France, une dynamique
d'emploi portée par les non salariés.

► Près de la moitié
des emplois du numérique
localisés en Île-de-France.

Décomposition de l'économie numérique* en Île-de-France par segments, en 2017

Segment du numérique	Part des emplois salariés et non salariés de l'économie numérique	Part des femmes dans le numérique	Part des non-salariés dans le numérique	Part des cadres dans le numérique
Contenus et supports	21,4	47,7	17,4	57,6
Fabrication des TIC**	3,2	26,7	2,3	61,3
Industries connexes	3,9	26,0	1,7	61,4
Publicité - communication	14,8	50,9	29,7	37,6
Services des TIC	51,5	29,0	9,3	68,8
Vente des TIC	5,2	32,9	5,7	48,5
Total économie numérique	100,0	36,3	13,4	60,2

Source : recensement de la population 2017 / Insee.

Traitement : Sese / Drieets Île-de-France.

*L'économie numérique a été définie à partir des secteurs d'activité, que l'on retrouve page 8 de la Synthèse Thématique n° 91 - Décembre 2019.

**TIC : Technologie Informatique Communication.



► Synthèse thématique n°85 :
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

Les indépendants en 2017 au lieu de travail

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est «principalement» indépendant au sens du recensement de la population (l'enquête ne peut déclarer qu'un seul emploi, le «principal» selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	62,7	67,5	65,0	67,2	65,6	72,7	67,9	70,4	65,7	66,1
Femmes	37,3	32,5	35,0	32,8	34,4	27,3	32,1	29,6	34,3	33,9
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,6	1,8	1,4	1,6	1,5	2,0	1,8	2,1	1,7	1,6
25 à 49 ans	57,7	53,3	51,2	53,1	54,4	59,1	53,7	54,2	55,6	54,1
50 à 64 ans	31,6	38,7	39,8	39,0	35,6	33,2	37,5	37,8	34,9	38,5
65 ans ou plus	9,1	6,1	7,6	6,3	8,6	5,6	6,9	5,9	7,8	5,8
Répartition par catégorie socio-professionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	5,7	1,8	2,3	0,3	0,3	0,4	1,7	1,0	13,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,8	63,6	55,9	61,2	50,8	64,2	58,5	64,6	52,7	55,6
Cadres, professions intellectuelles sup	41,8	17,5	27,2	22,4	34,6	23,4	26,6	20,4	32,3	18,5
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,3	13,2	15,1	14,1	14,2	12,0	14,5	13,4	14,0	12,8
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture	0,1	5,4	1,6	2,0	0,2	0,2	0,2	1,4	0,9	12,8
Industrie (hors artisanat commercial)	3,2	4,6	3,8	4,2	3,3	4,0	3,9	4,7	3,7	4,8
Construction	4,8	15,0	11,7	14,6	6,4	13,8	11,6	14,3	9,0	12,6
Commerce et artisanat commercial	10,4	16,9	15,9	17,0	12,0	18,5	16,4	17,3	13,6	15,6
Transports	4,2	4,9	3,7	4,8	4,0	9,2	6,7	8,1	5,1	2,6
Services aux entreprises et services mixtes	48,1	22,5	30,5	24,8	43,5	24,5	29,1	23,4	37,3	20,7
Services aux particuliers (hors santé)	15,5	13,9	12,5	12,8	12,3	14,4	13,8	12,2	14,1	14,2
Santé humaine et action sociale	8,6	12,9	15,0	15,4	12,9	11,1	14,3	14,3	11,6	13,0
Administration publique	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,9	0,6	0,6	0,5	0,4
Enseignement	3,2	2,6	3,7	2,9	3,1	2,6	2,6	2,7	3,0	2,5
Indéterminé	1,4	0,8	1,0	0,8	1,9	0,9	0,9	0,9	1,2	0,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'indépendants	228 592	44 624	49 952	37 582	74 188	47 143	44 423	34 306	560 809	3 073 095
Part d'indépendants parmi les actifs ayant un emploi (en %)	12,6	9,7	9,4	8,4	7,8	8,1	8,6	8,1	9,8	11,9

Source : Insee - Recensement de la population 2017.

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles... Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coaches sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** Une nomenclature sectorielle spécifique est utilisée ici.

Quelques sigles

AAH Allocation pour adultes handicapés

ACOSS Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

ACCRE Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise

AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

API Allocation pour parent isolé

ASP Agence de services et de paiements

AT/MP Accident du travail / maladie professionnelle

BIT Bureau international du travail

CAE Contrat d'accompagnement à l'emploi

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CRAMIF Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDD Contrat à durée déterminée

CDDI Contrat à durée déterminée d'insertion

CDI Contrat à durée indéterminée

CDT contrat de développement territorial (Grand Paris)

CFDT Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres

CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération générale du travail

CGT-FO Confédération générale du travail - Force ouvrière

CIE Contrat initiative emploi

CLAP Connaissance locale de l'appareil productif

CNAF Caisse nationale d'allocation familiale

CNASEA Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

CNDI Centre National pour le développement de l'information

CPME Confédération des petites et moyennes entreprises

CSE Comité Social et Économique

Quelques sigles

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat unique d'insertion

CVS Corrigé des variations saisonnières

DARES Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DEFM Demandeur d'emploi en fin de mois

DGCCRF Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DGE Direction Générale des Entreprises ex DGCIS Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

DRIEETS Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DMMO Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre

DOETH Déclaration obligatoire d'emploi de travailleur handicapé

DPAE Déclarations préalable à l'embauche

DSN Déclaration sociale nominative

EMMO Enquête mensuelle de mouvements de main d'œuvre

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESTEL Estimations d'emploi localisées

ETI Entreprises de taille intermédiaire

ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion

ETP Équivalent temps plein

FAB (commerce extérieur) Franco à bord

FIBEN Fichier bancaire des entreprises

FLORES Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié

IAE Insertion par l'activité économique

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

IPP Incapacité partielle permanente

MEDEF Mouvement des entreprises de France

MP Maladie professionnelle

NAF Nomenclature d'activités française

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PIB Produit intérieur brut	SUMER Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels
PE Pôle emploi	TH Travailleur handicapé
PEC Parcours Emploi Compétences	TPE Très petite entreprise (moins de 20 salariés)
PEPITE PME à fort potentiel de croissance	UC Unité de contrôle
PME Petite ou moyenne entreprise	UD Unité départementale de la Driees
PSE Plans de Sauvegarde de l'emploi	UNEDIC Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
QPV Quartier prioritaire de la ville	UNSA Union nationale des syndicats autonomes
RCC Rupture Conventionnelle Collective	URSSAF Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
REE Répertoire des entreprises et établissements	U2P Union des entreprises de proximité
RMI Revenu minimum d'insertion	VAE Validation des acquis de l'expérience
RP Recensement de la population	ZE Zone d'emploi
RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé	ZFU Zone franche urbaine
RSA Revenu de solidarité active	
SESE Service études, statistiques et évaluation	
SIENE Système d'Identification des Entreprises et des Établissements (Ministère du travail)	
SIRENE Système d'Identification du Répertoire des Entreprises (Insee)	
SMR Surveillance médicale renforcée	

Abonnez-vous aux publications de la Drieets d'Île-de-France

Retrouvez les publications du Service études, statistiques, évaluation sur www.idf.drieets.gouv.fr

DRIEETS D'ÎLE-DE-FRANCE synthèse thématique

N° 93 - Avril 2021

Les usages des contrats temporaires en Île-de-France : une forme de précarité de l'emploi

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Moins de contrats temporaires en Île-de-France qu'au reste du territoire métropolitain.
- Des recrutements flexibles, principalement en CDI d'un mois à trois mois, notamment dans l'enseignement, l'administration publique et parmi les professions de l'éducation, des arts et des spectacles.
- Les salariés franciliens en contrat temporaire court travaillent plus le dimanche et le soir et sont très souvent à temps partiel. Plus les contrats sont courts, plus les salariés sont en situation de « sous-emploi », exprimant le désir de travailler davantage et en recherche d'un autre emploi.
- Résideur en quartier prioritaire, être de nationalité étrangère, être ouvrier, avoir moins de 50 ans, travailler à temps partiel ou encore être salarié du secteur public accroît les risques d'être recruté en contrat temporaire.
- Enfin, les types d'usages des contrats temporaires sont très différents selon leur durée.

La présente étude s'inscrit dans un contexte avant crise sanitaire de questionnement sur le recours aux CDD ou missions d'intérim sur le marché du travail. À ce titre, la réforme de l'assurance chômage avait prévu la mise en place d'un système de bonus-malus pour lutter contre la précarité et l'enchaînement des CDD ou des missions d'intérim, rejeté par le conseil d'Etat. La précarité de l'emploi est une notion complexe. En effet, elle désigne pour les économistes du travail les emplois « hors normes » mais peut aussi renvoyer plus largement au vécu des individus en situation de précarité (pauvreté, instabilité, exclusion...) (Rapport CNS 2008).

Cette étude s'intéresse aux contrats temporaires que sont les contrats à durée déterminée (CDD) et l'intérim. L'analyse de ces contrats permet d'appréhender une partie de la précarité dans l'emploi. Cette approche n'est donc pas exhaustive et se restreint seulement à une partie des travailleurs touchés par la précarité sur le marché du travail. Ainsi, les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) étant en situation de précarité sont de fait exclus de l'analyse. Or dans certains secteurs le recrutement en CDI s'apparente à une embauche en CDD compte tenu du fort taux de turn-over. Par ailleurs, les salariés en CDI ayant de très faibles quotités travaillées ou étant dans une situation de temps partiel subi peuvent aussi se trouver en situation de précarité. Enfin, les auto-entrepreneurs, qui peuvent également être concernés ne font pas partie de cette étude.

L'étude dresse un portrait de l'utilisation des contrats temporaires (CDD ou intérim) en Île-de-France en 2016, et des salariés franciliens occupant ces contrats, et permet de mettre en lumière d'éventuelles spécificités franciliennes.

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

N° 94 - Juin 2021

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France

Les expositions aux risques professionnels en Île-de-France : 19 familles professionnelles passées à la loupe

Exploitation de l'enquête SUMER 2017 en Île-de-France

Les principaux résultats

Des aides-soignants fortement exposés à divers risques professionnels et soumis à des risques organisationnels	Agents de gardiennage et d'entretien à peu de risque d'initiative et fortement exposés à des risques physiques ou chimiques et biologiques	Cadres et techniciens de la banque et des assurances fortement contraints par leur rythme de travail
Conducteurs et agents des transports et de la logistique fortement exposés à des contraintes physiques et au manque de reconnaissance	Des techniciens et agents de maîtrise de la maintenance confrontés à la réalisation d'astreintes	Un employé administratif de la fonction publique sur trois en situation de fortes tensions psychosociales
Des contraintes globalement homogènes parmi les familles professionnelles, principalement composées de cadres	Des familles professionnelles de cadres dépassant plus souvent les horaires officiels	Pour certains cadres : contact tendu avec le public, manques particuliers au sein du collectif de travail, astreintes et télétravail

L'enquête Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels (SUMER) a pour but de cartographier les expositions aux risques professionnels des salariés et des agents, la durée de ces expositions et les protections collectives ou individuelles éventuelles mises à disposition (encadré Méthodologique).

Cette publication se propose de présenter les expositions aux risques professionnels et des conditions de travail des principales familles professionnelles franciliennes, exploitation à partir de l'enquête, réalisée en 2017 en Île-de-France. Les familles professionnelles seront analysées au regard des contraintes physiques, chimiques et biologiques, des risques psychosociaux et des contraintes organisationnelles auxquelles sont soumis les salariés franciliens.

* Dans la suite de cette publication, le terme de salarié sera utilisé pour regrouper les salariés et les agents.

Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France

1^{er} trimestre 2021

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C entre le 4^e trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021 (en %). Source : CNS-GEI



- Au 1^{er} trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens, distinct par rapport au 4^e trimestre 2020, en catégorie A, B, C (+6,8 %) et en catégorie A, B, C (+4,2 %).
- Le taux de chômage baisse de 0,7 point au 4^e trimestre 2020, atteignant 7,7 %.
- L'emploi salarié recule de 0,4 point au 4^e trimestre 2020.
- L'activité partielle continue d'être mobilisée dans des proportions inédites avec une nouvelle hausse du nombre d'heures autorisées à être chômées au 1^{er} trimestre 2021.
- Le nombre d'emplois menacés par des PSE ou des RCD continue par rapport au 4^e trimestre 2020 mais reste à un niveau très élevé.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Notes

DRIEETS Île-de-France - chiffres clés est réalisé par le Service études, statistiques et évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Gaëtan Rudant.

Conception et mise en page : Obea Communication.

Illustrations : Obea Communication - iStock images © 2020.

Service communication DRIEETS Île-de-France. Juin 2020.

Impression : Groupe des Imprimeries Morault, imprimerie de Compiègne.

N° ISSN : 2116-7699.

DRIEETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

19, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service études, statistiques et évaluation (Sese)
dr-idf.statistiques@drieets.gouv.fr
Tél. 01 70 96 14 40
www.idf.drieets.gouv.fr

